

A decorative graphic element on the left side of the page, consisting of a series of overlapping, semi-transparent grey shapes that form a stylized, abstract arrow pointing to the right.

NOTICE D'UTILISATION

DUSTER

CASTROL, PARTENAIRE EXCLUSIF DE DACIA



Dacia et Castrol s'associent pour développer une gamme de lubrifiants moteur spécifiquement recommandée pour votre Dacia. Avec la gamme Castrol GTX, bénéficiez de performances optimales et préservez la longévité de votre véhicule.

Dacia recommande 

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et



Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.** De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

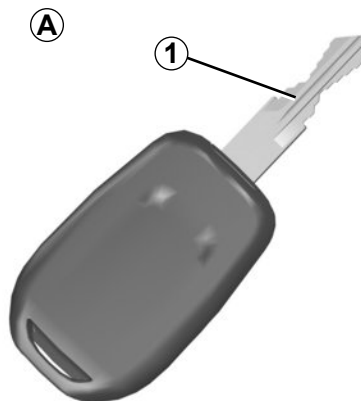
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation	1.2
Carte : généralités, utilisation	1.5
Verrouillage et déverrouillage des ouvrants	1.12
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.15
Ouverture et fermeture des portes	1.16
Appuis-tête — Sièges	1.18
Ceintures de sécurité.	1.22
Dispositifs complémentaires aux ceintures avant	1.28
Dispositifs de protection latérale	1.33
Dispositifs de retenue complémentaires	1.34
Sécurité enfants : généralités	1.35
Choix de la fixation du siège enfant	1.38
Installation du siège enfant, généralités.	1.41
Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système ISOFIX.	1.43
Désactivation, activation de l'airbag passager avant	1.51
Poste de conduite	1.54
Tableau de bord : témoins lumineux	1.70
Afficheurs et indicateurs	1.76
Ordinateur de bord	1.78
Volant de direction, Direction assistée.	1.91
Rétroviseurs	1.93
Heure et température extérieure	1.95
Avertisseurs sonores et lumineux	1.97
Éclairages et signalisations extérieurs	1.98
Réglage de la hauteur des faisceaux	1.102
Essuie-vitre, Lave-vitre	1.104
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.108
Réservoir réactif	1.114

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

40617



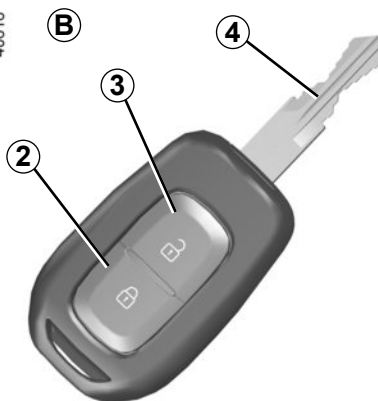
Clé A

- 1 Clé codée de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de remplissage carburant.

Télécommande à radiofréquence B ou C ou D

- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
3 Déverrouillage de tous les ouvrants.
4 Clé codée de contacteur-démarrreur, de la porte conducteur et du bouchon de remplissage carburant.
5 Démarrage du moteur à distance.

40616

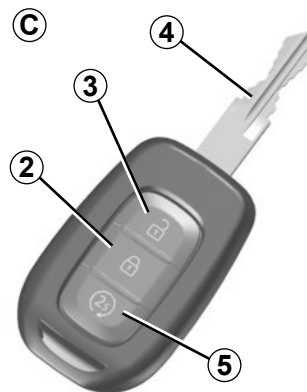


- 6 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte avant gauche.
8 Condamnation/décondamnation de la porte de coffre seule.

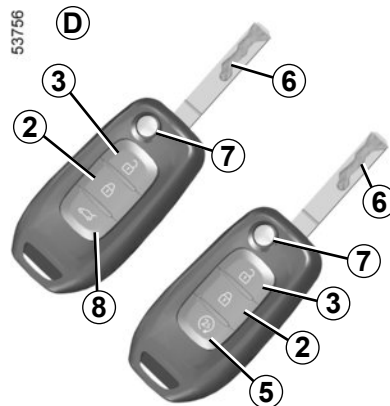
Télécommande avec insert rabattable :

- 7 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 7, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 7 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

39814



53756



CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre clé ou télécommande, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une clé ou télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses clés ou télécommandes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre clés ou télécommandes par véhicule.

Défaillance de la clé ou télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

40616



Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage **2**.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Dans le cas où le véhicule a été déverrouillé mais qu'aucun ouvrant n'est ouvert, il se verrouille automatiquement après deux minutes.

Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **1**.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

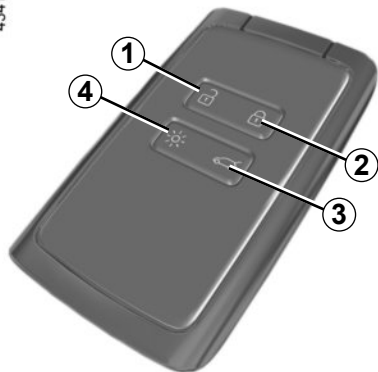
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE : généralités (1/3)

43418



- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Verrouillage/déverrouillage du coffre.
- 4 Allumage à distance de l'éclairage ou, suivant véhicule, démarrage du moteur à distance.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) ;
- l'allumage à distance de l'éclairage du véhicule (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- le démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2).

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « pile carte faible » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au paragraphe « Carte : pile » en chapitre 5).

Démarrage du moteur à distance

(suivant véhicule)

Pressez le bouton **4** pour activer le démarrage du moteur à distance. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage du moteur à distance » en chapitre 2.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule. Reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage du véhicule » en chapitre 1 et « Démarrage moteur » en chapitre 2.

CARTE : généralités (2/3)

43418



Fonction « éclairage à distance »

Un appui sur le bouton **4** allume l'éclairage intérieur, les feux de position et les feux de croisement pendant environ 20 secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin votre véhicule stationné dans un parking.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

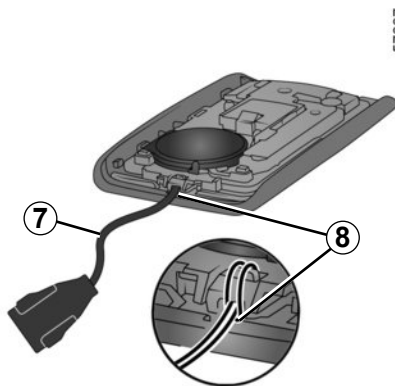
CARTE : généralités (3/3)



Installation d'une dragonne 7

Faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

Ne jamais introduire d'outils type tournevis dans l'orifice **6**.



Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.

Nota : Vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (1/4)

Vous disposez de deux modes de verrouillage/déverrouillage du véhicule :

- la carte en « mains libres » ;
- la carte en télécommande.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



43344

Utilisation de la carte en « mains libres »

Le mode « mains libres » permet le verrouillage/déverrouillage sans action sur les boutons de la carte lorsque celle-ci est présente dans la zone d'accès **1**.

Nota : si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plus 8 jours, le système mains libres se met en veille. Pour le réactiver, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la carte.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (2/4)



Déverrouillage « mains libres »

Carte dans la zone **1**, le véhicule se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse, des répétiteurs latéraux et par l'allumage des feux de position avant et arrière.

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse, des répétiteurs latéraux et par l'allumage des feux de position avant et arrière.

Le verrouillage est confirmé par un signal sonore.



Particularités liées au verrouillage

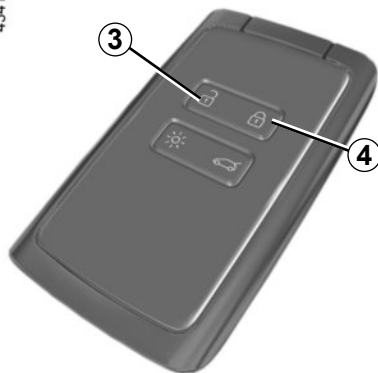
Si une porte est ouverte ou mal fermée, lors de l'éloignement, il n'y a pas de verrouillage du véhicule.

Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé.

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **2**. Après déverrouillage par appui sur le bouton de la carte sans ouverture d'un ouvrant, le verrouillage « mains libres » à l'éloignement est désactivé.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (3/4)

43418



Utilisation de la carte en télécommande

Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **3**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

S'il y a tentative d'ouverture d'une porte par action sur la poignée simultanément au déverrouillage à distance des portes, la porte concernée restera verrouillée. Pour y remédier, relâchez la poignée et déverrouillez à nouveau le véhicule en appuyant sur le bouton **3** de la carte.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **4** : le véhicule se verrouille. Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Particularités

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide du véhicule sans clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si le bouton **4** est appuyé plus de 5 secondes, le mode « mains libres » est désactivé jusqu'au prochain déverrouillage par appui sur le bouton **3**.

L'activation ou désactivation du mode « mains libres » est signalé par un signal sonore.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (4/4)



43345

Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **2**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

43418



Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton **5** pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/3)

Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).

40303



Clé intégrée à la carte

La clé intégrée 2 sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

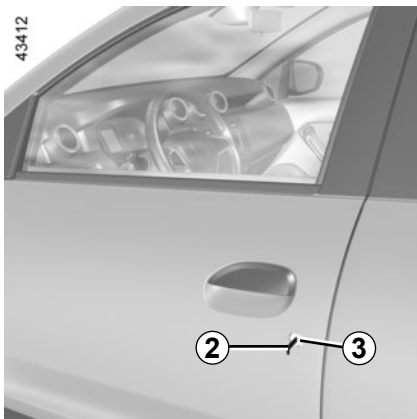
Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière 1 vers le bas en exerçant une pression sur la zone A.

39102



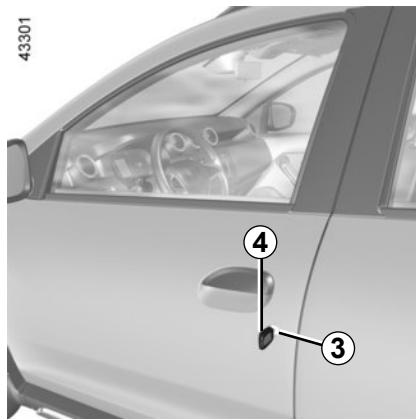
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/3)



Utilisation de la clé intégrée à la carte

Introduisez la clé **2** dans la serrure **3** et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.



Véhicules avec clé, télécommande

Utilisation de la clé

Introduisez la clé **4** dans la serrure **3** et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



Commande de verrouillage/ Déverrouillage de l'intérieur

Suivant véhicule, elle permet la condamnation ou la décondamnation simultanée des serrures des quatre portes latérales et de la porte de coffre. Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur **5**.

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (3/3)

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

(suivant véhicule)

Contact mis, le témoin au-dessus du contacteur **5** s'allume et vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur **5**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



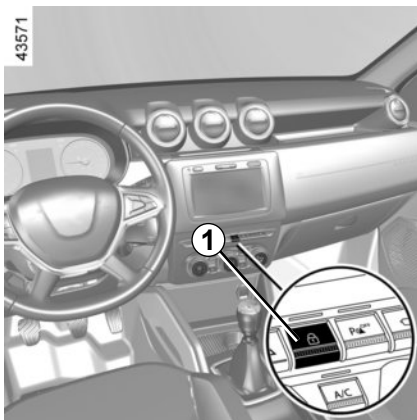
Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 7 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

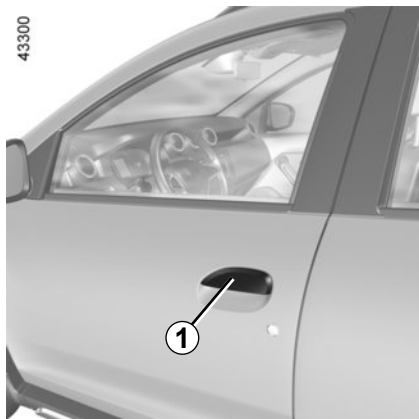
Si c'est le cas, réactivez-la.



Responsabilité du conducteur

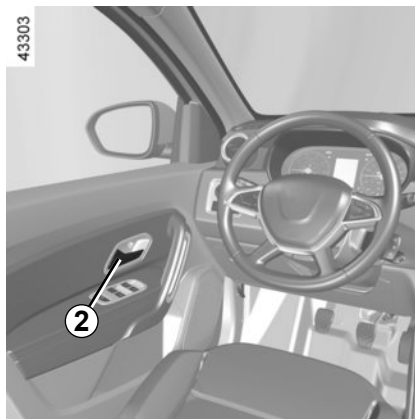
Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



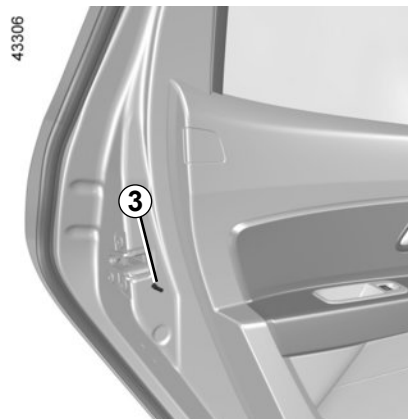
Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées (reportez-vous au chapitre «verrouillage et déverrouillage des ouvrants» en chapitre 1), placez la main sous la poignée **1** et tirez vers vous.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.



Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **3** de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Suivant véhicule, cette alarme équipe la porte conducteur ou tous les ouvrants.

Véhicule à l'arrêt, si un ouvrant est

ouvert ou mal fermé, le témoin  s'allume.

En roulage, dès que le véhicule atteint

environ 20 km/h le témoin  s'allume accompagné d'un signal sonore.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

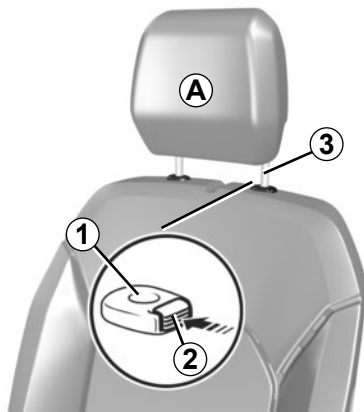
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

APPUIS-TÊTE AVANT



43307

Pour monter l'appui-tête

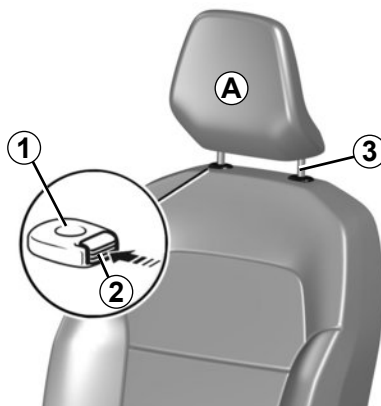
Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **2** et levez-le jusqu'à le libérer.

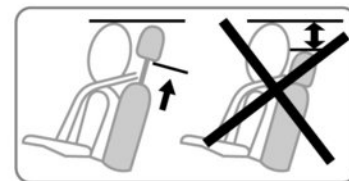


49790

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **3**.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège.

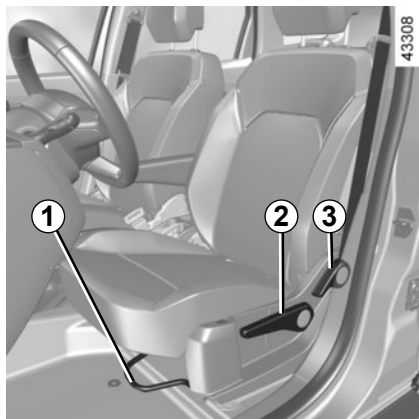


26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/3)



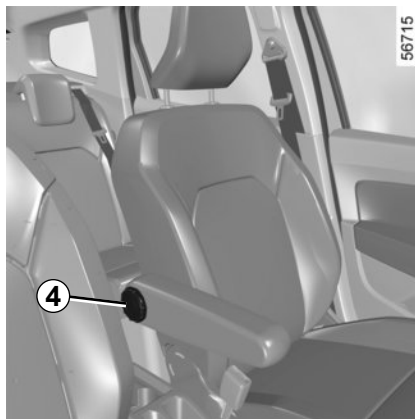
Réglages

Pour avancer ou reculer le siège

Levez et maintenez le levier **1** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manœuvrez la poignée **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.



Pour incliner le dossier

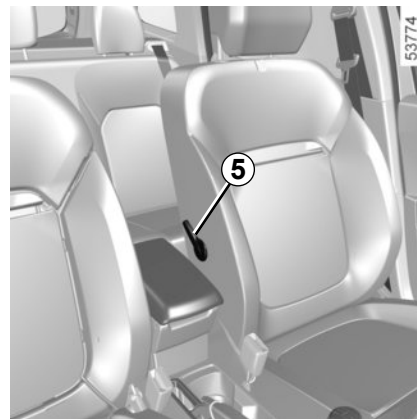
Levez la poignée **3** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Réglage des lombaires

Tournez la molette **4** ou, suivant véhicule, la poignée **5** pour accentuer ou atténuer le soutien.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



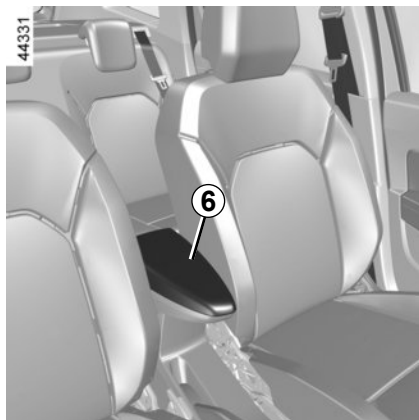
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

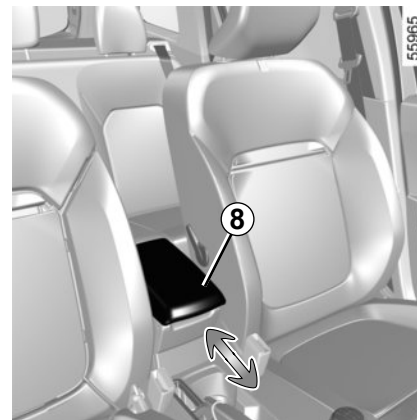
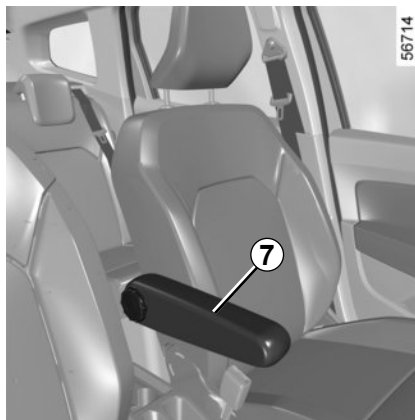
Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/3)



Accoudoir avant 6 ou 7
(suivant véhicule)



Accoudoir central 8
(suivant véhicule)

Pour régler la position de l'accoudoir, faites-le coulisser vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'en butée.

SIÈGES AVANT (3/3)

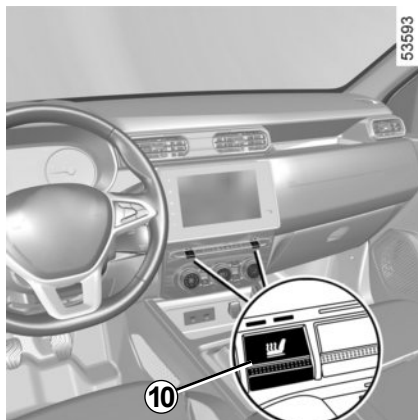


Sièges chauffants

Contact mis, appuyez sur le contacteur **9**.

Pour arrêter la fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **9**.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Suivant véhicule, contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **10** du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

Le système régule automatiquement le niveau de température du siège. Lorsqu'il est activé, il détermine si le chauffage du siège est nécessaire ou pas.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/6)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de leur ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

(suivant véhicule)

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier**. Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête**. Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise**. Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant**.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière : fonctionnalités » en chapitre 3.

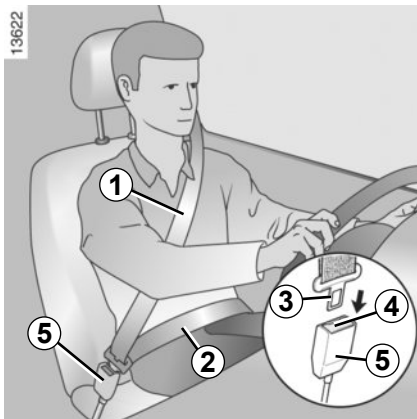


Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/6)



Ajustement des ceintures de sécurité

Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

- positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

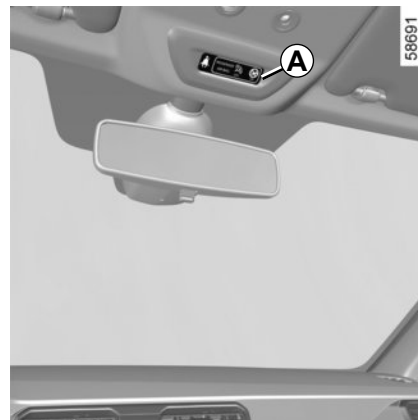
En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

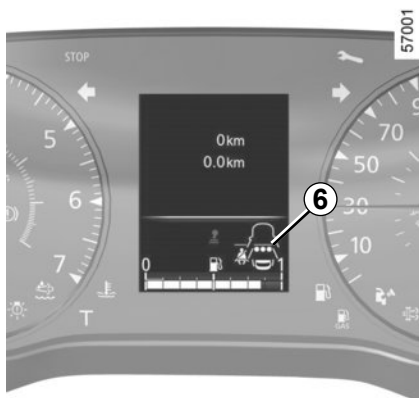
Il s'allume sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupée) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à

20 km/h, le témoin  clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : Suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/6)



Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le visuel 6 s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact.

Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- mise sous contact ;
- ouverture de porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel 6 :

- repère en blanc : ceinture bouclée ;
- repère en noir : ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel 6 s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceinture arrière.

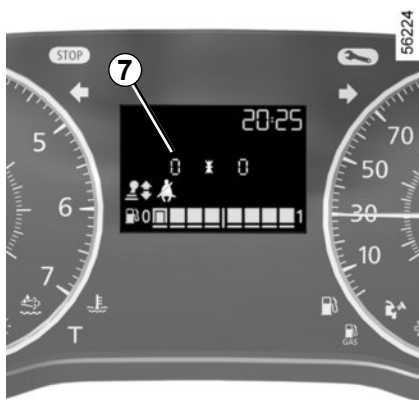
Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;
- et
- le visuel 6 s'affiche pendant au moins 60 secondes et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en noir.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière : fonctionnalités » en chapitre 3.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/6)



Alerte de non-port de ceinture arrière (suite)

Le visuel 7 et le message « Ceintures AR » s'affichent au tableau de bord à la mise sous contact. Ils indiquent au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- mise sous contact ;
- ouverture de porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel 7 :

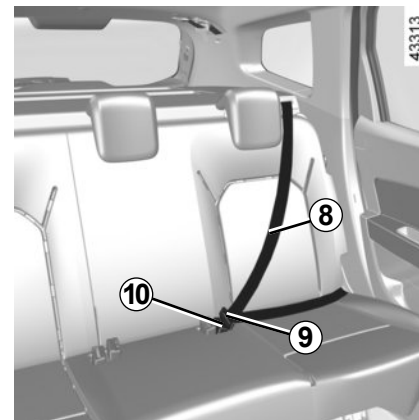
- repère « étoile » : ceinture bouclée ;
- repère « 0 » : ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel 7 s'allume et le message « Ceintures AR » apparaît sur l'afficheur pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est débloquée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;
- et
- le visuel 7 s'affiche pendant au moins 60 secondes, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en « 0 ».

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

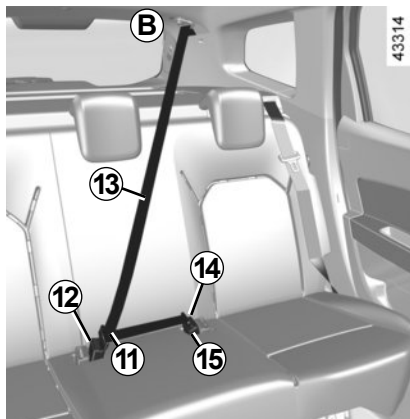


Version cinq places

Ceintures de sécurité arrière latérales

Déroulez lentement la sangle 8 et encliquez le pêne 9 dans le boîtier de verrouillage rouge 10.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/6)



Ceinture de sécurité arrière centrale **B**

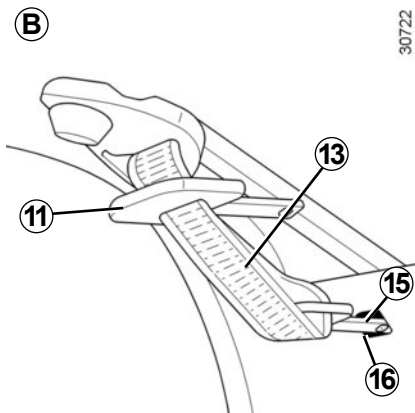
(suivant véhicule)

Sortez le pêne **15** de son logement **16**.

Déroulez lentement la sangle **13** et encliquez le pêne **15** dans le boîtier de verrouillage noir **14**.

Encliquez le pêne coulissant **11** dans le boîtier rouge **12**.

Introduisez le pêne **15** dans le logement **16** après chaque utilisation de la ceinture.



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière : fonctionnalités » en chapitre 3.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.



Version quatre places

Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appui-tête uniquement en places arrière latérales.

L'étiquette C vous rappelle l'interdiction d'installer tout occupant en dehors des places prévues.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (6/6)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (1/5)

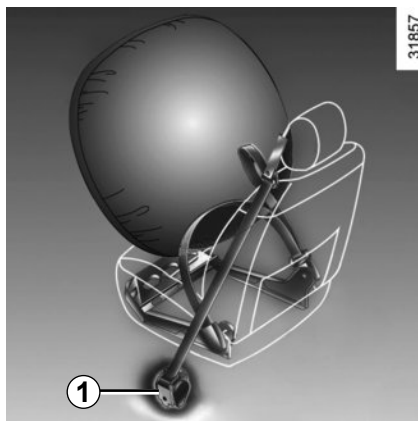
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (2/5)

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager (emplacement **A**).

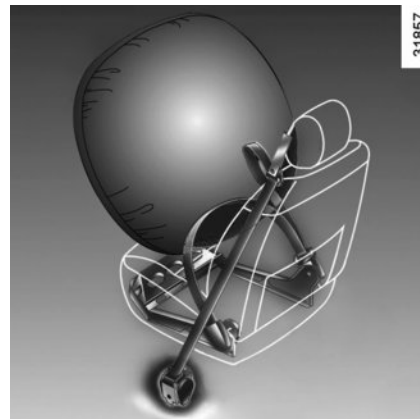
Un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique ;
- des capteurs déportés.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



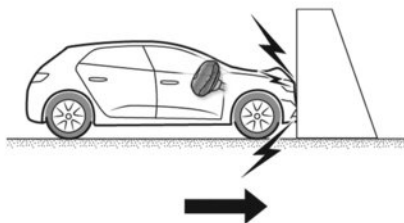
Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (3/5)

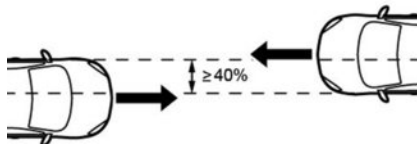
44446



Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags :

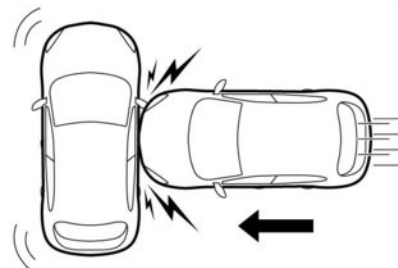
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

44448



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.

44452



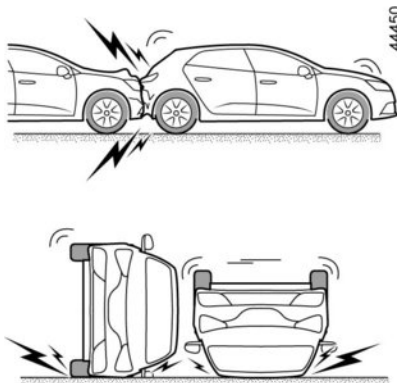
En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (4/5)



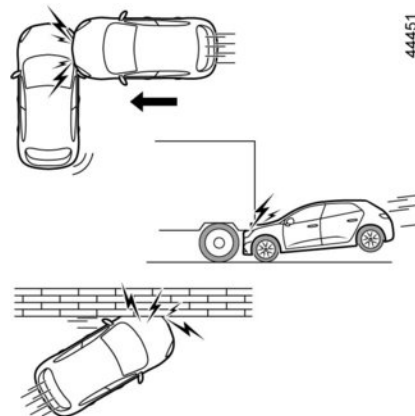
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- chocs sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- une chute ou un atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- de retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (5/5)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
 - Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,...) de la planche.
- Réactivez l'airbag passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE
SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES
À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.**

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper les sièges avant et qui se déploie sur le côté des sièges (côté porte) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenues complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses existent dans le Réseau. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- À l'avant, ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

Anomalies de fonctionnement

Le témoin  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, accompagné du témoin  et, suivant véhicule, le message « Airbag à contrôler », ils indiquent une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant sur le siège passager avant est INTERDITE.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles (reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1).

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen...

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/3)

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
 - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

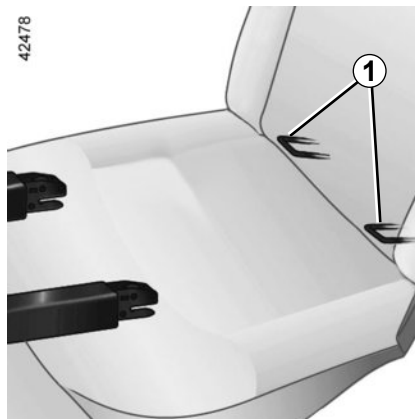
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

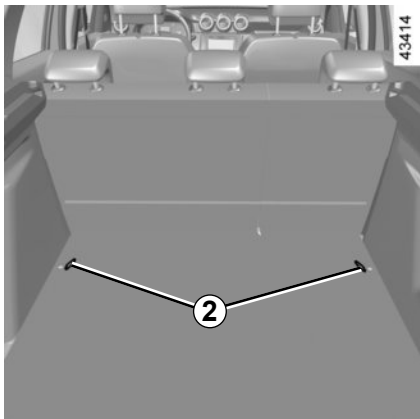


Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



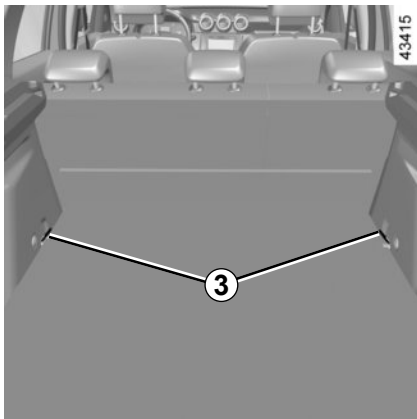
Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/3)



Le troisième anneau de chaque place latérale est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Faites passer la sangle entre le dossier et la tablette arrière (pour déposer la tablette arrière : reportez-vous au chapitre 3 « Tablette arrière »).



Fixez le crochet de la sangle sur l'un des anneaux 2 (version 4x2) ou 3 (version 4x4).

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.

Nota : veuillez à utiliser **impérativement** les anneaux repérés par le symbole



bole



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé et suivant véhicule) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête avant » en chapitre 1).

Après l'installation du siège enfant, avancez le siège passager avant d'au moins un cran. Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avant d'installer un siège enfant sur les ancrages ISOFIX d'une place arrière latérale, assurez-vous que les boucles de ceinture ne se situent pas entre les deux ancrages ISOFIX de cette place. Si nécessaire, déplacez la boucle de la place concernée vers l'intérieur du véhicule.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez le siège situé devant au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, reculez le siège le plus possible et avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 3).

Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant. Reportez-vous aux paragraphes « Siège avant » en chapitre 1 ou « Fonctionnalité des sièges arrière » en chapitre 3.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale. **RISQUE**

DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture : reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/4)

Visuel d'installation version cinq places



59728



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté : reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/4)

Visuel d'installation version quatre places



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE.**

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté : reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/4)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager sans airbag ou avec airbag désactivé	Place avant passager avec airbag sans désactivation	Places arrière latérales	Place arrière centrale Version cinq places UNIQUEMENT
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (1)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	X	X	U (2)	U (2)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	X	U (2)	U (2)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	X	U (3)	U (3)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	X	U - B2 (3)	U (3)

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (4/4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrières » en chapitre 3. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (1/4)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière latérales	Place arrière centrale Version cinq places UNIQUEMENT
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (1)	X
Siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C], R2 [D]	X	IL (1)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF - IL (2)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2	X	IUF - IL (2)	X

Siège i-Size			X	i-U	X
---------------------	--	--	---	-----	---

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (2/4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1)** Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 3. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B] et F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] et R2 [D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F] et L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2 : rehausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (3/4)

Visuel d'installation version cinq places



59171



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté : reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (4/4)

Visuel d'installation version quatre places



59170

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE.**



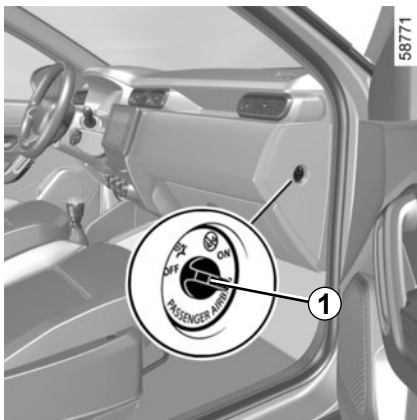
L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté : reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

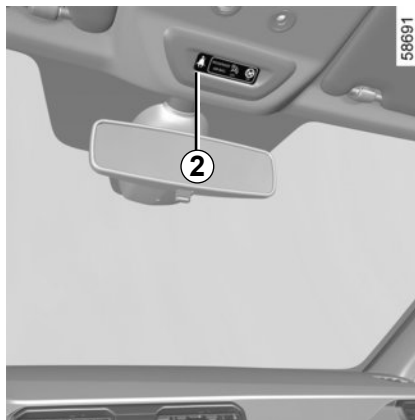
SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)



Désactivation de l'airbag passager avant (suivant véhicule)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIFÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

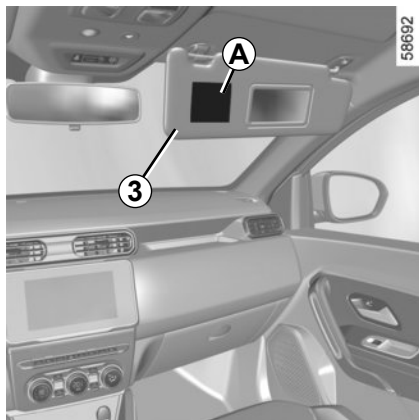


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

58035

(A)



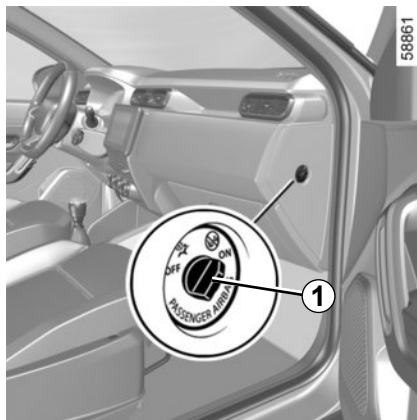
58034

(B)



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** ou, suivant véhicule, **B** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple d'étiquettes ci-dessus) vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)



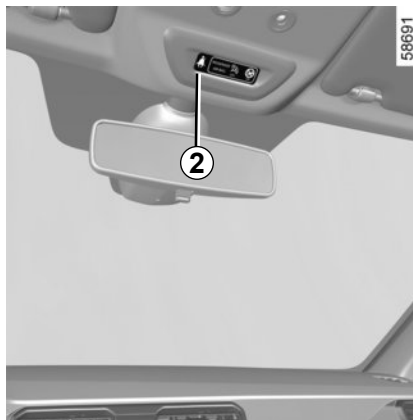
Activation de l'airbag passager avant

(suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  **2** est éteint sur l'afficheur **2**.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

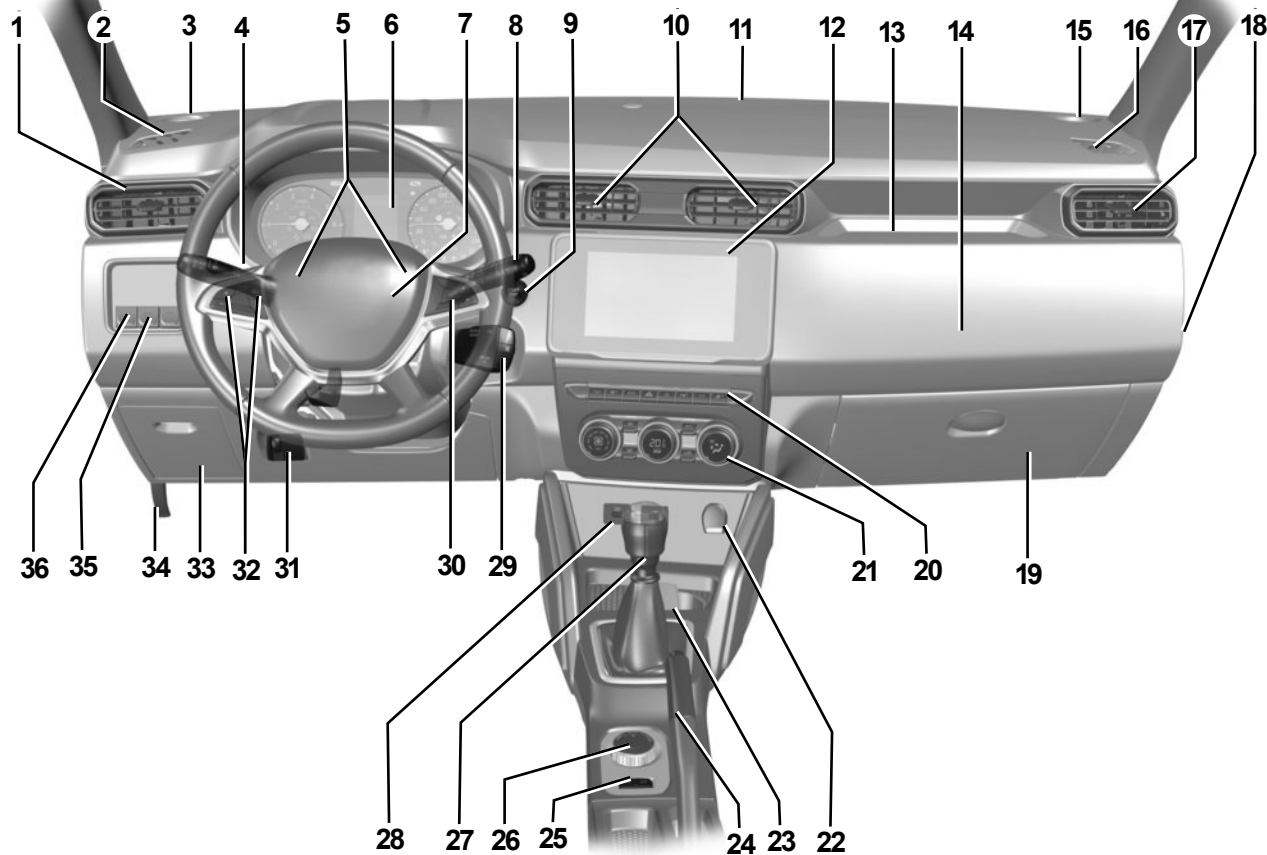


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/12)



58774

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/12)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Aérateur latéral.

2 Frise de désembuage latérale.

3 Tweeter.

4 Manette de :

- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feu de brouillard arrière.

5 Avertisseur sonore.

6 Tableau de bord.

7 Emplacement airbag conducteur.

8 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.

9 Bouton de démarrage.

10 Aérateurs centraux.

11 Frise de désembuage centrale.

12 Emplacement pour radio, système de navigation ou vide-poches.

13 Rangement supérieur de planche de bord.

14 Emplacement airbag passager.

15 Tweeter.

16 Frise de désembuage latérale.

17 Aérateur latéral.

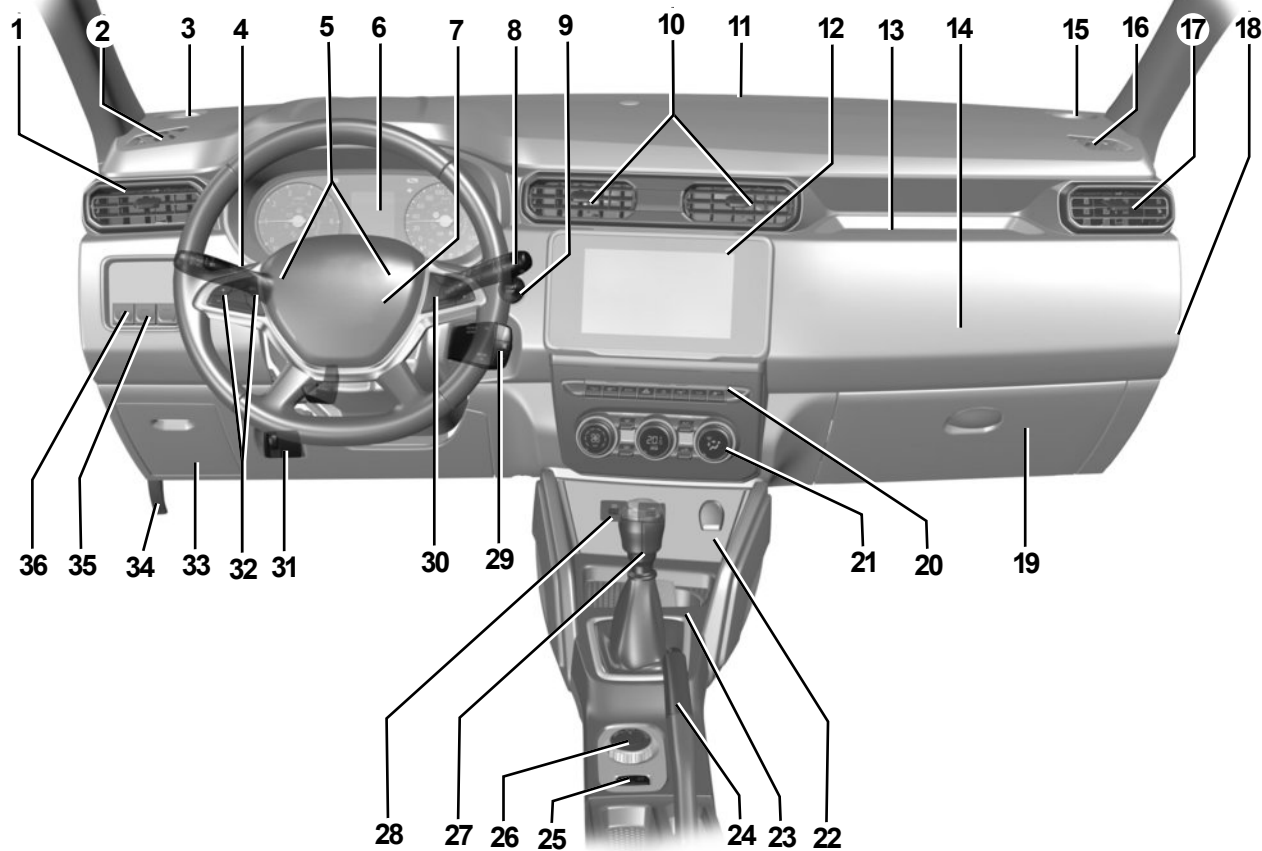
18 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.

19 Boîte à gants.

20 Contacteur général de :

- activation/désactivation d'ESC version **4x4 (4WD)**,
- activation/désactivation du système camera à vue multiple,
- activation/désactivation de l'aide au parking,
- activation/désactivation de condamnation électrique des portes,
- activation/désactivation de feux de détresse,
- activation/désactivation du mode ECO,
- activation/désactivation de la fonction **Stop and Start**,
- activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (3/12)



58774

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (4/12)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

21 Commandes de chauffage ou de climatisation.

22 Allume-cigares ou prise d'accès-
soires.

23 Porte-bouteilles.

24 Frein à main.

25 Contacteur général de :

- limiteur de vitesse,
- régulateur de vitesse.

26 Sélecteur de mode **4x2 (2WD)**, **4x4 (4WD)**.

27 Levier de vitesses.

28 Prises multimédia.

29 Commandes satellite radio.

30 Commande:

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
- vocale du système multimédia.

31 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.

32 Commandes des paramétrages de fonctions :

- limiteur de vitesse,
- régulateur de vitesse.

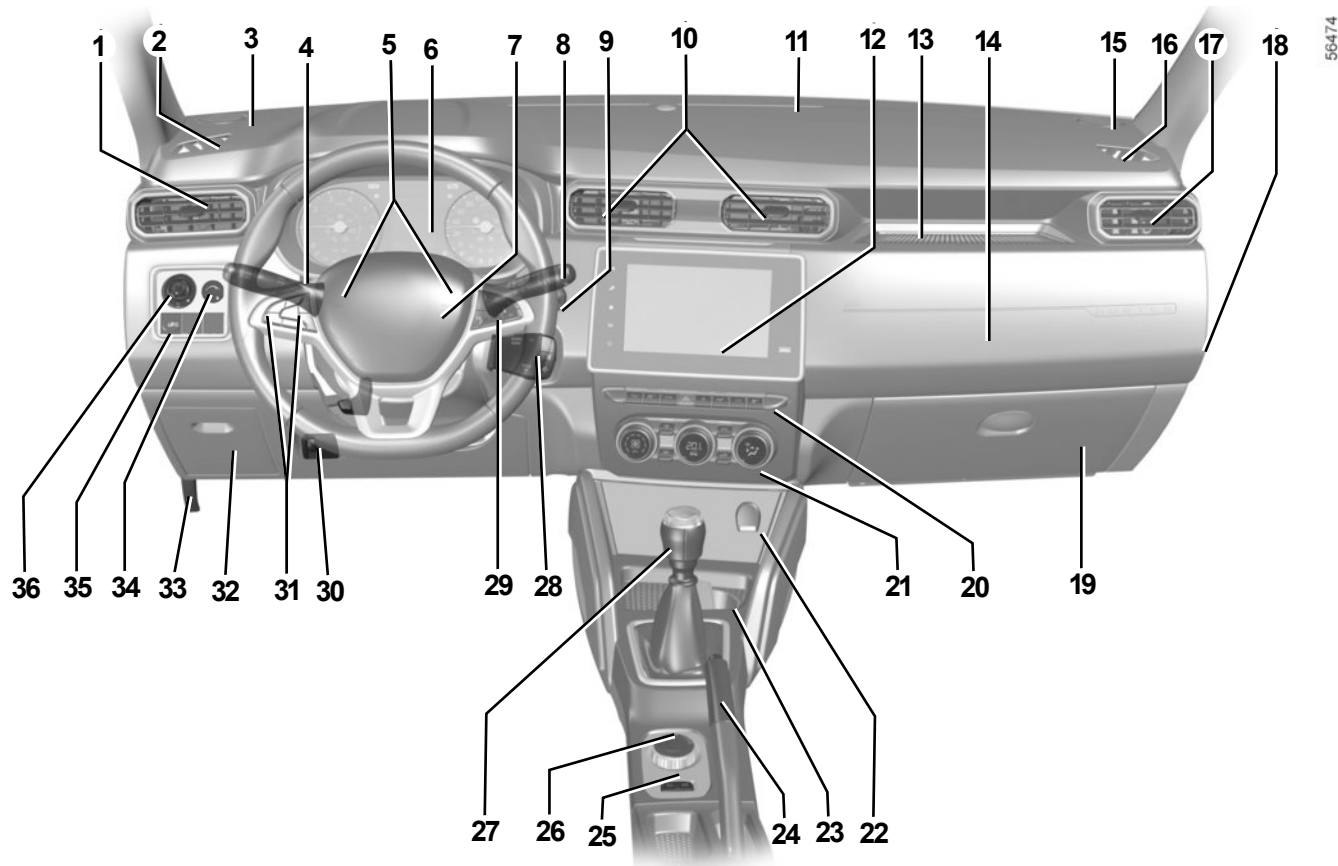
33 Trappe à fusibles.

34 Commande de déverrouillage du capot moteur.

35 Commande d'activation/désactivation de la fonction avertisseur d'angle mort.

36 Commande GPL.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (5/12)



56474

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (6/12)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Aérateur latéral.

2 Frise de désembuage latérale.

3 Tweeter.

4 Manette de :

- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feu de brouillard arrière.

5 Avertisseur sonore.

6 Tableau de bord.

7 Emplacement airbag conducteur.

8 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.

9 Bouton de démarrage.

10 Aérateurs centraux.

11 Frise de désembuage centrale.

12 Emplacement pour radio, système de navigation ou vide-poches.

13 Rangement supérieur de planche de bord.

14 Emplacement airbag passager.

15 Tweeter.

16 Frise de désembuage latérale.

17 Aérateur latéral.

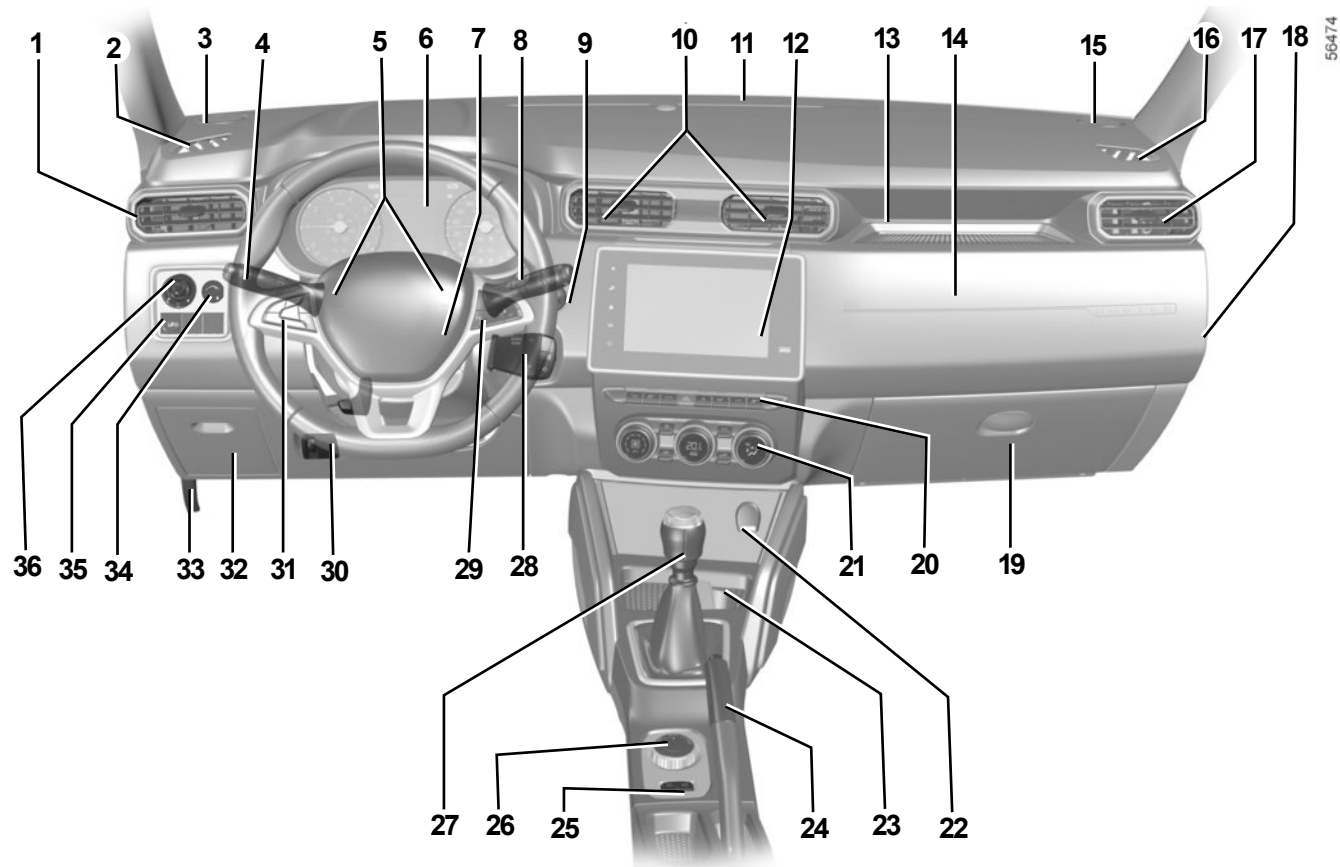
18 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.

19 Boîte à gants.

20 Contacteur général de :

- activation/désactivation d'ESC version **4x4 (4WD)**,
- activation/désactivation du système camera à vue multiple,
- activation/désactivation de l'aide au parking,
- activation/désactivation de condamnation électrique des portes,
- activation/désactivation de feux de détresse,
- activation/désactivation du mode ECO,
- activation/désactivation de la fonction **Stop and Start**,
- activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (7/12)



56474

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (8/12)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

21 Commandes de chauffage ou de climatisation.

22 Allume-cigares ou prise d'accès-
soires.

23 Porte-bouteilles.

24 Frein à main.

25 Contacteur général de :

- limiteur de vitesse,
- régulateur de vitesse.

26 Sélecteur de mode **4x2 (2WD)**, **4x4 (4WD)**.

27 Levier de vitesses.

28 Commandes satellite radio.

29 Commande:

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
- vocale du système multimédia.

30 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.

31 Commandes des paramétrages de fonctions :

- limiteur de vitesse,
- régulateur de vitesse.

32 Trappe à fusibles.

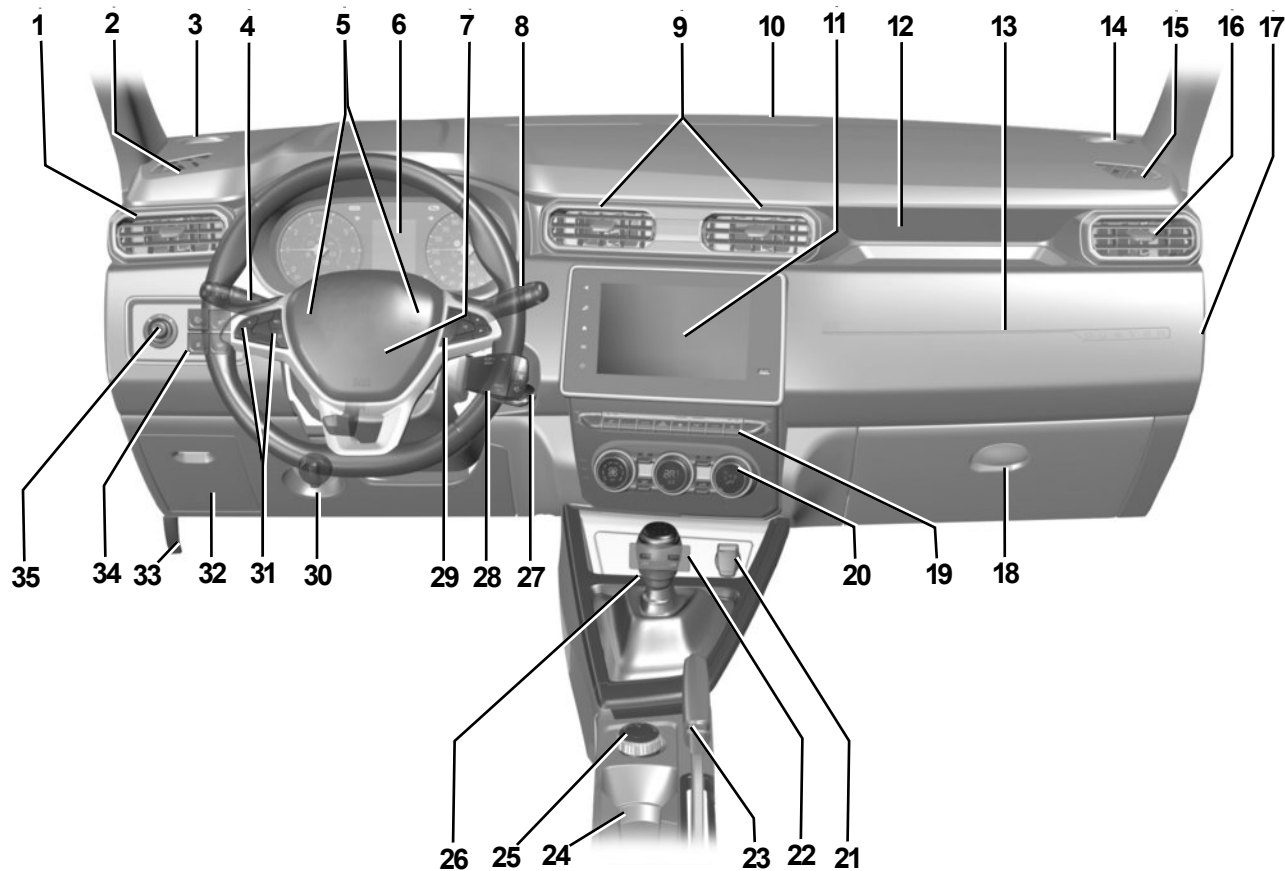
33 Commande de déverrouillage du capot moteur.

34 Commande GPL.

35 Commande d'activation/désactivation de la fonction avertisseur d'angle mort.

36 Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (9/12)



53805

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (10/12)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Aérateur latéral.

2 Frise de désembuage latérale.

3 Tweeter.

4 Manette de :

- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feu de brouillard arrière.

5 Avertisseur sonore.

6 Tableau de bord.

7 Emplacement airbag conducteur.

8 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.

9 Aérateurs centraux.

10 Frise de désembuage centrale.

11 Emplacement pour radio, système de navigation ou vide-poches.

12 Rangement supérieur de planche de bord.

13 Emplacement airbag passager.

14 Tweeter.

15 Frise de désembuage latérale.

16 Aérateur latéral.

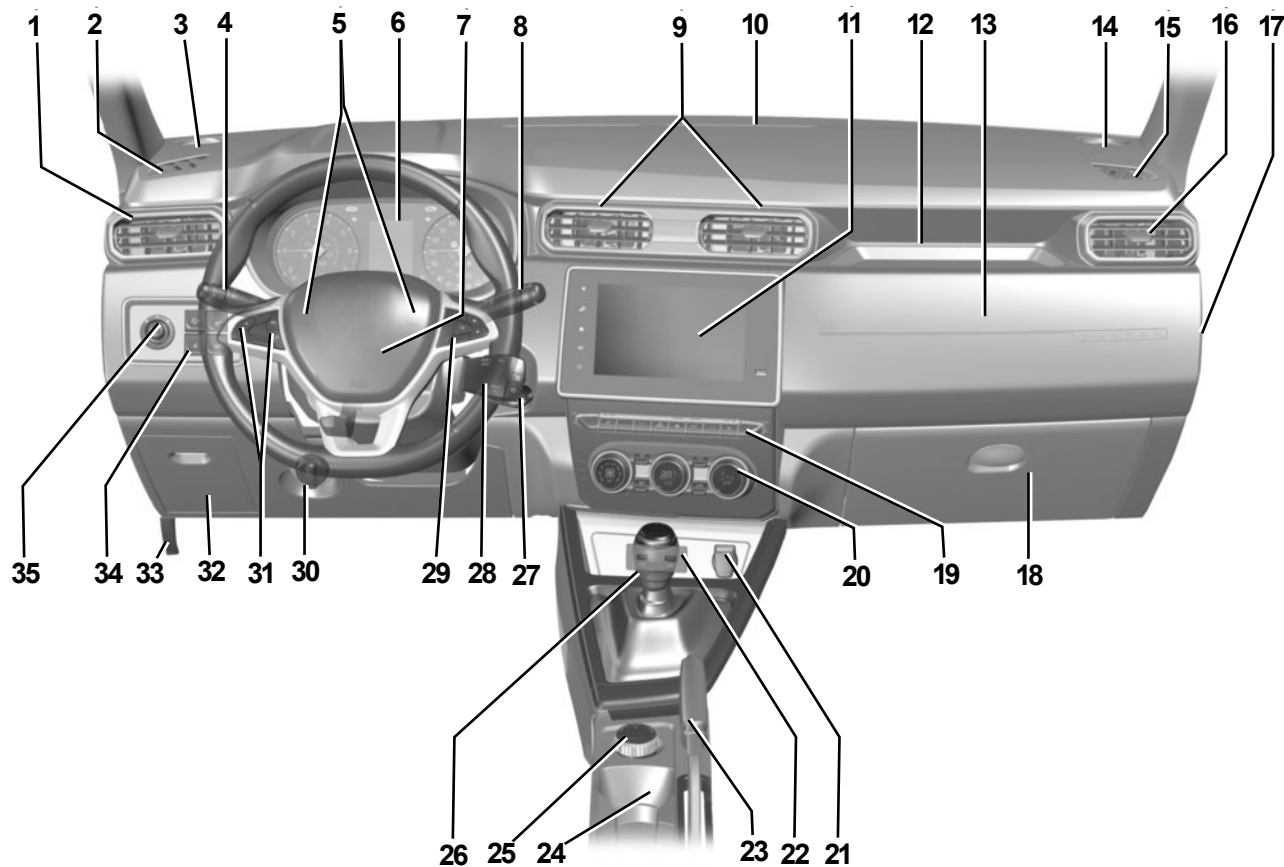
17 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.

18 Boîte à gants.

19 Contacteur général de :

- activation/désactivation des sièges chauffants avant,
- activation/désactivation du mode ECO,
- activation/désactivation de feux de détresse,
- activation/désactivation de condamnation électrique des portes,
- activation/désactivation de l'aide au parking,
- activation/désactivation du système camera à vue multiple.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (11/12)



53805

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (12/12)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

20 Commandes de chauffage ou de climatisation.

21 Allume-cigares ou prise d'accès-
soires.

22 Prises multimédia.

23 Frein à main.

24 Porte-bouteilles.

25 Sélecteur de mode **4x2 (2WD)**, **4x4 (4WD)**.

26 Levier de vitesses.

27 Contacteur de démarrage.

28 Commandes satellite radio.

29 Commande :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
- vocale du système multimédia.

30 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.

31 Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

32 Trappe à fusibles.

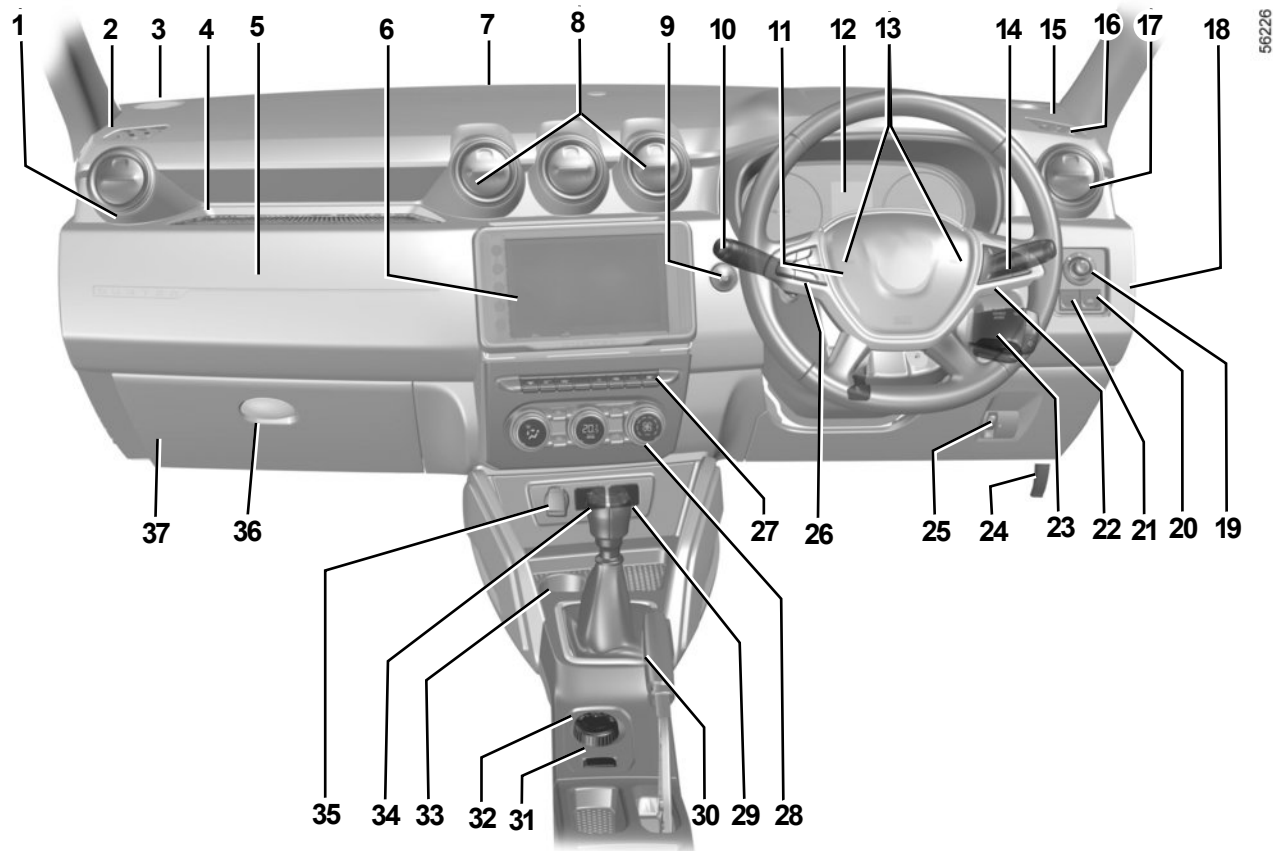
33 Commande de déverrouillage du capot moteur.

34 Contacteur :

- activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente,
- activation/désactivation d'ESC,
- activation/désactivation du chauffage au volant,
- activation/désactivation de la fonction pare-brise dégivrant.

35 Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/4)



56226

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/4)

La présence des équipements **DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.**

1 Aérateur latéral.

2 Frise de désembuage latérale.

3 Tweeter.

4 Rangement supérieur de planche de bord.

5 Emplacement airbag passager.

6 Emplacement pour radio, système de navigation ou vide-poches.

7 Frise de désembuage centrale.

8 Aérateurs centraux.

9 Bouton de démarrage.

10 Manette de :

- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feu de brouillard arrière.

11 Emplacement airbag conducteur.

12 Tableau de bord.

13 Avertisseur sonore.

14 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.

15 Tweeter.

16 Frise de désembuage latérale.

17 Aérateur latéral.

18 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.

19 Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs.

20 Commande GPL.

21 Commande d'activation/désactivation de la fonction avertisseur d'angle mort.

22 Commande:

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
- vocale du système multimédia.

23 Commandes satellite radio.

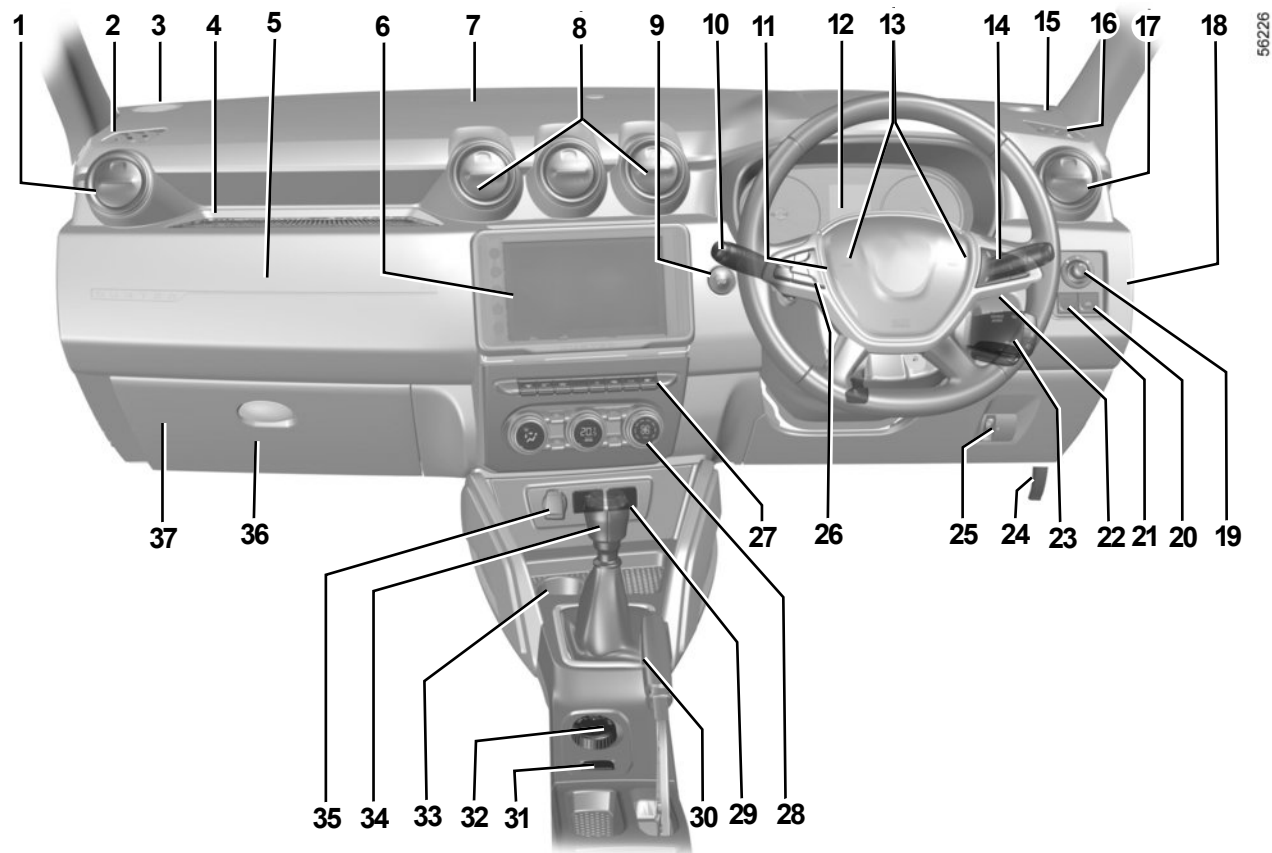
24 Commande de déverrouillage du capot moteur.

25 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.

26 Commandes des paramètres de fonctions :

- limiteur de vitesse,
- régulateur de vitesse.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (3/4)



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (4/4)

La présence des équipements **DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.**

27 Contacteur général de :

- activation/désactivation d'ESC version **4x4 (4WD)**,
- activation/désactivation du système camera à vue multiple,
- activation/désactivation de l'aide au parking,
- activation/désactivation de condamnation électrique des portes,
- activation/désactivation de feux de détresse,
- activation/désactivation du mode ECO,
- activation/désactivation de la fonction **Stop and Start**,
- activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente.

28 Commandes de chauffage ou de climatisation.

29 Prises multimédia.

30 Frein à main.

31 Contacteur général de :

- limiteur de vitesse,
- régulateur de vitesse.

32 Sélecteur de mode **4x2 (2WD)**, **4x4 (4WD)**.

33 Porte-bouteilles.

34 Levier de vitesses.

35 Allume-cigares ou prise d'accès- soires.

36 Boîte à gants.

37 Trappe à fusibles.

TÉMOINS LUMINEUX (1/6)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/6)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

STOP Témoin d'arrêt impératif de couleur rouge

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un signal sonore. Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de couleur orange

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre ou repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis.

TÉMOINS LUMINEUX (3/6)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur : généralités » en chapitre 4). Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause : consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.



Témoin d'Airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact, ou s'il s'allume moteur tournant ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis, suivant véhicule, s'éteint après quelques secondes ou s'affiche en blanc. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement

Reportez-vous au paragraphe « Réservoir réactif » en chapitre 1.



Indicateur de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas).

TÉMOINS LUMINEUX (4/6)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous au paragraphe « Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage » en chapitre 2.



Témoin ESC OFF

Reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite », chapitre 2.



Témoin de porte(s) ouverte(s)

Reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1.



Témoins du régulateur de vitesse

Reportez-vous au paragraphe « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin de limiteur de vitesse

Reportez-vous au paragraphe « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin de survitesse

Un signal sonore retentit et le témoin s'allume tant que le véhicule dépasse 120 km/h.



Témoin de contrôle de la vitesse en descente

Reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.



Témoin de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (5/6)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droite



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur (reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2) puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il peut aussi s'allumer lors d'un dépannage de la batterie : reportez-vous au paragraphe « Volant de direction, Direction assistée » en chapitre 1.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte du système filtre à particules

Reportez-vous aux paragraphes « Particularités des versions essence » et « Particularités des versions diesel » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (6/6)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

ECO

Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, Eco conduite » en chapitre 2.

**4WD
LOCK**

Témoin du mode 4 roues motrices

Reportez-vous au paragraphe « Mode 4WD Lock » en chapitre 2.

2WD

Témoin du mode 2 roues motrices

Reportez-vous au paragraphe « Mode 2WD » en chapitre 2.

(P)

Témoin de serrage du frein

Reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en chapitre 2.

!

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Sur l'afficheur B



Airbag passager ON

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1.



Airbag passager OFF

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1.



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, de la ceinture passager avant

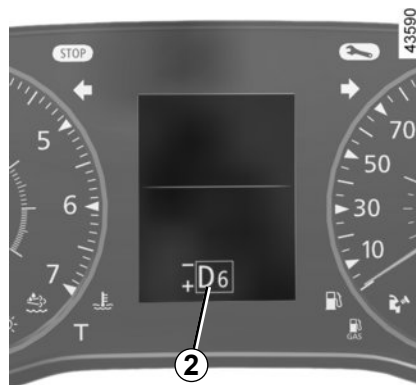
Il s'allume à la mise du contact puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut déclencher le témoin d'alerte.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/2)



Compte-tours 1 (tr/mn x 1000)



Afficheur boîte de vitesses automatique 2

Il indique le rapport de boîte engagé. Reportez-vous en chapitre 2 «Boîte de vitesses automatique».

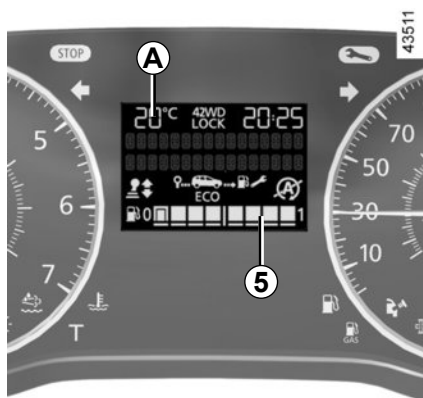


**Indicateur de vitesse 3 et, suivant véhicule, 4
(km ou miles par heure)**

Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur de vitesse homologué 3.

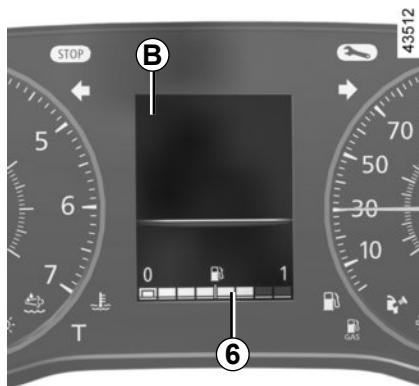
L'indicateur 4 est donné à titre indicatif.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/2)



Indicateur de niveau carburant 5 ou 6

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum, les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant clignote ou, suivant véhicule, s'allume.

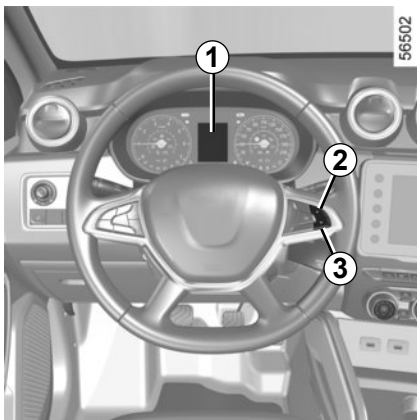


Ordinateur de bord A ou B

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

En utilisation **4x4 (4WD)** sur terrain accidenté, vous risquez d'avoir une information erronée sur le niveau de carburant. Attendez le retour du roulage sur terrain plat et la stabilisation de l'allumage des pavés pour identifier correctement ce niveau.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord 1

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

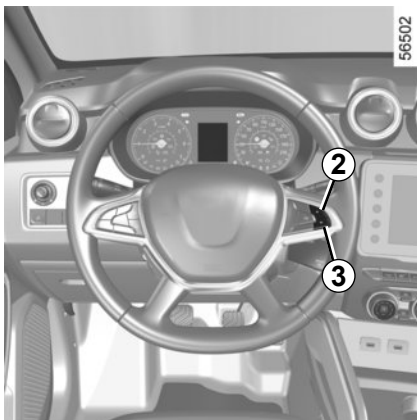
Touches de sélection de l'affichage 2 ou 3

Faites défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur le bouton **2** ou **3** (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;
- b) paramètres de voyage :
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible avec le carburant restant ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;
 - consommation moyenne GPL ;
 - autonomie prévisible avec le carburant restant GPL ;
 - distance GPL ;
- c) vitesse instantanée ;
- d) autonomie de révision ;
- e) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- f) journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

- g) autonomie prévisible avec le réactif restant ;
- h) température eau moteur ;
- i) heure et température extérieure ;
- j) réglage général.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne et de vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

La consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Particularités des versions GPL

Pour accéder aux informations et à la réinitialisation des paramètres de voyage GPL (reportez-vous aux pages suivantes), veuillez basculer sur le mode GPL, reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions GPL » en chapitre 2.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/8)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l’affichage sélectionné
101778 km 112.4 km	 a) Totalisateur général et partiel.
Moyenne   5.8 L/100	 b) Paramètres de voyage : Consommation moyenne. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
Instantanée  7.4 L/100	 Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse, suivant véhicule, de 20 km/h.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/8)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Autonomie  541 km	⇒ b) Paramètres de voyage (suite) : Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
Distance  522 km	⇒ Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
Moyenne  123.4 km/h	⇒ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

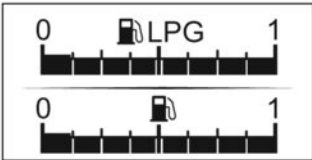
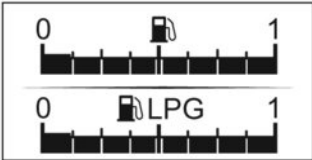
ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/8)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Moyenne GPL  --.- L/100	 b) Paramètres de voyage (suite) : Consommation moyenne GPL
Autonomie GPL  --- km	 Autonomie prévisible avec le carburant restant GPL.
Distance GPL  --- km	 Distance GPL parcourue depuis le dernier Top Départ.
90 km/h	 c) Vitesse instantanée (suivant véhicule).

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/8)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	⇒ Mode essence.
	⇒ Mode GPL.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (5/8)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision		
Autonomie de révision ➡ Révision dans 30 000 Km / 12 mois ➡ Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours ➡ Faire révision		d) Autonomie de révision. Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 3 ou 4 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 2 ou 3 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision. Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.		

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (6/8)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)	
Autonomie de révision ➡ Vidange dans 30 000 Km / 12 mois ➡ Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours ➡ Faire révision	d) Autonomie de vidange Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 3 ou 4 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision puis, appuyez la touche 2 pour visualiser l'autonomie de vidange (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de vidange atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . Le véhicule nécessite alors une vidange le plus rapidement possible.
Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 2 ou 3 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange. Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.	

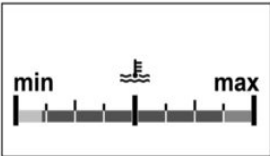
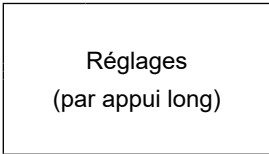
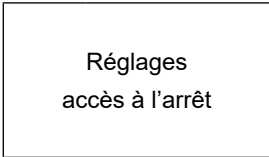
ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (7/8)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ajuster Pression pneus et init.	 e) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.
Pas de message mémoire	 f) Journal de bord. Affichage successif : – des messages d'information (ESC désactivé/activé, STOP and START activé...); – des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler, airbag à contrôler...).
PREVOIR ADBLUE AVANT 2400km	 g) Autonomie prévisible avec le réactif restant. Reportez-vous au paragraphe « Réservoir réactif » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (8/8)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	➡ h) Température eau moteur.
	➡ i) Heure et température extérieure.
	➡ j) Réglage général. Appuyez sur la touche 3 ou 4 pendant environ 5 secondes pour sélectionner la langue d'affichage.
	➡ Indique que pour accéder au menu « Réglage général », vous devez arrêter le véhicule.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« Tourner volant + start »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Direction non verrouillée »	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. – Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin . Reportez-vous au paragraphe « Réservoir réactif » en chapitre 1.
« Appel SOS à contrôler »	Indique une défaillance dans le système d'appel d'urgence.

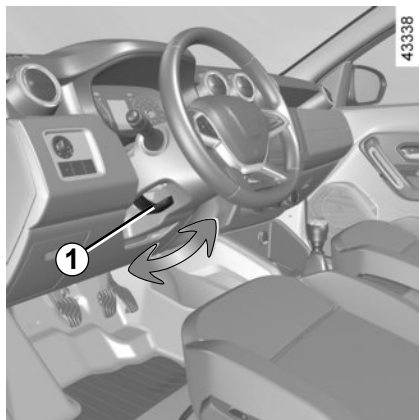
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème sur le système de freinage. Serrez manuellement le frein de parking assisté et assurez-vous de l'immobilisation du véhicule à l'aide d'une cale.
« Panne électrique DANGER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Risque casse boîte de vitesses »	Indique une défaillance de boîte de vitesses automatique.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE (1/2)



Réglage du volant

Suivant véhicule, la position du volant est réglable en hauteur et en profondeur.

Pousser le levier **1** vers le bas et mettez le volant dans la position désirée ; remonter le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Chauffage du volant

(suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction sur les zones **3** et **4**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

- En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin intégré au contacteur **2** reste allumé.

Nota : Après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci appuyez deux fois sur le contacteur **2**.

Sans nouvel appui sur le contacteur **2**, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

- En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin intégré au contacteur **2** s'éteint.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE (2/2)

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Cas particulier

Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de la direction assistée doit être réalisée. Pour cela :

- véhicule à l'arrêt et sur sol horizontal ;
- conducteur seul dans le véhicule, démarrez le moteur : le témoin  et/ou, suivant véhicule, le message « Direction à contrôler » s'affichent au tableau de bord ;
- tournez complètement le volant jusqu'en butée vers la gauche puis, vers la droite. Au prochaine redémarrage du moteur, le témoin et/ou, suivant véhicule, le message s'éteignent.

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Particularité du Stop and Start

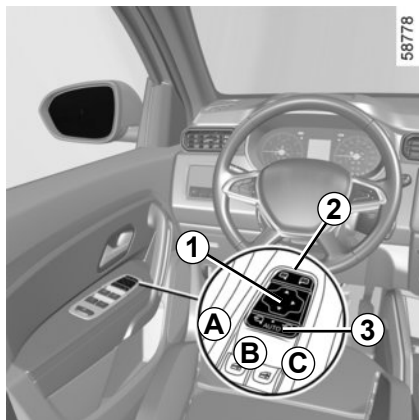
À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

RÉTROVISEURS (1/2)



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur tournant, le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière, reportez-vous au paragraphe « Chauffage, ventilation, air conditionné » en chapitre 3.

Rétroviseurs rabattables

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**). Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en **B**.

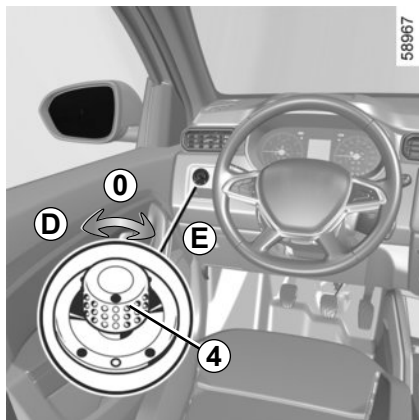


Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

RÉTROVISEURS (2/2)

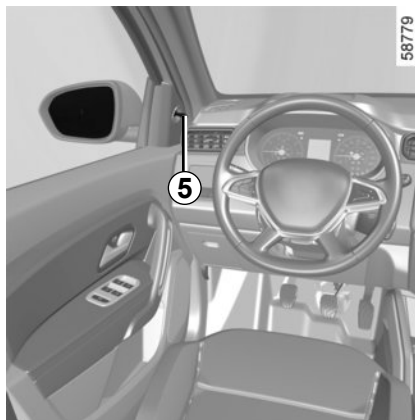


Rétroviseurs extérieurs à commande électrique (suite)

Suivant véhicule, **contact mis**, manœuvrez le bouton **4** :

- position **D** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

0 étant la position inactive.



Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez la manette **5**.

Rétroviseurs rabattables

Rabattez manuellement le rétroviseur contre la vitre de la porte.



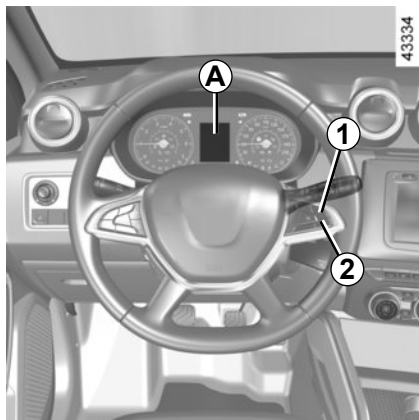
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur intérieur est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les phares d'un véhicule suiveur, basculez le levier **6**.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE (1/2)



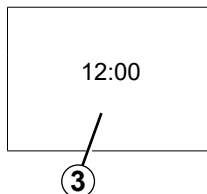
Afficheur A

Pour accéder à l'affichage **3** dédié au réglage de l'heure, appuyez quelques secondes sur le bouton **1** ou **2**.

Les heures clignotent. Vous êtes en mode réglage, faites un appui sur le bouton **1** ou **2** pour régler les heures.

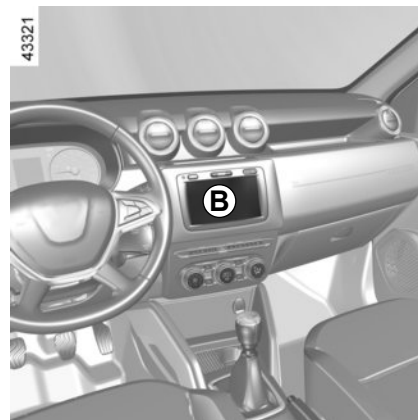
Attendez quelques secondes, les minutes clignotent : faites des appuis sur le bouton **1** ou **2** pour les régler.

Réglage terminé, attendez quelques secondes avant de changer l'afficheur.



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.



Afficheur B

Véhicules équipés d'écran multimédia, systèmes d'aide à la navigation, téléphones...

Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise, entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



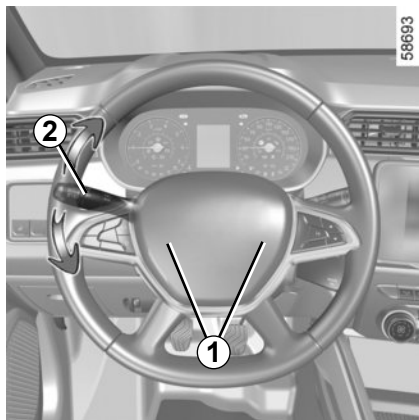
Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur un des emplacements **1**.

Avertisseur lumineux

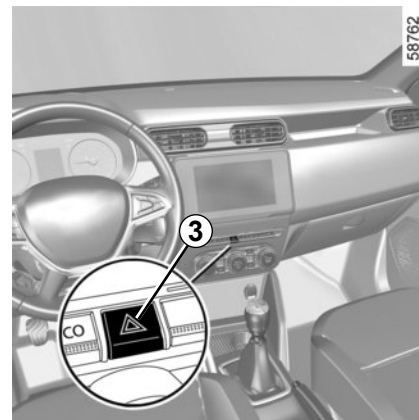
Pour obtenir un appel lumineux, tirez vers vous la manette **2**, puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **2** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsionnel

Donnez une impulsion brève à la manette **2** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



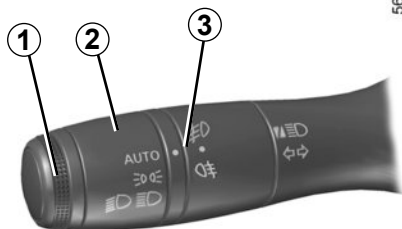
Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **3**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/4)



56554

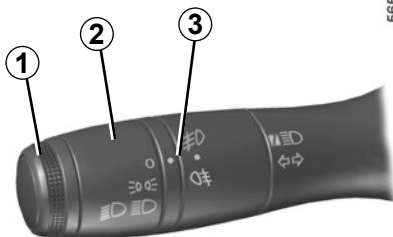


Feux de position

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Un témoin s'allume au tableau de bord

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour (reportez-vous au paragraphe « Réglage des faisceaux lumineux » en chapitre 1).



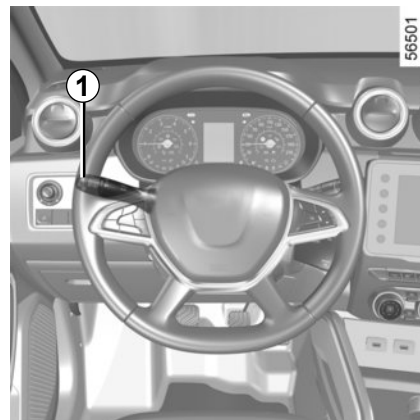
56553

Fonction allumage des feux de jour

(feux avant uniquement)

Lorsque le véhicule en est équipé, les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Particularité : Le feu de jour s'éteint automatiquement tant que le feu de direction est en fonction.

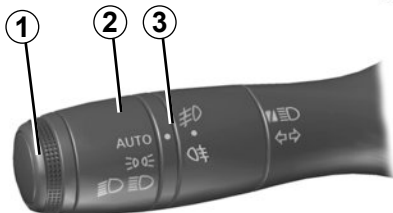


56501



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

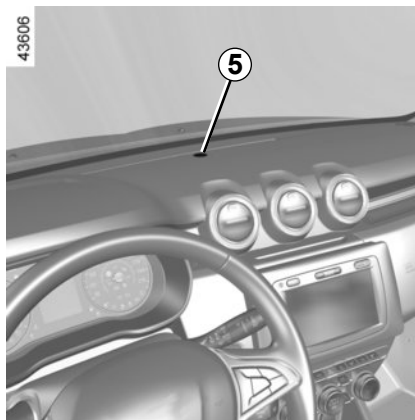
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/4)



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.



Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Veillez toujours à ce que :

- le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...) ;
- le capteur de lumière **5** ne soit pas occulté (saletés, objets...).



Feux de route

Moteur tournant et feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Extinction des feux de croisement

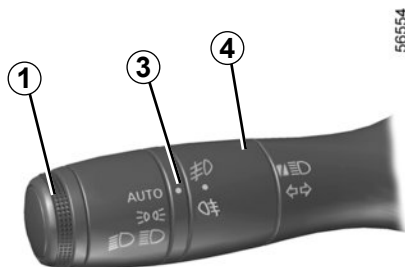
Il y a deux possibilités :

- manuellement, amenez la bague **2**

en position  ou suivant véhicule, en position **0** ;

- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2** en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/4)



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Extinction des feux de brouillard

Il y a deux possibilités :

- manuellement, suivant véhicule, faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord ;
- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, au verrouillage du véhicule et pour les feux de brouillard arrière, à l'ouverture de la porte conducteur.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/4)

Fonction accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule accompagné d'un signal sonore.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX (1/2)

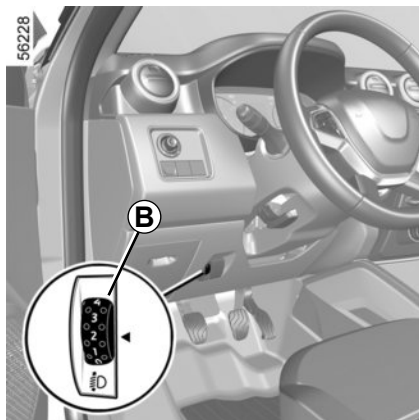


Suivant véhicule, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser les faisceaux et dans le sens des aiguilles d'une montre pour les lever.

En cas de réglages manuels	
Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge	
	Commande A
	4x2, 4x4
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec un passager et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3
Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande A en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicule.	

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX (2/2)

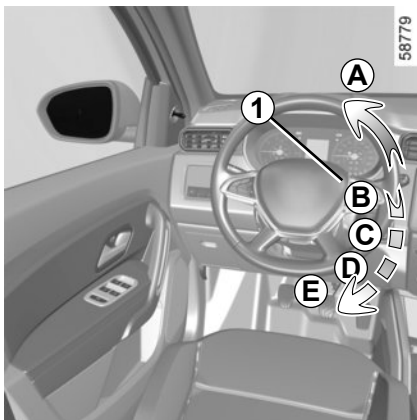


Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **B** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **B** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

En cas de réglages manuels	
Exemples de position de réglage de la commande B en fonction de la charge	
	Commande B
	4x2, 4x4
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec un passager et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3
Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande B en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicule.	

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (1/4)



Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **1** :

A Balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B Arrêt.

C Balayage intermittent.

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

D Balayage continu lent.

E Balayage continu rapide.



Lave-vitre avant

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise, ...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

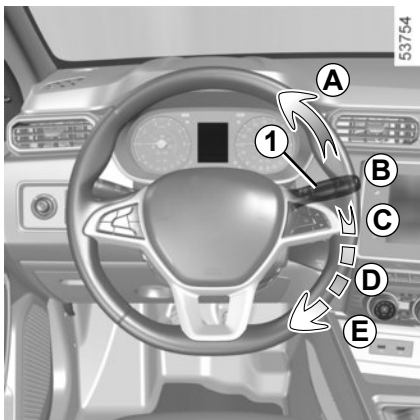
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres : remplacement » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (2/4)



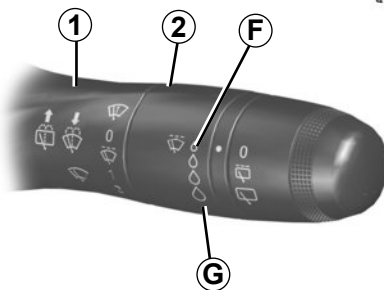
Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B arrêt



C fonction essuyage automatique (suivant véhicule)

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

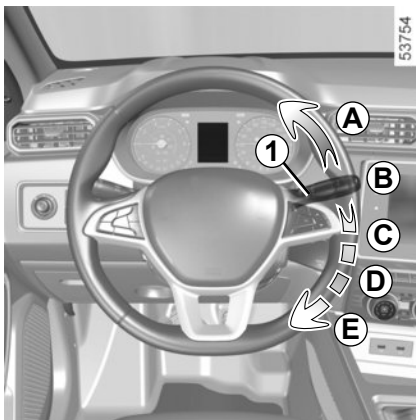
ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (3/4)

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



D balayage continu lent

E balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

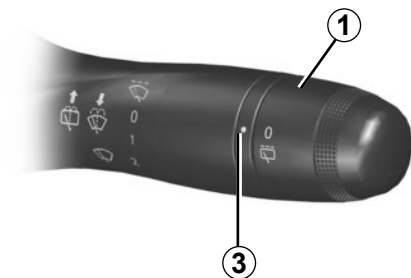
Gicleurs chauffants

(suivant véhicule)

Les gicleurs sont chauffés lorsque vous activez le désembuage du pare-brise.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (4/4)

56552



Essuie-vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **3**.



Essuie-lave-vitre arrière

Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, trois aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

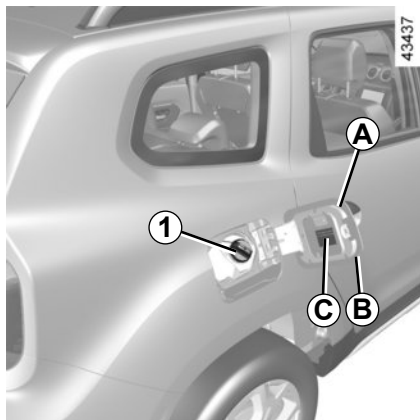
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres : remplacement » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/6)

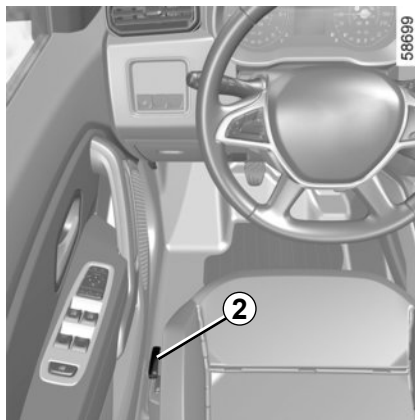


Versions essence et Diesel

Capacité utilisable du réservoir :
50 litres environ.

Pour ouvrir le portillon **A**, passez le doigt dans la découpe **B** ou, suivant véhicule, tirez le levier **2**, pour déverrouiller le portillon **A** : le portillon s'entrouvre.

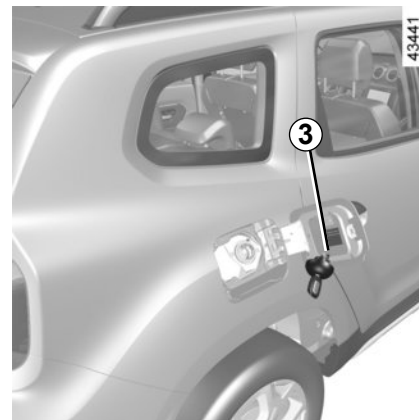
Suivant véhicule, le bouchon de remplissage **1** se déverrouille avec la clé de contact. Sinon, il est lié au véhicule par un fil plastique.



Dévissez le bouchon **1**. Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **3** sur le portillon **A** pour suspendre le bouchon **1**.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Après le remplissage, remettez le bouchon **1** et repoussez le portillon **A** avec la main jusqu'en butée.



Bouchon de remplissage : **il est spécifique.**

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous au Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/6)

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette **C** située dans la trappe à carburant.

Reportez-vous au tableau « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.

Risque d'incendie.

Version essence

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette **C** située dans la trappe à carburant.

Version Diesel

Utilisez impérativement du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette **C** située dans la trappe à carburant.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles: reportez-vous au tableau « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/6)

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour repousser le clapet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet et son pourtour doivent rester propres.

Après le remplissage, remettez le bouchon **1** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Version essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

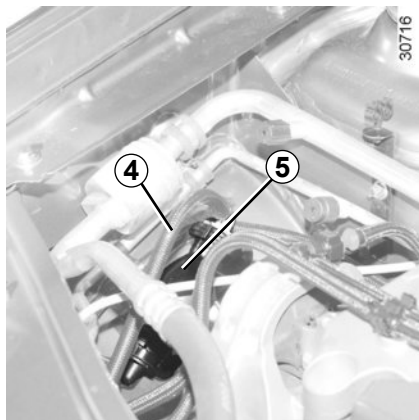


Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT (4/6)



Poire de réamorçage

(version diesel)

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur.

Nota : la poire est située toujours sur le côté droit du compartiment moteur.

Actionnez la poire **5** jusqu'à ce que le carburant s'écoule dans le tuyau **4**.

Si le moteur ne redémarre pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
Risque de blessures.

RÉSERVOIR CARBURANT (5/6)

Capacité utilisable du réservoir
GPL : 34 litres ou, suivant véhicule,
49 litres, environ.

Remplissage carburant GPL

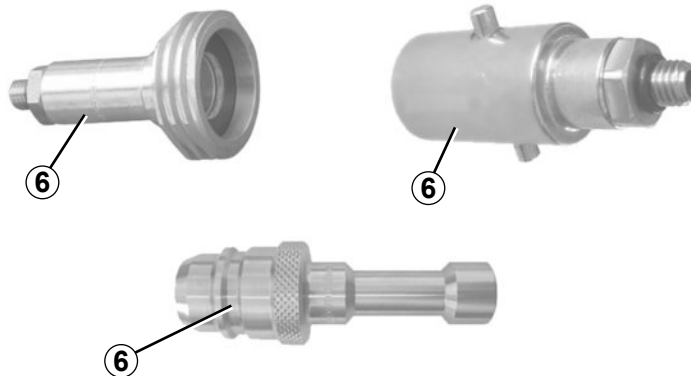
Serrez le frein à main, arrêtez le moteur, coupez le contact et éteignez les feux. Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité indiquées dans les stations de remplissage.

Suivant pays, avant d'effectuer le plein, vissez l'adaptateur de remplissage **6** sur l'embout de remplissage du réservoir GPL.

Il est conseillé de toujours effectuer un remplissage complet du réservoir.

Lorsque la pompe arrête de délivrer du GPL, ou lorsque le débit de la pompe diminue de façon importante, le niveau maximum de GPL est atteint.

Vous ne devez pas alors tenter de poursuivre le remplissage.



36115

Station de remplissage sans libre service

Dans le cas où le personnel de la station service réalise le remplissage GPL, donnez-lui l'adaptateur de remplissage **6**.

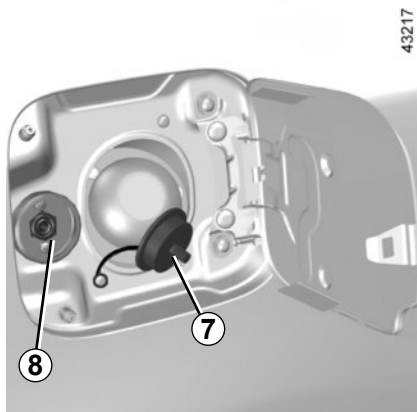
IMPORTANT : adaptateur de remplissage GPL 6

Suivant pays, l'utilisation d'un adaptateur spécifique est nécessaire au remplissage GPL.

L'adaptateur de remplissage **6** est fourni dans une pochette dans la boîte à gants. Sa présence dans le véhicule dépend du pays de commercialisation.

Avant un déplacement dans un autre pays il est impératif de consulter un Représentant de la marque pour connaître le type d'adaptateur à utiliser le cas échéant.

RÉSERVOIR CARBURANT (6/6)



Station de remplissage avec libre service

Nous vous conseillons de porter des gants pour manipuler le pistolet de GPL.

Ouvrez le portillon du réservoir de votre véhicule et dévissez le bouchon **7** de l'embout de remplissage du GPL **8**.

Suivez attentivement les informations expliquant comment effectuer le ravitaillement présentes sur le distributeur de GPL.

En fonction du type de station, il peut être nécessaire de faire un appui long sur le bouton de la station avant que le remplissage démarre.

Lorsque la pompe s'arrête ou a des difficultés à fonctionner, c'est que le niveau de remplissage maximum du réservoir (80 %) a été atteint.

Le remplissage s'arrête dès que vous relâchez le bouton. Débloquez le levier d'arrêt (une petite quantité de gaz peut sortir), enlevez le pistolet et placez-le sur le distributeur.

Après le remplissage, remettez le bouchon **7** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF (1/5)

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

Le réactif est destiné aux moteurs diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation de réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

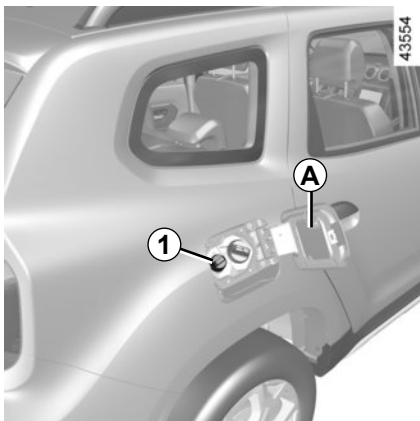
Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.

Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction **STOP and START**). Coupez impérativement le contact. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



En cas d'alerte « xxxKM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage. Risque d'immobilisation du véhicule.

RÉSERVOIR RÉACTIF (2/5)



Remplissage

Capacité utilisable du réservoir :

suivant véhicule, **15** ou **14,4 litres** environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Dans les autres cas de remplissage, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Précaution d'emploi

Lors du remplissage :

- **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...**
- veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

RÉSERVOIR RÉACTIF (3/5)

Par conditions extrêmes climatiques froides

En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « REMPLIR ADBLUE AVANT 1200Km » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10°C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de réactif

( allumé), gardez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.

Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur tournant**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « ---REEMPLIR ADBLUE » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF (4/5)

Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Que faire ?
-	« PREVOIR ADBLUE AVANT 2400km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« REMPLIR ADBLUE AVANT 1200km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« xxxKM BLOCAGE R E M P L I R ADBLUE »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : - tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; - tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible .
 s'allume.	« 0KM BLOCAGE R E M P L I R ADBLUE »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

RÉSERVOIR RÉACTIF (5/5)

Anomalies de fonctionnement du système

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« ANTIPOLLUTION A CONTROLLER » « QUALITE ADBLUE A CONTROLLER » « INJECTION ADBLUE A CONTROLLER »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« xxxKM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible. Ces alertes se répètent : - tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste entre 800 km et 200 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; - tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0KM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible. Faites appel à un Représentant de la marque.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage, Contacteur démarrage	2.2
Démarrage, Arrêt du moteur : véhicule avec clé	2.3
Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec carte	2.7
Fonction Stop and Start.	2.13
Particularités des versions essence	2.17
Particularités des versions diesel	2.19
Particularités des versions GPL	2.21
Conseils de conduite, ECO conduite.	2.25
Conseils entretien et antipollution	2.30
Environnement	2.31
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.32
Levier de vitesses / Frein à main.	2.36
Transmission : 4 roues motrices (4WD)	2.37
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.42
Limiteur de vitesse.	2.47
Régulateur de vitesse	2.52
Boîte de vitesses automatique	2.58
Aide au parking	2.62
Caméra de recul	2.66
Avertisseur d'angle mort	2.69
Caméra multivues	2.73
Appel d'urgence.	2.79

RODAGE, CONTACTEUR DÉMARRAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ».

Cela ne présente aucun risque.

Position « Stop et blocage de direction » A

Pour verrouiller, retirez la clé **1** et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

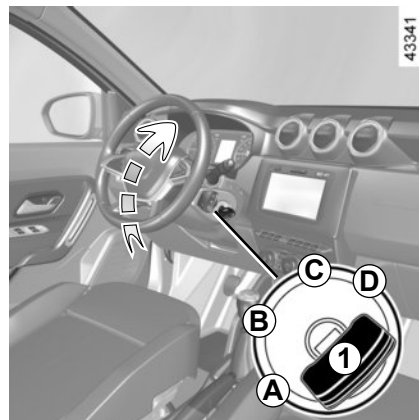
Position « Accessoires » B

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » C

Le contact est mis.

- **version essence :** vous êtes prêt à démarrer.
- **version diesel :** le moteur est en préchauffage.



Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, ramenez la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé (1/4)

Démarrage du moteur

Suivant véhicule, lorsque une vitesse est engagée, pour pouvoir démarrer le moteur, vous devez appuyer sur la pédale d'embrayage ou mettre le levier de vitesses au point mort. Le message « Point mort + START » apparaît sur l'ordinateur de bord pour vous en informer.

Par grand froid (température inférieure à - 20 °C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

En cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à - 10°C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.

Version essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**,
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Version diesel

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **C** et maintenez cette position jusqu'à extinction du témoin de préchauffage moteur.

Aenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.

Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Avant de démarrer, positionnez le levier en position P.

Reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **A**.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé (2/4)

Version GPL

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

Le véhicule ne peut pas démarrer ou rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélération, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir d'essence dès que possible.

Pour plus d'informations sur les versions GPL, reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions GPL » en chapitre 2.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

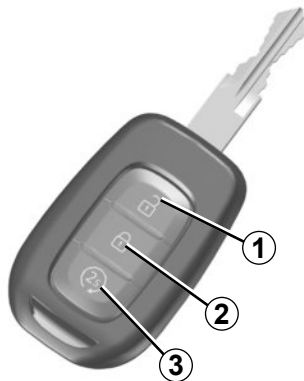
Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs complémentaires aux ceintures.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé (3/4)

39814



Démarrage du moteur à distance

Initialisation

Lorsque le véhicule en est équipé, faites un appui bref sur le bouton de déverrouillage **1** puis effectuez deux appuis successifs d'environ 3 secondes sur le bouton de démarrage à distance **3**. Le temps entre les deux appuis doit être inférieur à 5 secondes. Les feux de détresse s'allument fixe pendant 3 secondes pour confirmer l'initialisation du système.

Nota : Dès que la fonction a été activée, elle ne peut pas être désactivée.

Nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.

Fonctionnement

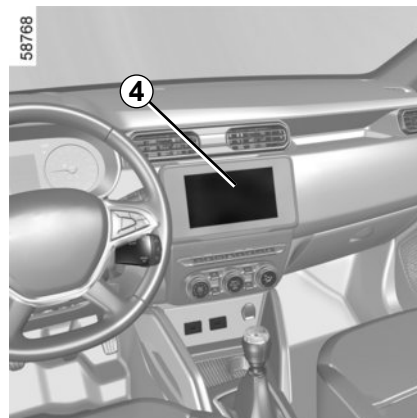
Cette fonction permet de démarrer le moteur à distance.

Réglez le niveau de confort thermique souhaité (température, dégivrage).

Pour démarrer le moteur à distance, appuyez sur le bouton de verrouillage **2** puis appuyez, dans une durée inférieure à 2 secondes, sur le bouton de démarrage à distance **3** pendant environ 3 secondes. Les feux de détresse s'allument fixe pendant environ 3 secondes et le moteur démarre.

Le moteur tournera pendant 10 minutes. Une fois le moteur démarré, il sera possible de rajouter 10 minutes supplémentaires en appuyant à nouveau sur le bouton de démarrage à distance **3**. Les feux de détresse s'allument fixe pendant 3 secondes pour confirmer la prolongation.

58768



Cette fonction permet également de programmer le démarrage du moteur afin de chauffer ou ventiler l'habitacle jusqu'à 24 heures avant l'utilisation du véhicule.

Suivant véhicule, la configuration et la programmation se font via l'afficheur multimédia **4**, ou via votre smartphone, reportez-vous à la notice multimédia de votre véhicule.



Avant d'utiliser la fonction « Démarrage du moteur à distance », assurez-vous que le véhicule est immobilisé (reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en chapitre 2).

Risque d'accident et de blessures graves.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé (4/4)

Le champ d'action pour le démarrage du moteur à distance varie selon l'environnement, entre autre :

- des obstacles proches bâtiments, murs, autres véhicules... ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- la batterie de la clé ou du badge faible.



En cas d'utilisation de la fonction, assurez-vous d'avoir désactivé les consommateurs (tels que : essuie-vitres, éclairage extérieur, radio, sièges chauffants, volant chauffant...) et d'avoir débranché tous les accessoires avant de quitter le véhicule.

Risque d'incendie.

Le démarrage du moteur à distance fonctionne si :

- le levier est en position neutre (point mort) pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ;
- le levier est en position **P** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ;
- le contact est coupé et aucune clé n'est insérée dans le contacteur de démarrage ;
- le capot moteur est fermé ;
- tous les ouvrants (portes et coffre) sont fermés et verrouillés lorsque vous quittez le véhicule ;
- en conditions climatiques extrêmes, le démarrage du moteur à distance par programmation peut ne pas fonctionner.

Si une des conditions n'est pas respectée, les feux clignotent pendant environ 3 secondes.



N'utilisez pas la fonction de démarrage du moteur à distance ou sa programmation lorsque :

- le véhicule est dans un garage ou un milieu confiné.

Risque d'intoxication ou d'asphyxie par émissions de gaz d'échappement.

- le véhicule est recouvert d'une housse de protection.

Risque d'incendie.

- le capot moteur est ouvert ou avant son ouverture.

Risque de brûlures et de blessures graves.

Suivant pays, l'utilisation de la fonction démarrage à distance ou de sa programmation peut être interdite par la législation et/ou les réglementations en vigueur.

Avant l'utilisation de cette fonction, vérifiez la législation et/ou les réglementations du pays en vigueur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (1/6)



La carte doit être dans la zone de détection **1**.

Pour démarrer :

- véhicules à boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position **P**, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **2** ;
- véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **2**. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.



Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Debrayer + START » ou « Mettre sur P + START » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Version GPL

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

Le véhicule ne peut pas démarrer ou rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin

orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir d'essence dès que possible.

Pour plus d'informations sur les versions GPL, reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions GPL » en chapitre 2.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (2/6)

Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre.



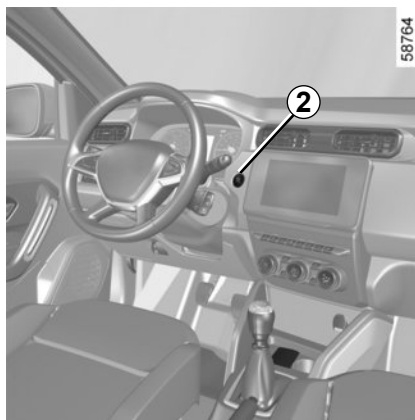
Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



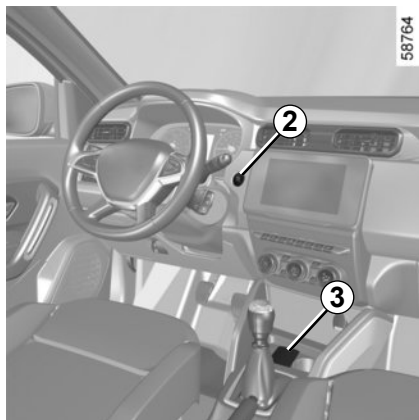
Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (3/6)

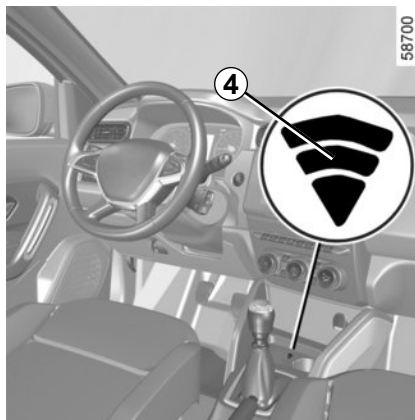


Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée...
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur symbole + START » apparaît au tableau de bord.



Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte **3** sur le symbole **4**. Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (4/6)



Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **2**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (5/6)

43553



Démarrage du moteur à distance

Initialisation

Lorsque le véhicule en est équipé, faites un appui bref sur le bouton de déverrouillage **6** puis effectuez deux appuis successifs d'environ 3 secondes sur le bouton de démarrage à distance **5**. Le temps entre les deux appuis doit être inférieur à 5 secondes. Les feux de détresse s'allument fixe pendant 3 secondes pour confirmer l'initialisation du système.

Nota: Dès que la fonction a été activée, elle ne peut pas être désactivée.

Nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.

Fonctionnement

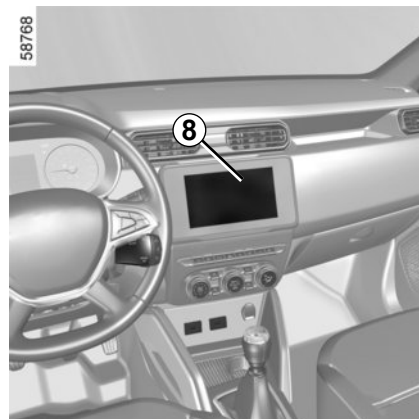
Cette fonction permet de démarrer le moteur à distance.

Réglez le niveau de confort thermique souhaité (température, dégivrage).

Pour démarrer le moteur à distance, appuyez sur le bouton de verrouillage **7** puis appuyez, dans une durée inférieure à 2 secondes, sur le bouton de démarrage à distance **5** pendant environ 3 secondes. Les feux de détresse s'allument fixe pendant environ 3 secondes et le moteur démarre.

Le moteur tournera pendant 10 minutes. Une fois le moteur démarré, il sera possible de rajouter 10 minutes supplémentaires en appuyant à nouveau sur le bouton de démarrage à distance **5**. Les feux de détresse s'allument fixe pendant 3 secondes pour confirmer la prolongation.

58768



Cette fonction permet également de programmer le démarrage du moteur afin de chauffer ou ventiler l'habitacle jusqu'à 24 heures avant l'utilisation du véhicule.

Suivant véhicule, la configuration et la programmation se font via l'afficheur multimédia **8**, reportez-vous à la notice multimédia de votre véhicule.



Avant d'utiliser la fonction « Démarrage du moteur à distance », assurez-vous que le véhicule est immobilisé (reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en chapitre 2).

Risque d'accident et de blessures graves.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (6/6)

Le champ d'action pour le démarrage du moteur à distance varie selon l'environnement, entre autre :

- des obstacles proches bâtiments, murs, autres véhicules... ;
- des interférences Radio (télévision, radio, téléphone portable, tout autres contrôleur à distances...) ;
- la batterie de la clé ou du badge faible.



En cas d'utilisation de la fonction, assurez-vous d'avoir désactivé les consommateurs (tels que : essuie-vitres, éclairage extérieur, radio, sièges chauffants, volant chauffant...) et d'avoir débranché tous les accessoires avant de quitter le véhicule.

Risque d'incendie.

Le démarrage du moteur à distance fonctionne si :

- le levier est en position neutre (point mort) pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ou robotisée ;
- le levier est en position **P** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ;
- le contact est coupé ;
- le capot moteur est fermé ;
- tous les ouvrants (portes et coffre) sont fermés et verrouillés lorsque vous quittez le véhicule ;
- en conditions climatiques extrêmes, le démarrage du moteur à distance par programmation peut ne pas fonctionner.

Si une des conditions n'est pas respectée, les feux clignotent pendant environ 3 secondes.



N'utilisez pas la fonction de démarrage du moteur à distance ou sa programmation lorsque :

- le véhicule est dans un garage ou un milieu confiné.

Risque d'intoxication ou d'asphyxie par émissions de gaz d'échappement.

- le véhicule est recouvert d'une housse de protection.

Risque d'incendie.

- le capot moteur est ouvert ou avant son ouverture.

Risque de brûlures et de blessures graves.

Suivant pays, l'utilisation de la fonction démarrage à distance ou de sa programmation peut être interdite par la législation et/ou les réglementations en vigueur.

Avant l'utilisation de cette fonction, vérifiez la législation et/ou les réglementations du pays en vigueur.

FUNCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

En roulage le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour boîte de vitesses automatique ou robotisée :

- La boîte est en position **D**, **M** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;
- et
- la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse véhicule est nulle pendant une seconde environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

- la pédale d'embrayage est relâchée ;

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas suffisamment relâchée ;

et

- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 3 km/h.

Pour tous véhicules :

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur. Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).

FUNCTION STOP AND START (2/4)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Boîte de vitesses automatique

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Boîte de vitesses manuelle

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.

Risque d'incendie.

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses automatique :

- La pédale de frein est relâchée, position **D** ou **M** engagée ou,
- la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserrée ou,
- la pédale de frein est à nouveau appuyée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ou,
- la position **R** est engagée ou,
- la pédale d'accélérateur est appuyée ou,
- en mode manuel, le levier de vitesses est actionné vers **+** ou **-**.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- Vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ou,
- vitesse engagée et pédale embrayage totalement enfoncée.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

Particularité : Suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur

est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.

FONCTION STOP AND START (3/4)

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

Pour les véhicules équipés d'une carte :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;

Pour tous véhicules :

- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- Si le véhicule en est équipé, le mode « 4WD Lock » est activé (reportez-vous au paragraphe « Transmission : 4 roues motrices (4WD) » en chapitre 2) ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'altitude est trop élevée ;

- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
 - la pente est supérieure à environ 12% pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
 - la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique » en chapitre 3) ;
 - la température moteur est insuffisante ;
 - le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ou
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Cas particuliers des véhicules équipés d'une carte

Moteur mis en veille (embouteillage, arrêt à un feu...), si le conducteur déboucle sa ceinture et ouvre la porte conducteur, ou se lève de son siège, le contact se coupe.

Pour redémarrer et réactiver le système Stop and Start, démarrez le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2).

Cas particuliers des véhicules à clé

Moteur mis en veille (embouteillage, arrêt à un feu...), si vous quittez votre véhicule, un signal sonore vous avertit que le moteur est en veille et non arrêté.

FUNCTION STOP AND START (4/4)

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort. Cela peut se produire notamment lorsque :

- La température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.



Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin au-dessus du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le témoin au-dessus du contacteur **1** s'éteint.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur en chapitre 2 »).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin au-dessus du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

Particularité des véhicules avec clés : pour certaines de ces conditions le redémarrage automatique du moteur est inhibé si une porte avant est ouverte.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (1/2)

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés par le constructeur.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans votre document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'appa-

rition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : L'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL, FILTRE À PARTICULES (1/2)

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

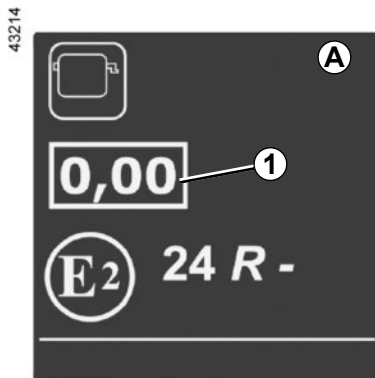
Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des témoins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant : reportez-vous au paragraphe « Réservoir carburant » en chapitre 1 avant de redémarrer le moteur.



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule sur la plaque d'identification véhicule : reportez-vous au paragraphe « Plaque d'identification véhicule » en chapitre 6.

1 Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL, FILTRE À PARTICULES (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Pour cela, à l'apparition du témoin , continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2000 tours/mn.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ.

L'affichage du témoin , au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce, afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : Le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2000 tours/mn avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.

Pour faciliter la régénération du filtre à particules, privilégiez un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers tous les 200 km.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS GPL (1/4)

Véhicules au GPL

Ces véhicules fonctionnent sur le principe de bicarburation, en faisant recours à deux types de carburant : le GPL et l'essence.

Ils sont dotés de deux réservoirs distincts, reportez-vous au paragraphe « Réservoir carburant » en chapitre 1.

Qu'est-ce que le GPL



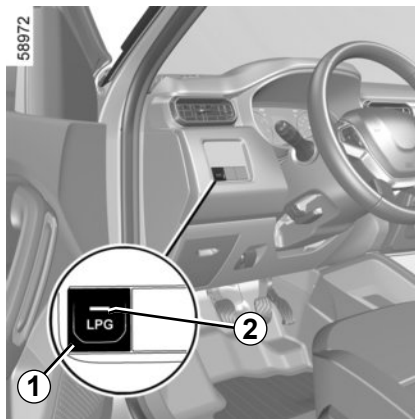
Gaz de pétrole liquéfiés, conforme à la norme EN 589, ou à la réglementation nationale équivalente.

Il est « repérable » par son odeur caractéristique.



L'installation GPL sur le véhicule peut entraîner des modifications de caractéristiques du véhicule version essence. Cela peut concerner le nombre de places, les masses (charges utiles) et la capacité de remorquage.

Consultez le Représentant de la marque.



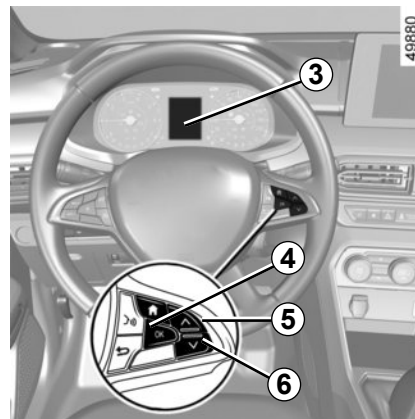
Commande de sélection du mode de carburant GPL/essence 1

Elle permet de passer manuellement d'une mode de carburation à un autre.

Témoin vert 2

Un clignotement rapide du témoin 2 indique que le système est en attente des conditions nécessaires pour passage en mode GPL.

Le témoin 2 allumé fixe indique que le mode GPL est actif.



Témoins de niveau de carburant

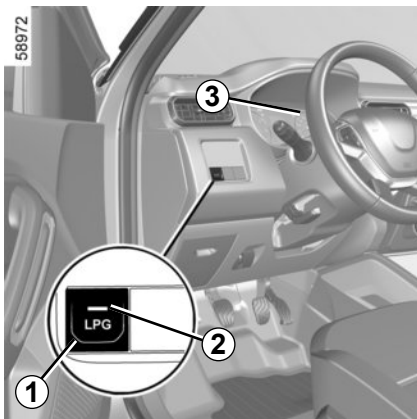
L'affichage 3 indique le niveau du réservoir GPL.

La quantité de GPL indiquée est une valeur indicative.

Le message « Niveau GPL faible » s'affiche sur l'ordinateur de bord 3 accompagné d'un signal sonore, indique que le réservoir est presque vide et que le moteur fonctionne avec la réserve de carburant.

Un appui sur l'un des contacteurs 4 « OK », 5 ou 6 arrête le message.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS GPL (2/4)



Démarrage du moteur

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

- Pour les véhicules avec clé, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec clé » en chapitre 2 ;
- Pour les véhicules avec carte, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec carte » en chapitre 2.

Nota : si le mode GPL est actif lors du démarrage du moteur, le système passe temporairement en mode « essence » : le témoin vert **2** s'éteint sans alerte sonore et l'affichage **3** indique que le mode essence est actif.

Dès que les conditions environnementales (niveau de température du moteur...) sont réunies, le système repasse automatiquement en mode GPL : le témoin vert **2** s'allume fixe.

Pour accéder aux informations et à la reinitialisation des paramètres de voyage GPL, reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord : paramètres de voyage » en chapitre 1.

Changement de carburant en roulage

Pour passer manuellement du mode essence au mode GPL

Appuyez sur la commande **1**.

Le passage au GPL se fait lors de la première accélération :

- le niveau de carburant GPL s'active sur l'afficheur **3** ;
- le témoin vert **2** clignote rapidement pour confirmer le choix du mode GPL puis s'allume fixe lorsque le mode GPL est actif.

Pour passer manuellement du mode GPL au mode essence

Relâchez l'accélérateur et appuyez sur la commande **1**.

Le témoin **2** s'éteint et l'affichage **3** indique que le mode essence est actif.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS GPL (3/4)

Passage automatique du mode GPL au mode essence

Suivant véhicule, dans certaines conditions d'utilisation, le système peut décider de repasser temporairement en mode essence.

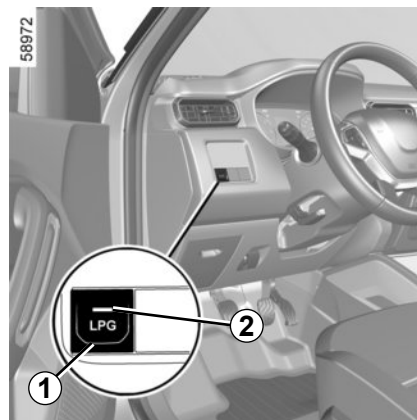
Si les conditions sont à nouveau réunies il repasse ensuite automatiquement en mode GPL.

Nota : après plusieurs tentatives infructueuses, le système peut décider de rester en mode essence pour le roulage en cours. Une nouvelle tentative pourra être faite après un arrêt complet du moteur pendant une minute environ.

Le véhicule ne peut pas démarrer ou rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburant GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir d'essence dès que possible.

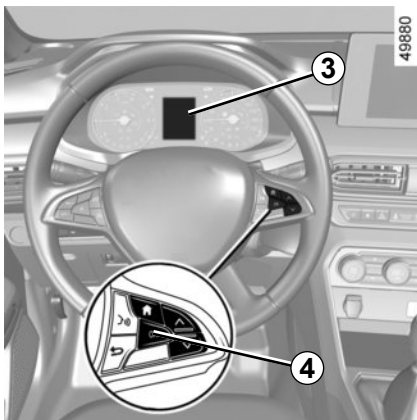


Réservoir GPL vide

Lors qu'il n'y a plus de GPL dans le réservoir, le système bascule automatiquement en mode essence.

Vous en êtes informé par l'extinction du témoin 2. Faites le plein de GPL, reportez-vous au paragraphe « Réservoir carburant » en chapitre 1.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS GPL (4/4)



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie pouvant altérer le fonctionnement correct du moteur, le système bascule automatiquement du mode GPL au mode essence.

Cela est confirmé par le message « Système gaz à contrôler » apparaît au tableau de bord 3.

Un appui sur le contacteur 4 « OK » arrête le message et veuillez vous adresser à votre Représentant de la marque pour un contrôle.

En cas de conduite en conditions sévères

Par temps très froid (température inférieure à 10°C environ) et suivant la qualité du gaz utilisé, le système peut gérer automatiquement les conditions de passage entre le mode GPL et le mode essence.

Nota : pour les véhicules qui en sont équipés, il est recommandé d'utiliser le mode ECO dans ces conditions (notamment au-dessous de 0°C) pour maximiser l'utilisation du mode GPL (reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, Eco conduite » en chapitre 2).

En cas d'accident

Les précautions les plus importantes à prendre sont les mêmes que pour un véhicule essence :

- serrez le frein à mains ;
- arrêtez le moteur (un dispositif de sécurité, qui interrompt l'arrivée de GPL vers le moteur, s'enclenche automatiquement) ;
- coupez le contact ;
- respectez la législation locale.



Le GPL a une odeur très particulière pour que vous puissiez détecter facilement les fuites éventuelles. Si vous remarquez une odeur de gaz dans votre véhicule ou à proximité immédiate:

- basculez immédiatement en mode essence et assurez-vous qu'il n'y a aucune source d'inflammation à proximité du véhicule ;
- rendez vous chez un Représentant de la marque.



Ne touchez, ne frappez et ne démontez aucune partie des composants du système GPL.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/5)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- le mode **ECO** activé par le bouton **ECO** ;
- la fonction **Stop and Start** (reportez-vous au paragraphe « Fonction **Stop and Start** » en chapitre 2).



Indicateur de changement de vitesse 1

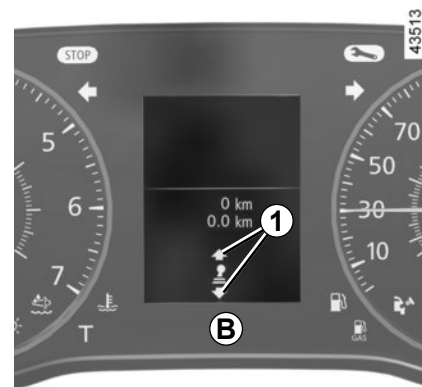
Afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord **A** ou **B**, vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



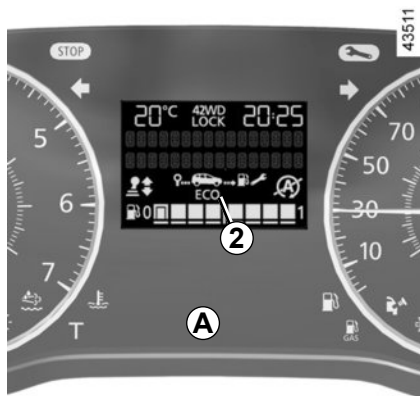
engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.



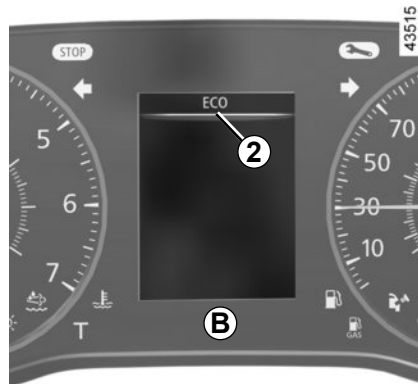
CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/5)



Mode ECO

Le mode **ECO** est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, climatisation, assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation. Pendant l'utilisation du mode **ECO**, il est normal de constater une altération du confort thermique.



Activation de la fonction

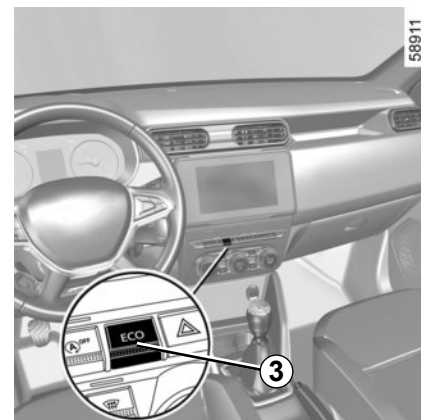
Appuyez sur le contacteur **3**.

Le témoin **2 ECO** s'affiche au tableau de bord **A** ou **B**, pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode **ECO** pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode **ECO** se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

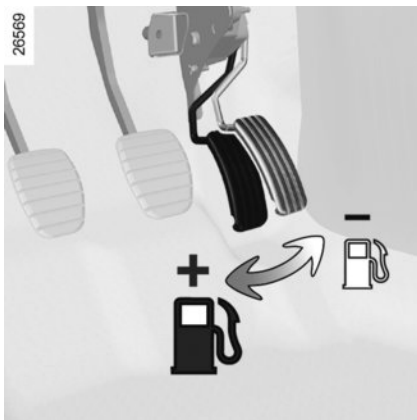


Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **3**.

Le témoin **2 ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/5)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

Véhicules équipés de la transmission 4x4 (4WD)

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième.

- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

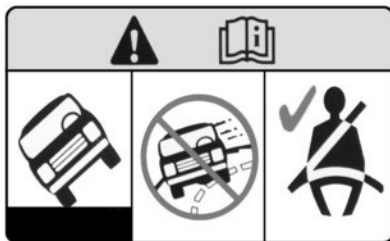
Sur version avec boîte de vitesses automatique restez de préférence en position **D**.

Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

Ⓒ

36496



La présence de l'étiquette **C** dans le véhicule vous informe que votre véhicule a une garde au sol plus importante que les véhicules de tourisme. Cela induit un centre de gravité plus haut et donc une sensibilité au renversement plus importante lors de sollicitations brusques ou amples et en virage serré avec une vitesse excessive.

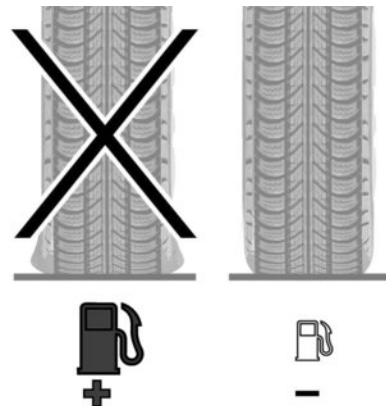
Soyez d'autant plus vigilant lorsque le véhicule est chargé (en particulier charge sur le toit).

Assurez-vous que l'ensemble des passagers du véhicule sont correctement ceinturés.



Versions 4x2 (2WD)

Le véhicule ne doit pas être utilisé en mode tout terrain.

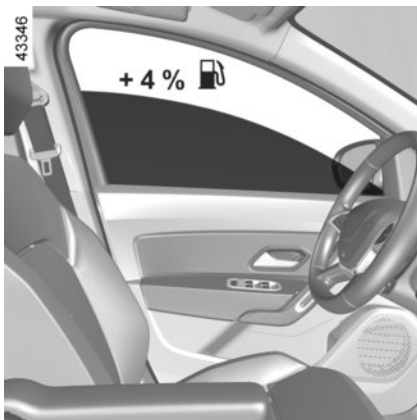


26528

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/5)



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode **ECO**.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

- Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Reportez-vous au paragraphe « Réservoir réactif » en chapitre 1.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets)

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

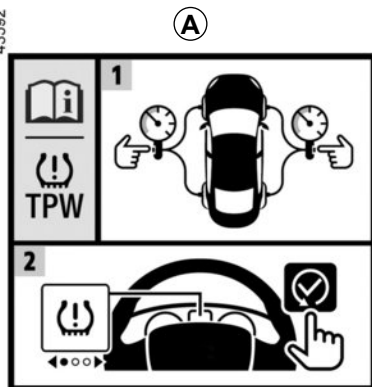
Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/4)

43592



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le système est reconnaissable à la présence de l'étiquette **A** dans le véhicule. Pour contrôler sa présence, ouvrez la porte conducteur, emplacement **1**.

43406

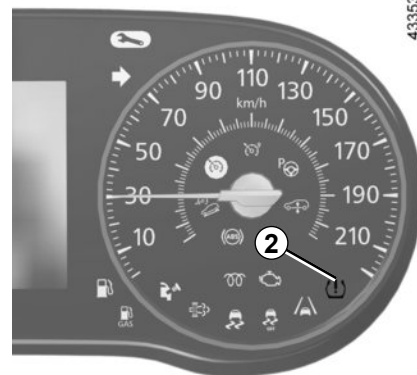


Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  **2** s'allume fixe et, suivant véhicule, le message « Gonfler pneus et init. » s'affiche pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

43353



AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/4)

Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celle inscrite sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques, sinon il pourrait ne pas donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante. Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;

- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le réseau de la marque ;
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

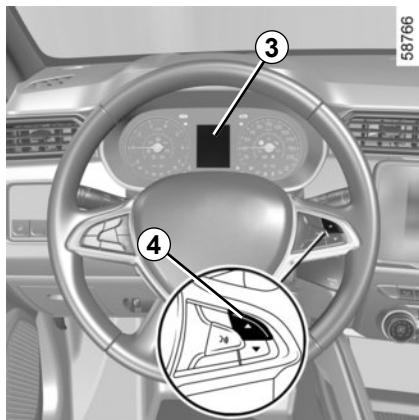
Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression d'un des pneumatiques ;
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après un changement de roue ;
- après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques ;
- après une permutation de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/4)



Procédure de réinitialisation

Contact mis, véhicule à l'arrêt :

- faites des appuis courts sur le bouton **4**, le message « Relancer SET TPW » ou, suivant véhicule, le message « Ajuster Pression pneus et init. » s'affiche au tableau de bord **3** ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur le bouton **4** pour lancer l'initialisation. Le clignotement, durant environ cinq secondes, suivi de l'allumage fixe du message « SET TPW lancé » ou, suivant véhicule, le message « Opération terminée » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

Affichage

Gonfler pneus

Le témoin  s'allume fixe.

Il indique qu'au moins une des roues est dégonflée ou crevée.

En cas de dégonflage, regonflez le pneumatique concerné.

En cas de crevaison, remplacez-le ou faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôlez et réajustez à froid la pression des quatre pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Le témoin  s'éteint après avoir lancé la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/4)

Relancer réinitialisation de la pression des pneumatiques

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe.

Il indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques doit être relancée.

Système indisponible

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe et, suivant véhicule, le message « TPW à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Il indique que le véhicule est équipé d'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues et qu'elle est montée sur le véhicule.

Système à contrôler

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin orange .

Ils indiquent un défaut du système, consultez un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.

Après chaque changement de roue/pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

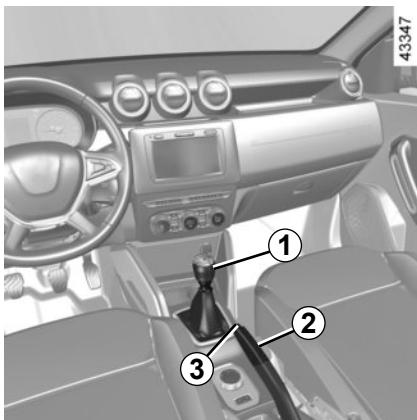
Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

LEVIER DE VITESSES / FREIN À MAIN



Levier de vitesses

Passage en marche arrière
(véhicule à l'arrêt)

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et soulevez l'anneau contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Pour serrer

Tirez le levier **2** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.

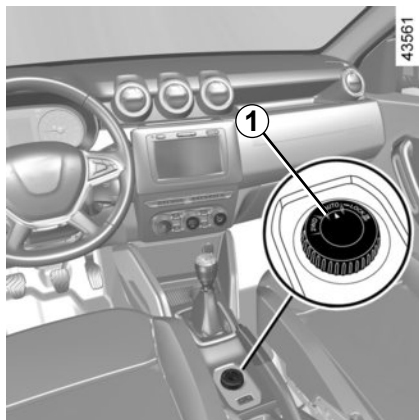


Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

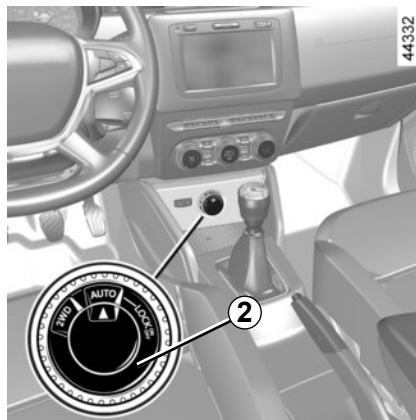
TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (1/5)



Sachez que la conduite d'un véhicule en tout terrain n'a rien de similaire à la conduite d'un véhicule sur route.

Veuillez adapter le style de conduite en fonction du mode sélectionné (4x2, 4x4, Auto).

Votre sécurité et celle de vos passagers dépend de vous, de votre compétence et de l'attention que vous prenez en roulage.



Sélecteur de mode 4x2 (2WD), 4x4 (4WD)

En fonction des conditions de circulation, vous pouvez choisir, en tournant le sélecteur 1, ou suivant véhicule, le sélecteur 2 un mode parmi :

- 2WD ;
- AUTO ;
- 4WD Lock.

Mode « AUTO »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur 1, ou suivant véhicule, le sélecteur 2 en position « **AUTO** ».

Principe de fonctionnement

Le mode « AUTO » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions routières et de la vitesse du véhicule. Cette position optimise la tenue de route. Utilisez ce mode sur tout type de route (route sèche, neige, chaussée glissante...) ou lorsque vous tractez (remorque, caravane...). Il n'y a pas d'indication au tableau de bord concernant ce mode.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (2/5)

Mode « 2WD »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1**, ou suivant véhicule, le sélecteur **2** en position « 2WD ». Le témoin

2WD s'allume au tableau de bord.

Principe de fonctionnement

Le mode « 2WD » utilise uniquement les roues avant. Utilisez ce mode sur routes sèches et adhérentes.

Pour désactiver ce mode, tournez le sélecteur **1**, ou suivant véhicule, le sélecteur **2** en position « AUTO ». Le témoin

2WD s'éteint au tableau de bord.

Mode « 4WD Lock »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1**, ou suivant véhicule, le sélecteur **2** en position « 4WD Lock ». Le sélecteur revient ensuite à la position

« AUTO ». Le témoin **4WD LOCK** s'allume au tableau de bord.

Principe de fonctionnement

Le mode « 4WD Lock » distribue le couple moteur entre les essieux avant et arrière de façon à optimiser les capacités de franchissement du véhicule en situation tout terrain. Ce mode est à utiliser uniquement hors des routes carrossables (par exemple, boue, fortes pentes, sable).

Pour désactiver ce mode, tournez à nouveau le sélecteur **1**, ou suivant véhicule, le sélecteur **2** en position « 4WD Lock ». Le témoin s'éteint au tableau de bord. Lors de l'arrêt du moteur, le mode 4WD Lock est maintenu pendant une minute.

Au-delà d'une minute, le système bascule en mode 2WD ou AUTO en fonction de la position du sélecteur.

Nota : si le véhicule roule à une vitesse supérieure à 80 km/h environ ou s'il roule à une vitesse comprise entre 60 et 80 km/h environ pendant plus d'une minute en mode « 4WD Lock », le système repasse automatiquement

en mode « AUTO ». Le témoin **4WD LOCK** s'éteint.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (3/5)

Particularités de la transmission 4 roues motrices

Le véhicule peut faire plus de bruit lorsque les modes « AUTO » ou « 4WD Lock » sont activés. Ceci est normal. Si le système détecte une différence de dimensions entre les roues avant et arrière (cas par exemple d'un sous-gonflage, d'une usure prononcée sur un essieu...), le système passe automatiquement en mode « 2WD ».

Le témoin  et, suivant véhicule, le message «4WD à contrôler» s'affichent au tableau de bord. Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

Une résolution de ce problème peut être le changement des pneumatiques. Utilisez toujours quatre pneumatiques identiques (même marque, même structure...) et d'usure similaire.

Si les roues patinent de façon excessive, il se peut que des composants mécaniques chauffent.

Si cela arrive :

- dans un premier temps, le témoin  et, suivant véhicule, le message «surchauffe 4WD» s'affichent au tableau de bord. Le mode « 4WD Lock » est toujours activé, mais il est recommandé de s'arrêter dès que possible pour laisser le système refroidir ;
- si le patinage des roues se poursuit, le système passe automatiquement en mode « 2WD » pour préserver les éléments mécaniques.

Le témoin  et, suivant véhicule, le message «surchauffe 4WD» s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, il est recommandé de s'arrêter dès que possible pour laisser le système refroidir.

Ce refroidissement peut durer jusqu'à cinq minutes environ.

Lorsque le système détecte un glissement trop important des roues avant, le fonctionnement du moteur est adapté pour réduire le patinage.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (4/5)

Antiblocage des Roues en mode LOCK (véhicules équipés d'ABS)

Lorsque le mode 4WD Lock est actif, un mode tout-terrain de l'ABS est enclenché. Dans ce cas, les roues peuvent se bloquer de manière cyclique pour mieux s'enfoncer dans le sol, ce qui réduit les distances de freinage sur sol meuble. Tant que ce mode est activé :

- la manoeuvrabilité du véhicule est limitée durant le freinage. Ce mode de fonctionnement n'est donc pas conseillé en condition de très faible adhérence (glace par exemple) ;
- certains bruits peuvent apparaître. Ceci est normal et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement.

Contrôle Dynamique de Conduite et système anti-patinage lors d'un roulage «tout-terrain» (véhicules équipés d'ESC)

Lors d'un roulage sur sol meuble (sable, boue, neige profonde), il est recommandé de désactiver l'ESC en appuyant sur le contacteur « ESC ».

Dans ce cas, seule la fonction de freinage roue par roue reste active. Cette fonction va freiner le ou les roues qui patinent pour permettre de transmettre du couple moteur sur les roues ayant le plus d'adhérence. Ceci est particulièrement utile en situation de croisement de pont.

Toutes les fonctions de l'ESC seront à nouveau actives au-delà de 50 km/h environ, (60 km/h en mode 4WD Lock), ou après redémarrage du moteur, ou en appuyant de nouveau sur le contacteur « ESC ».

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le système passe automatiquement en mode « 2WD », le témoin  et, suivant véhicule, le message «4WD à contrôler» s'affichent au tableau de bord.

Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

Dans certains cas d'anomalie de fonctionnement, il se peut que le système refuse de passer en mode « 2WD » ou en mode « 4WD Lock ». Le mode « AUTO » reste actif.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (5/5)



Système 4 roues motrices

- Quel que soit le mode sélectionné, ne démarrez pas le moteur si les quatre roues ne sont pas toutes sur le sol, par exemple lors de l'utilisation d'un cric ou d'un banc à rouleaux.
- Ne tournez pas le sélecteur de mode en virage, en marche arrière ou lorsque des roues patinent fortement. Sélectionnez le mode « 2WD », « AUTO » ou « 4WD Lock » uniquement lorsque le véhicule roule en ligne droite.
- Utilisez exclusivement des pneumatiques répondant aux caractéristiques requises.
- Le mode « 4WD Lock » est exclusivement réservé à la conduite en dehors **des routes carrossables**. Tout autre utilisation de ce mode risque de dégrader la manoeuvrabilité et de détériorer les éléments mécaniques du véhicule.
- Montez toujours sur les quatre roues des pneumatiques aux caractéristiques identiques (marque, taille, structure, usure...). L'utilisation de pneumatiques de tailles différentes sur les roues avant et arrière et/ou gauche et droite peut avoir des conséquences graves sur les pneumatiques mêmes, la boîte de vitesses, la boîte de transfert, les pignons du différentiel arrière...

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle du sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**aide au démarrage en côte** ;
- du **contrôle de la vitesse en descente**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

Particularité des véhicules 4 roues motrices

En mode « 4WD Lock » le système peut laisser se bloquer brièvement les roues pour optimiser la distance de freinage sur sol très mou (neige, boue, sable...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/5)

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**
- , ,  et **STOP** allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence avec Répartiteur électronique de freinage (suivant véhicule)

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/5)



Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

(suivant véhicule)

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).



Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Désactivation de la fonction ESC

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue, sable... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur 1.

Le témoin  et, suivant véhicule, le message « ESC désactivé » s'affichent au tableau de bord pour vous en avertir. **Si vous désactivez cette fonction, le système antipatinage est également désactivé.**

Le contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 1.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h en mode « AUTO » et « 2WD » et d'environ 60 km/h en mode « 4WD Lock ».

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/5)

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins  et  et, suivant véhicule, le message « ESC à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, le contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage sont désactivés. Consultez un Représentant de la marque, ci ces témoins restent affichés au tableau de bord après une coupure et une mise sous contact.

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que N ou P pour les boîtes de vitesses automatique) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent (le véhicule roule en fonction de la pente).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin  et, suivant véhicule, le message « Démarrage en côte à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/5)



Contrôle de la vitesse en descente

Ce dispositif permet de limiter la vitesse du véhicule sans intervenir sur la pédale de frein (lorsque vous roulez dans une forte descente).

Le contrôle de la vitesse en descente fonctionne entre 5 et 30 km/h.

Nota : si la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h, le système se désactive et le

le témoin  s'éteint.



Activation/désactivation du système

– **Activation** : appuyez sur le bouton 2.

Le témoin  vert s'allume sur le tableau de bord.

– **Désactivation** : appuyez de nouveau sur le bouton 2. Le

témoin  s'éteint.

Ce système ne fonctionne pas lorsque le levier de vitesses est en position **P** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, ou si le véhicule roule sur le plat.

Mise en service du système

Véhicule roulant en descente à une vitesse inférieure à 30 km/h en marche avant ou en marche arrière (position **D** ou **R** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Dès qu'une déclivité suffisante est détectée, le témoin  clignote sur le tableau de bord.

Pendant l'activation du système de contrôle de la vitesse en descente, la vitesse de descente peut être augmentée avec la pédale d'accélération ou diminuée avec la pédale de frein.

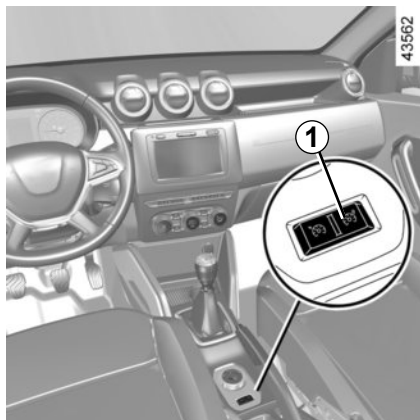


En cas de défaillance du système de contrôle de la vitesse en descente, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

LIMITEUR DE VITESSE (1/5)



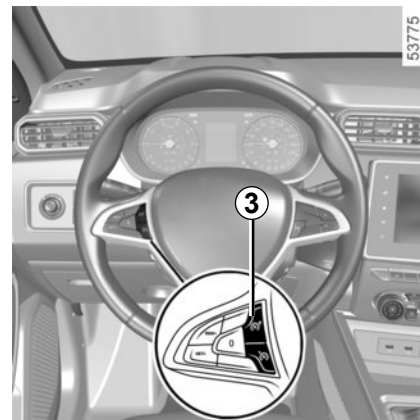
Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



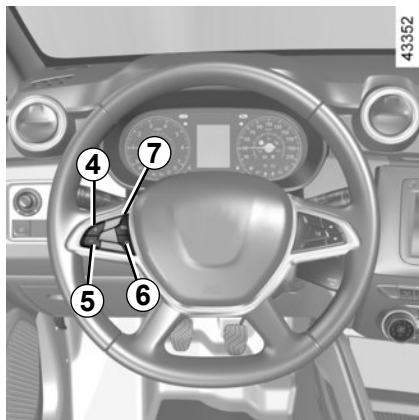
Commandes

1 ou suivant véhicule **2**, ou **3**

Contacteur général Marche/Arrêt.



LIMITEUR DE VITESSE (2/5)



Commandes

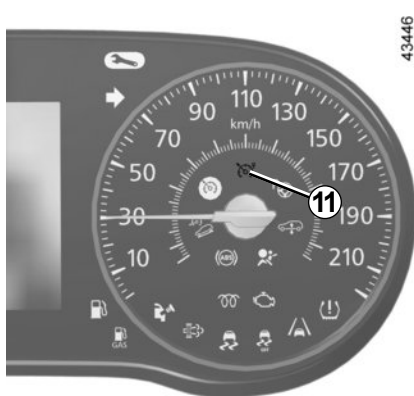
(suite)

- 4** Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 5** Variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 6** ou, suivant véhicule, **10**
Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 7** Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R ou, suivant véhicule, RES).



- 8** Rappel de la vitesse limitée mémorisée et variation croissante de la vitesse limitée (RES/+).
- 9** Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).

LIMITEUR DE VITESSE (3/5)

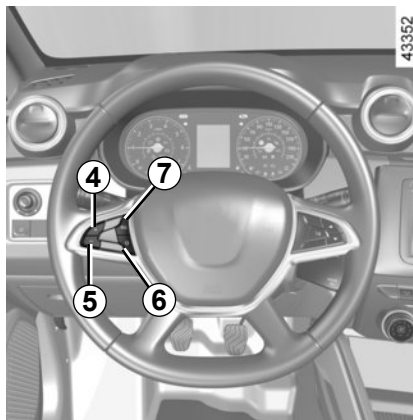


Mise en service

Pressez le contacteur **1** ou, suivant véhicule **2**, ou **3** côté . Le témoin **11** s'allume en orange et, suivant véhicule, le message « Limiteur ON » et après « Limiteur XXX » km/h apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4 (+)** ou, suivant véhicule, **9 (SET/-)** : la vitesse limitée remplace les tirets.

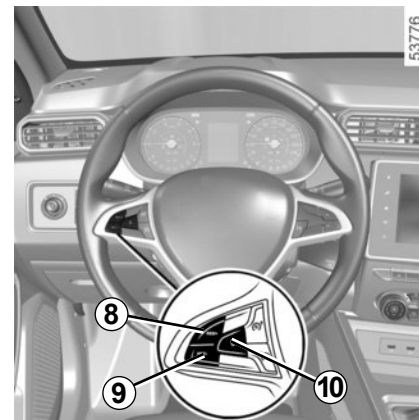
La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **4 (+)** ou, suivant véhicule, **8 (RES/+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **5 (-)** ou, suivant véhicule, **9 (SET/-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

LIMITEUR DE VITESSE (4/5)

Dépassement de la vitesse limitée

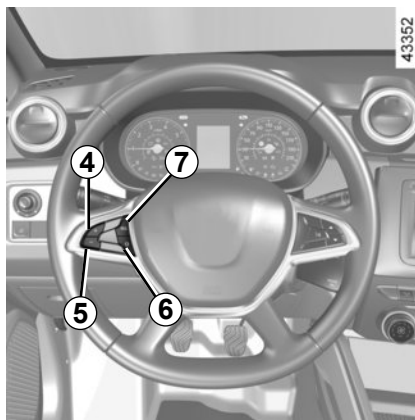
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

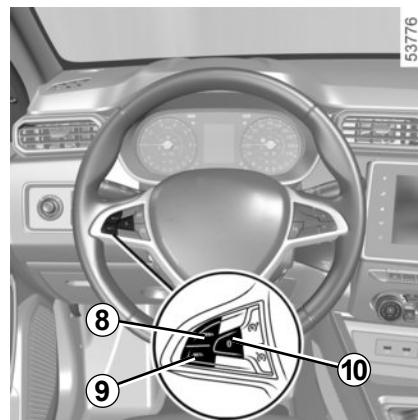
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord et, suivant véhicule, un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **6** (O) ou, suivant véhicule, **10** (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et, suivant véhicule, le message « En mémoire XXX » km/h apparaît au tableau de bord, accompagné de la vitesse mémorisée.



Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **7** (R ou, suivant véhicule, RES) ou, suivant véhicule, **8** (RES/+).

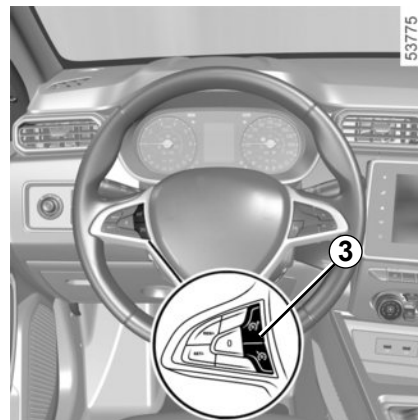
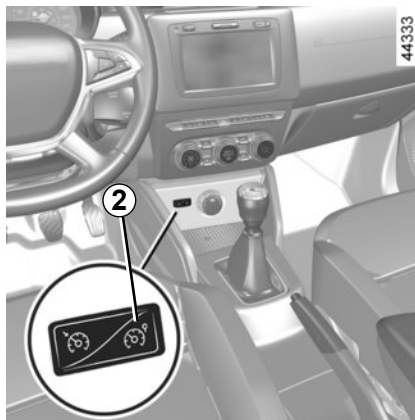
Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **4** (+) ou, suivant véhicule **8** (RES/+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

LIMITEUR DE VITESSE (5/5)



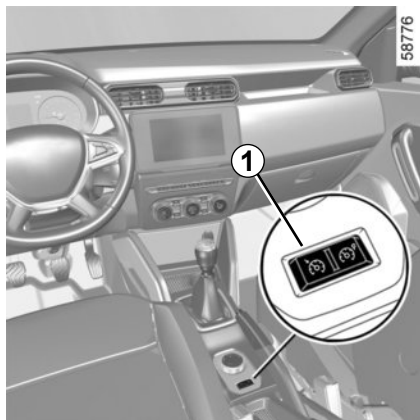
Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** ou, suivant véhicule, **2** ou **3**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/6)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



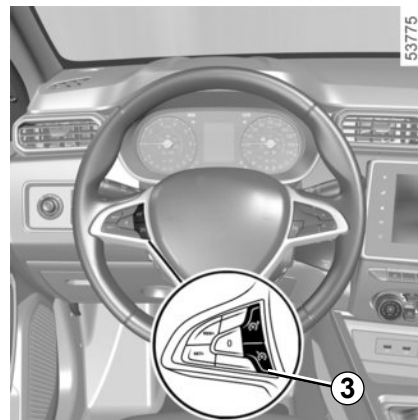
La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Commandes

1 ou suivant véhicule **2**, ou **3**

Contacteur général Marche/Arrêt.



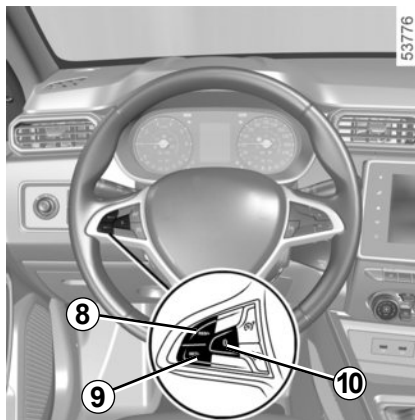
RÉGULATEUR DE VITESSE (2/6)



Commandes

(suite)

- 4 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 5 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 6 ou, suivant véhicule, 10
Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 7 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R ou, suivant véhicule, RES).



- 8 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée et variation croissante de la vitesse de régulation (RES/+).
- 9 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

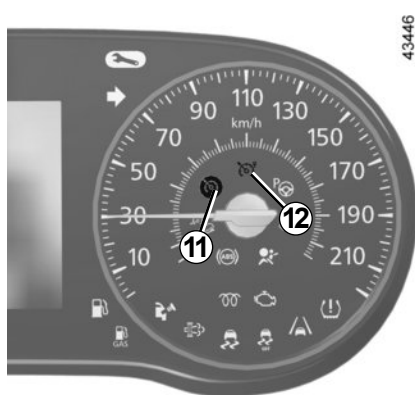
Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

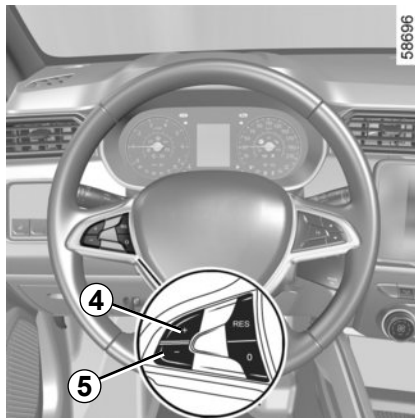
RÉGULATEUR DE VITESSE (3/6)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** ou, suivant véhicule **2**, ou **3** côté .

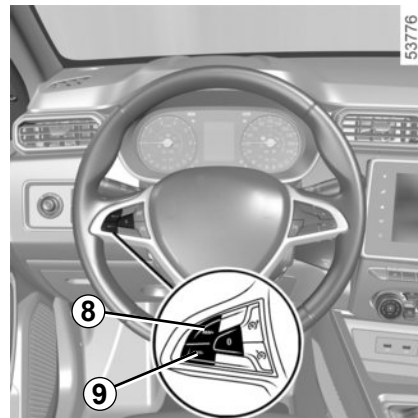
Le témoin **11** s'allume en vert et, suivant véhicule, le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **4** (+) ou, suivant véhicule **9** (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage, suivant véhicule, du message « Régulateur XXX » km/h et du témoin **11**  en vert en plus du témoin **12** .



RÉGULATEUR DE VITESSE (4/6)

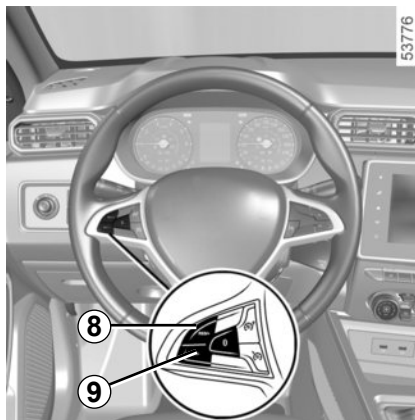


Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **4** (+) ou, suivant véhicule, **8** (RES/+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **5** (-) ou, suivant véhicule, **9** (SET/-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

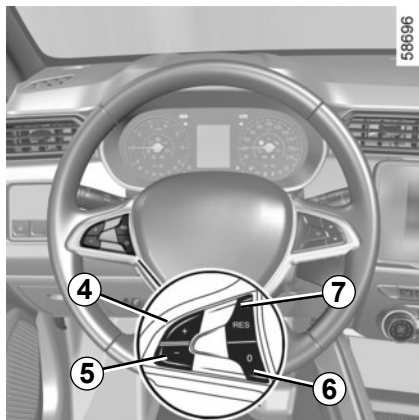
Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE (5/6)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **6** (O) ou, suivant véhicule, **10** (O) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et, suivant véhicule, le message « En mémoire XXX » km/h apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin .



Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **7** (R ou, suivant véhicule, RES) ou, suivant véhicule, **8** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'allumage du témoin .

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **4** (+) ou, suivant véhicule, **8** (RES/+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (6/6)



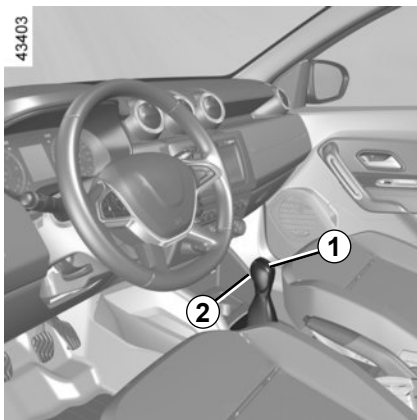
Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, ou suivant véhicule, **2** ou **3**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction des témoins verts  et  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/4)



Levier de sélection 1

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

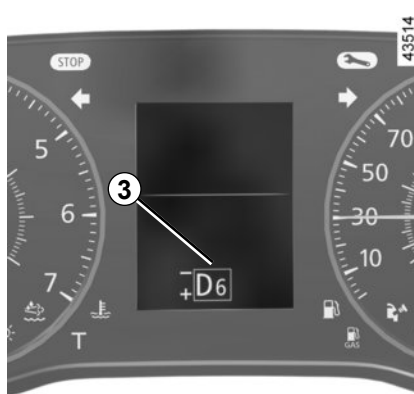
M : mode manuel

+ : rapport montant

- : rapport descendant

3 : affichage du rapport de boîte engagé en mode manuel.

Nota : Appuyez sur le bouton **2** pour passer de la position **D** ou **N** vers **R** ou **P**.



Fonctionnement

Le levier de sélection **1** en position **P**, appuyez sur la pédale de frein, puis démarrez le moteur.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'afficheur **3** vous informe du mode et du rapport engagé.

L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée et moteur tournant.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/4)

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

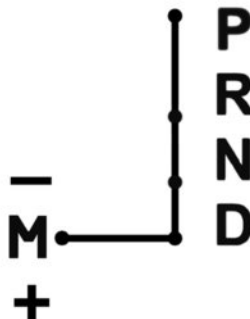
Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

40574



Conduite en mode manuel

Le levier de sélection en position **D**, amenez le levier vers la gauche jusqu'en position **M**.

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport. De même, pour éviter des « fausses manoeuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Par temps très froid, le système peut interdire le passage des rapports en mode manuel le temps que la boîte de vitesses atteigne la bonne température.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/4)

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **En cas de conduite sur route glissante** ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel **M** et de sélectionner le deuxième rapport avant d'accélérer.

En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

- **Par temps très froid** (température inférieure à -20°C), pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** et d'engager le levier en **D** ou **R**, puis évitez les fortes accélérations pendant les premières minutes.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur la pédale de frein, **serrez le frein à main**, placez le levier en position **P** puis coupez le moteur : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.



Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord soit bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Périodicité d'entretien

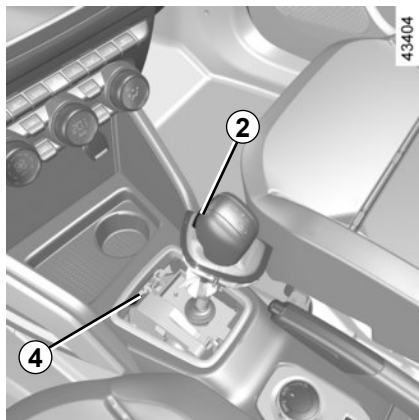
Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (4/4)



Anomalies de fonctionnement

Dépannage d'un véhicule à boîte automatique, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclippez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **4** et appuyez simultanément sur le bouton **2** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

AIDE AU PARKING (1/4)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 40 centimètres du véhicule. Cela impose un arrêt immédiat.

Lors du passage de la marche arrière, un signal retentit. Si le signal est long (3 secondes), il signale une anomalie de fonctionnement.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.



Localisation des détecteurs à ultrasons

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

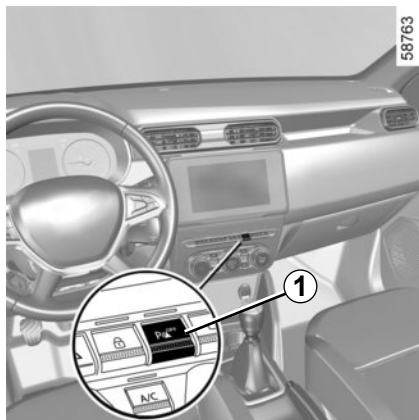
43383



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Désactivation du système

Vous pouvez désactiver le système par un appui sur le contacteur **1**.

Le témoin au-dessus du contacteur **1** reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un nouvel appui.

Vous devez désactiver la fonction :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un signal sonore retentit pendant environ trois secondes pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (3/4)

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...) ;
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ;
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) ;
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée ;
- ...

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Limitation du fonctionnement du système

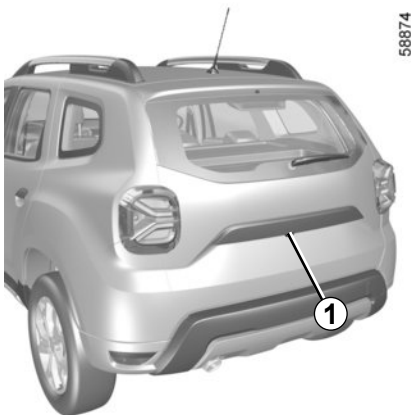
- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des détecteurs a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).

CAMÉRA DE REcul (1/3)

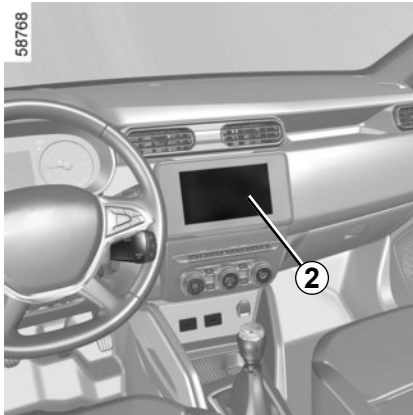


Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'afficheur multimédia **2** accompagné d'un gabarit fixe.

Ce système s'utilise à l'aide d'un gabarit fixe pour la distance. Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

Nota : veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

Réglages

Moteur tournant, depuis l'écran multimédia **2**, vous pouvez ajouter ou supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

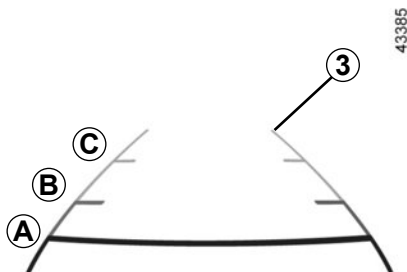
Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste consultez un Représentant de la marque.

CAMÉRA DE REcul (2/3)

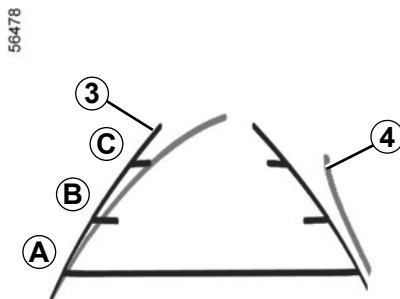


Gabarit fixe 3

Le gabarit fixe **3** est constitué de repères de couleurs **A**, **B**, **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.



Gabarit mobile 4

(suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

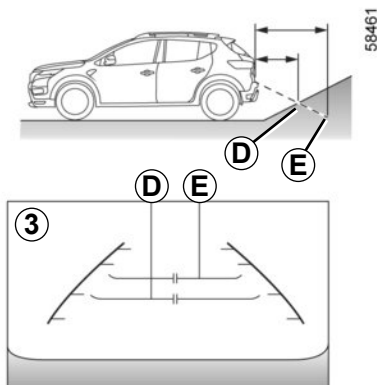
L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

CAMÉRA DE REcul (3/3)



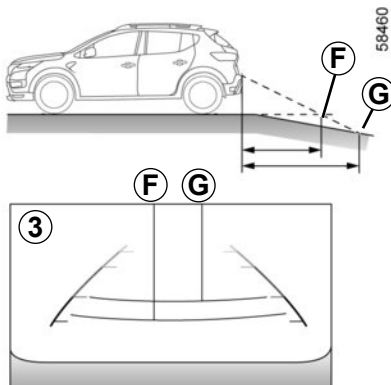
Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **3** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

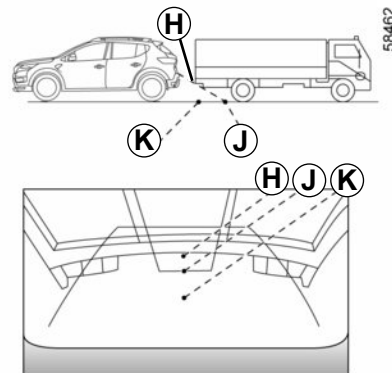


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **3** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

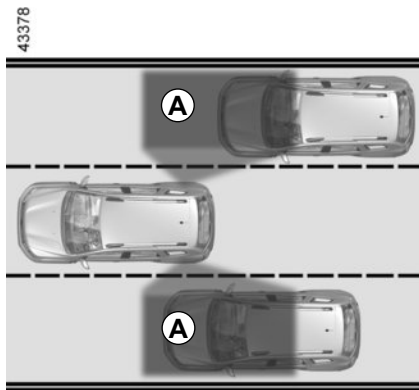


Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

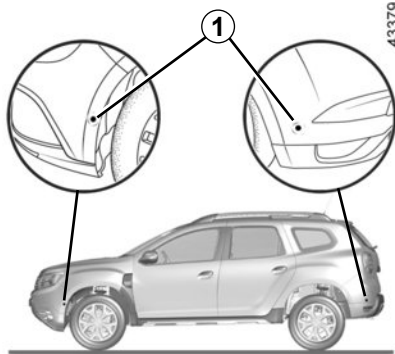
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/4)



Ce système informe le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A**.

Ce système fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 140 km/h environ.

Cette fonction utilise des capteurs **1** installés de chaque côté des pare-chocs avant et arrière.



Particularité

Veillez à ce que les capteurs ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...). Si l'un des capteurs est occulté, le message « Angle mort nettoyer capteur » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez les capteurs.

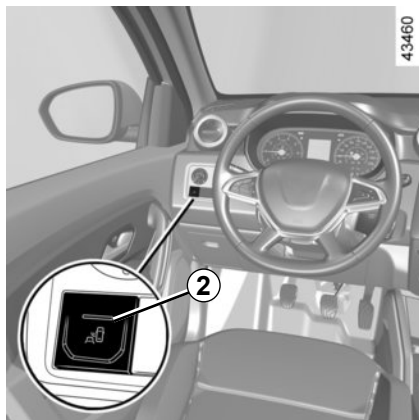


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique qu'un autre véhicule se trouve dans la zone d'angle mort de votre véhicule.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors de la conduite.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

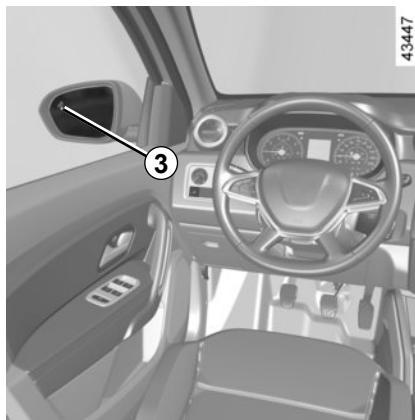
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/4)



Activation/désactivation

Si vous appuyez sur le contacteur **2**, le système est activé et le message « Alerte angle mort activée » s'affiche sur le tableau de bord.

Si vous appuyez à nouveau, le système se désactive et le message « Remorque: alerte angle mort off » s'affiche.



Fonctionnement

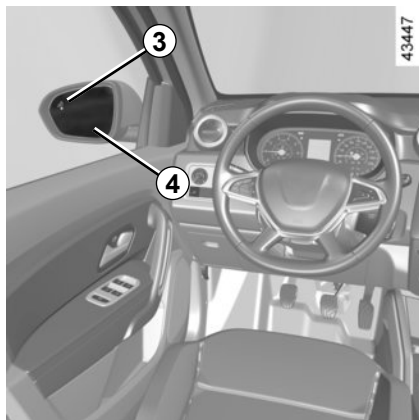
La fonction alerte :

- lorsque la vitesse du véhicule se situe entre 30 km/h et 140 km/h environ ;
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort et se déplace dans la même direction que votre véhicule.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **3** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve dans l'angle mort pendant plus d'une seconde.

Au démarrage du moteur, le système retrouve le dernier état avant la coupure de contact.

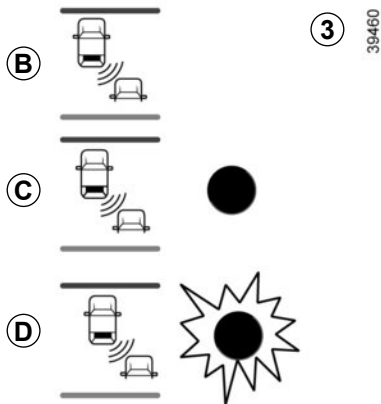
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/4)



Indicateur 3

L'indicateur **3** se situe sur chacun des rétroviseur **4**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseurs **4** pour visualiser les indicateurs **3**.



Affichage B

La fonction est activée et ne détecte aucun véhicule.

Affichage C

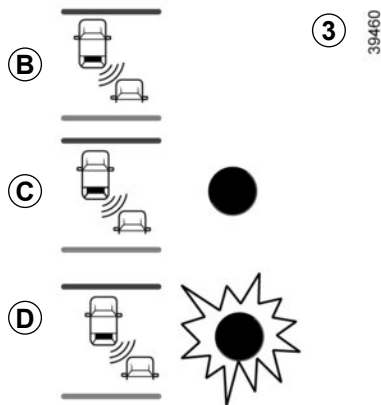
Premier avertissement : l'indicateur **3** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort.

Affichage D

Indicateur de direction activée, l'indicateur **3** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **C**).

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard et, si vous conduisez sur une voie étroite, il peut détecter un véhicule situé sur une autre voie.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/4)



Conditions de non-fonctionnement

- Si l'objet n'est pas en mouvement ;
- si le trafic est dense ;
- en conduite sur une route en virage ;
- si les capteurs avant et arrière détectent un objet en même temps (ex. : long camion) ;
- ...

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte angle mort à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

Nota : au démarrage du moteur, l'indicateur **3**, affichage **B**, clignote 3 fois. Cette situation est normale.

Si une remorque est attachée au véhicule, le système doit être désactivé par le contacteur **2**.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige,...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

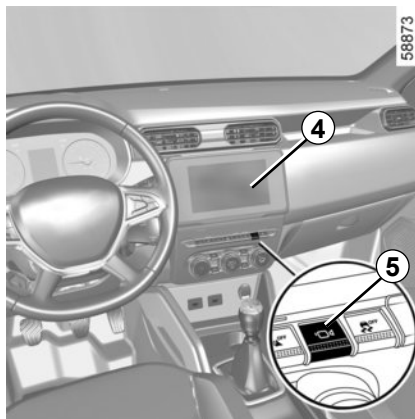
En raison de la présence de capteurs dans les boucliers, il est recommandé de faire effectuer toute intervention par un professionnel qualifié (réparation, remplacement, retouche peinture ...).

CAMÉRA MULTIVUES (1/6)



Lorsque le véhicule en est équipé, les quatre caméras **1**, **2** et **3** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon du véhicule, vous aident dans les manœuvres difficiles.

Les caméras transmettent quatre vues séparées sur l'écran **4**, ce qui permet de visualiser l'environnement du véhicule.



Nota : veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

Activation du système

Contact mis, le système peut être activé :

- en mode automatique, au passage de la marche arrière : le système est activé et la caméra située sur le hayon, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran **4** ;
- en mode manuel, en appuyant sur le contacteur **5** : le système est activé et la caméra située dans le bouclier avant transmet une vue de l'environnement avant du véhicule sur l'écran **4**.

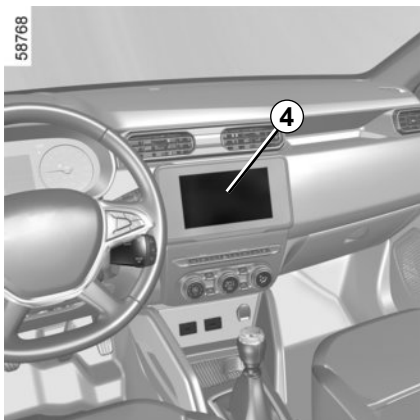
Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran **4**. Reportez-vous à la notice multimédia.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA MULTIVUES (2/6)



Mode automatique

Le mode automatique est activé au passage de la marche arrière et l'écran **4** montre la vue de la caméra arrière. Au passage rapide de la marche arrière à la marche avant, l'écran **4** montre l'image de la caméra avant.

Le mode automatique est désactivé :

- par sélection d'une autre vue de caméra via le menu visible sur l'écran **4** ;
- automatiquement dès que vous atteignez environ 20 km/h ;
- par désactivation du système, reportez-vous au paragraphe « Caméra multivues - Désactivation du système ».

Mode manuel

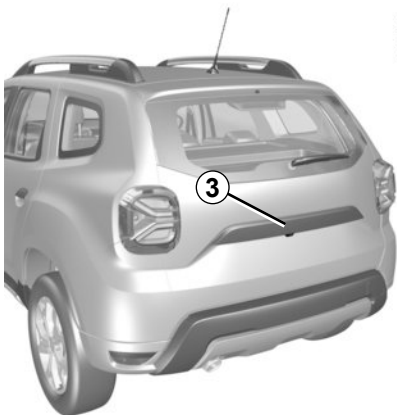
Pour l'activer, sélectionnez la vue de caméra souhaitée via le menu visible sur l'écran **4**.

Un message apparaît sur l'écran **4** durant 5 secondes environ pour confirmer l'activation du mode manuel.

Le mode manuel est désactivé :

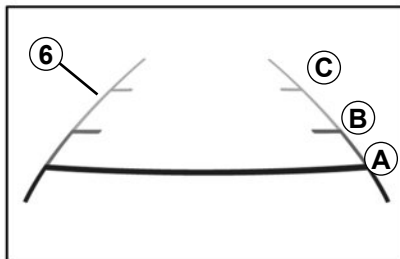
- automatiquement dès que vous atteignez environ 20 km/h ;
- par désactivation du système, reportez-vous au paragraphe « Caméra multivues - Désactivation du système ».

CAMÉRA MULTIVUES (3/6)



Caméra de recul 3

La caméra arrière activée automatiquement ou manuellement, la vue de la caméra s'affiche sur l'écran 4.

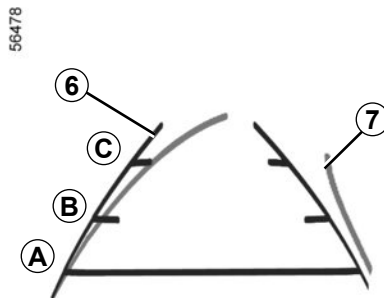


Gabarit fixe 6

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

L'image affichée sur l'écran multimédia peut sembler plus rapide que la réalité.

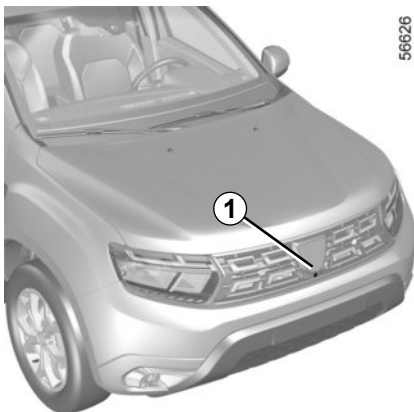


Gabarit mobile 7

(suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 4. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

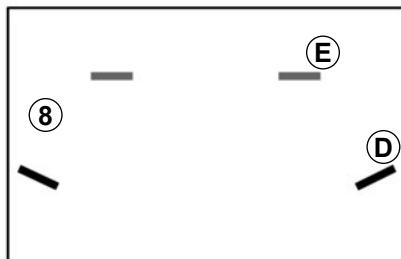
CAMÉRA MULTIVUES (4/6)



56626

Caméra avant 1

La caméra avant activée automatiquement, ou manuellement, la vue de la caméra s'affiche sur l'écran 4.



43552

Gabarit fixe 8

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **D** et **E** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **D** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule;
- **E** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.



Une zone de 60 cm à l'avant du véhicule n'est pas prise en compte par le système et n'apparaît pas sur l'écran. Tenez bien compte de cette zone.

Risque d'endommagement du véhicule.

CAMÉRA MULTIVUES (5/6)

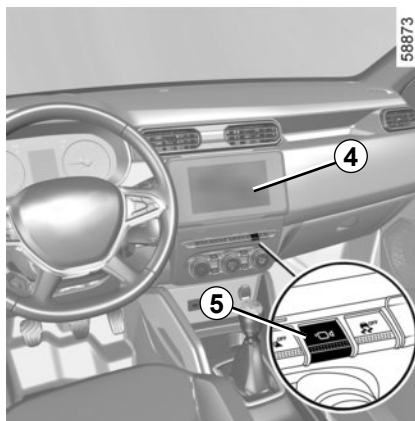


43443

Caméras latérales 2

Les caméras **2**, implantées dans les rétroviseurs extérieurs, transmettent les vues latérales sur l'écran **4**.

Pour activer la vue souhaitée, sélectionnez celle-ci sur l'écran **4**. Reportez-vous à la notice d'utilisation de l'équipement multimédia pour plus d'information.



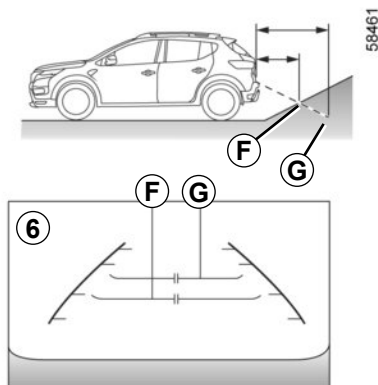
58873

Désactivation du système

Le système peut être désactivé :

- lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h environ ;
- suivant véhicule, au passage du levier de vitesses en position **P** ou **N** en mode automatique ;
- par appui sur le contacteur **5**.

CAMÉRA MULTIVUES (6/6)



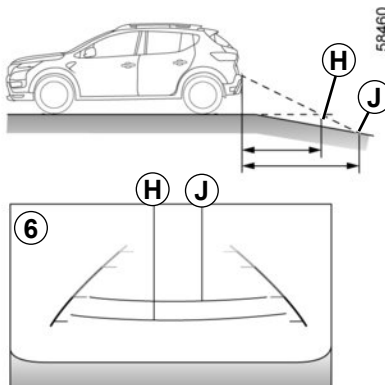
Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **F**, la distance réelle de l'objet se situe en **G**.

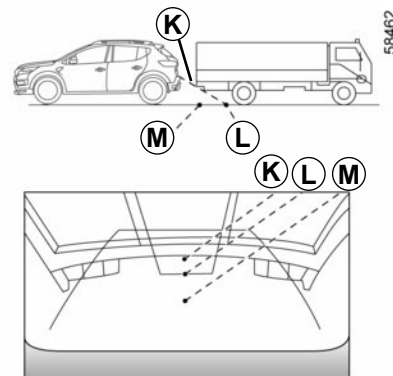


Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **J**, la distance réelle de l'objet se situe en **H**.



Avancer ou reculer près d'un objet saillant

La position **K** paraît plus éloignée que la position **L** affichée à l'écran. La position **K** est toutefois à la même distance que la position **M**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **M**.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise, afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

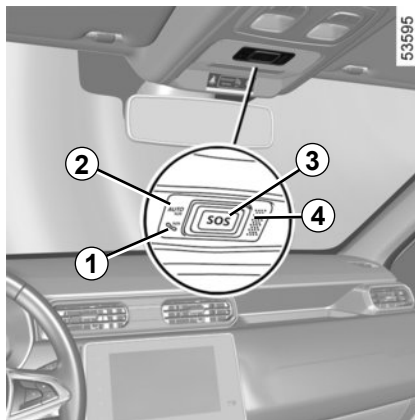
Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1 Témoin de fonctionnement du système :

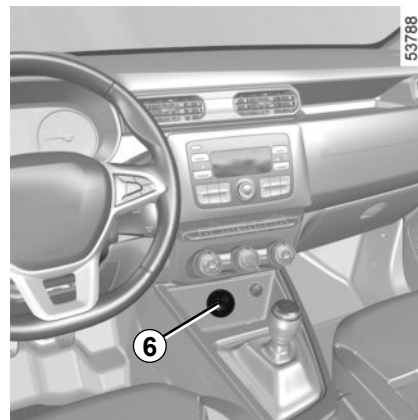
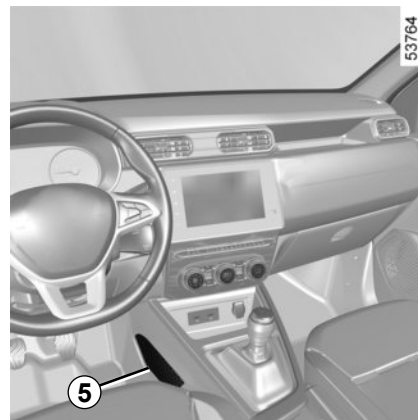
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2 Témoin mode automatique.

3 Bouton SOS.

4 Micro.

5 ou, suivant véhicule, **6** Haut-parleur.



APPEL D'URGENCE (2/3)

Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

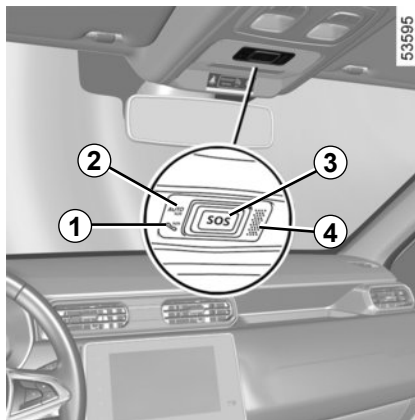
L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de 3 secondes environ sur le bouton **3** ;
- ou
- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Mode test

(suivant législation locale)

Le mode test est **exclusivement** réservé au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

APPEL D'URGENCE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ 4 ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

L'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appel respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

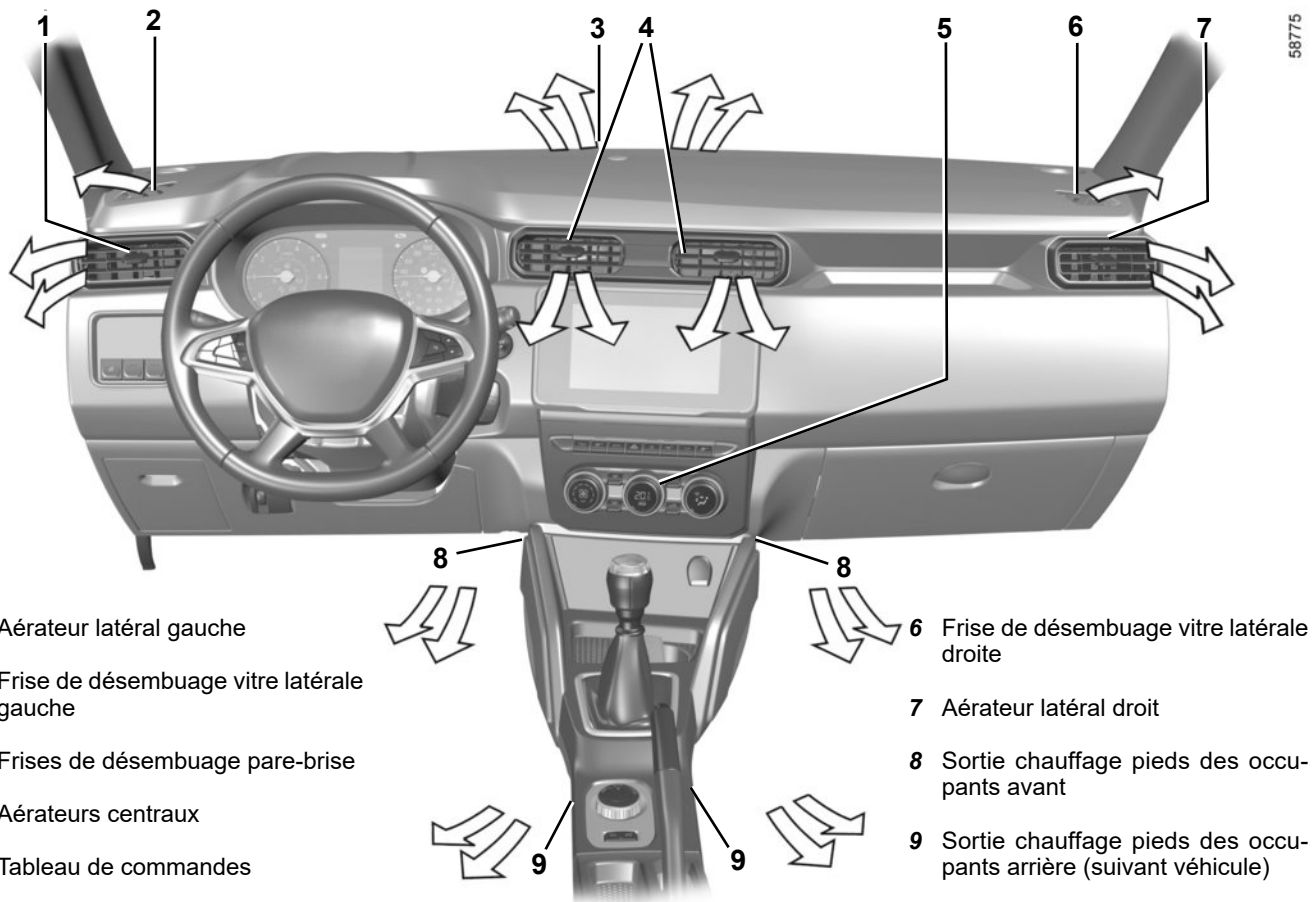
Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.



Chapitre 3 : Votre confort

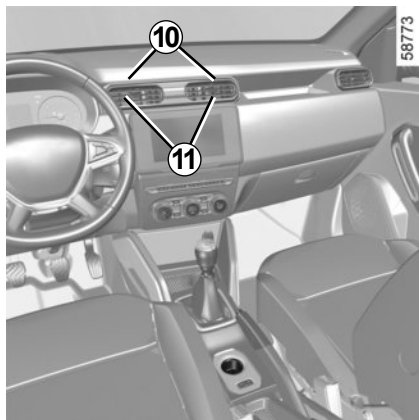
Aérateurs, sorties d'air	3.2
Chauffage, Ventilation, Air conditionné	3.5
Climatisation automatique	3.9
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.13
Lève-vitres	3.15
Éclairage intérieur	3.18
Pare-soleil, Poignée de maintien	3.20
Cendriers, Allume-cigares, Prise d'accessoires	3.21
Appuis-tête arrière	3.23
Rangements, Aménagements habitacle	3.25
Banquette arrière	3.30
Coffre à bagages	3.33
Transport d'objets dans le coffre	3.34
Transport d'objets : remorquage, attelage	3.36
Tablette arrière	3.37
Barres de toit, becquet	3.38
Équipements multimédia	3.42

AÉRATEURS, sorties d'air (1/3)



58775

AÉRATEURS, sorties d'air (2/3)



Aérateurs centraux et latéraux

(suivant véhicule)

Débit

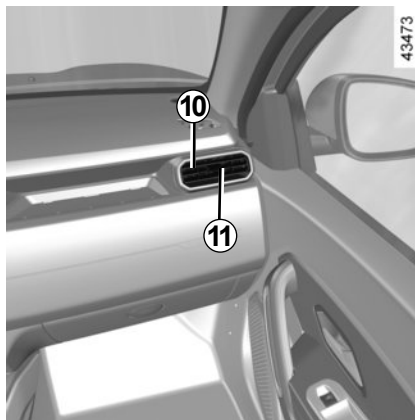
Aérateurs 10

Ouverture : manœuvrez le curseur **11** vers gauche.

Fermeture : manœuvrez le curseur **11** vers droite jusqu'à la fin de course.

Aérateurs 13

Pour ouvrir appuyez sur l'aérateur (point **12**) en fonction de l'ouverture souhaitée.



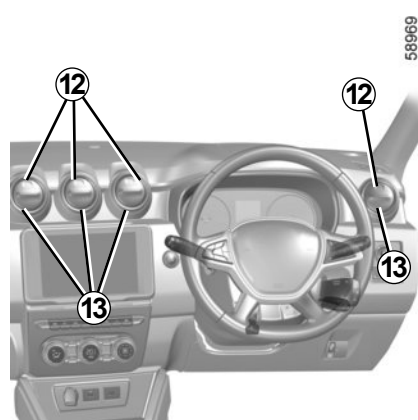
Orientation

Aérateurs 10

Manœuvrez le curseur **11** dans la position désirée.

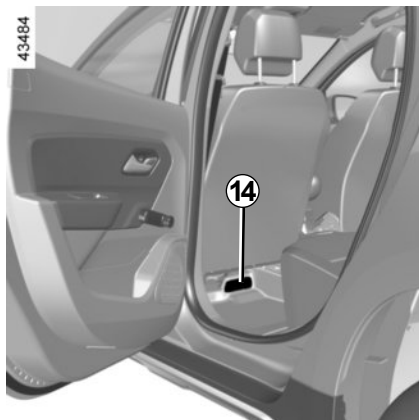
Aérateurs 13

Faites pivoter l'aérateur **13**.



Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.

AÉRATEURS, sorties d'air (3/3)



Places arrière

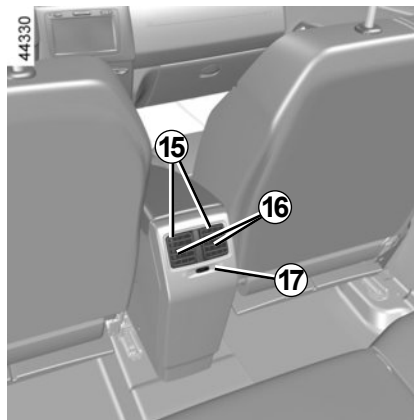
(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants **14**.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



Aérateurs 15

Orientation droite/gauche

Manœuvrez le curseur **16**.

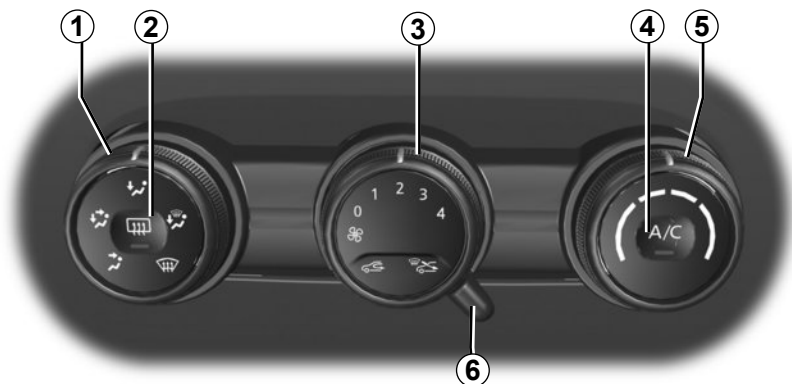
Débit

Tournez la molette **17** :

vers  : ouverture maximale ;

vers  : fermeture.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (1/4)



Commandes

La présence des commandes dépend de l'équipement du véhicule.

- 1 Répartition de l'air.
- 2 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs et du pare-brise.
- 3 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 Mise en service ou arrêt de l'air conditionné.
- 5 Réglage de la température de l'air.
- 6 Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air.

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 5 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Réglage de la vitesse de ventilation

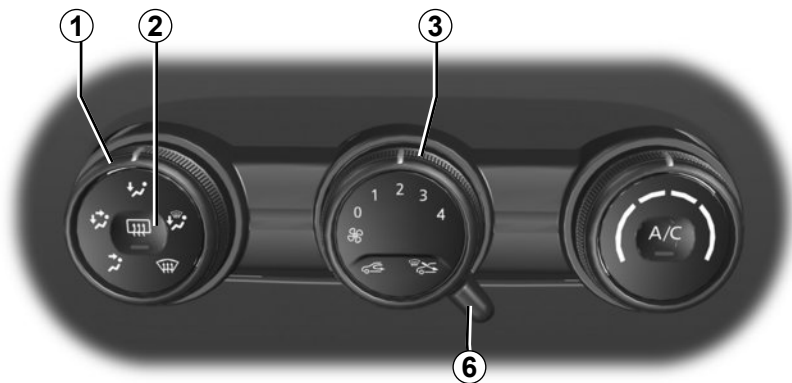
Manœuvrez la commande 3 de 0 à 4 ou, suivant véhicule, à . Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez fermer complètement l'entrée et arrêter l'installation, placez la commande 3 sur 0.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (2/4)

53594



Mise en service du mode isolation de l'habitacle/ recyclage d'air

Aenez la commande **6** en position .

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...) ;
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en amenant la commande **6** vers la droite dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Désembuage rapide

Aenez les commandes **1**, **3** et **6** sur les positions :

- désembuage  ;
- ventilation maximum ;
- air extérieur.

L'utilisation de l'air conditionné permet d'accélérer le désembuage.



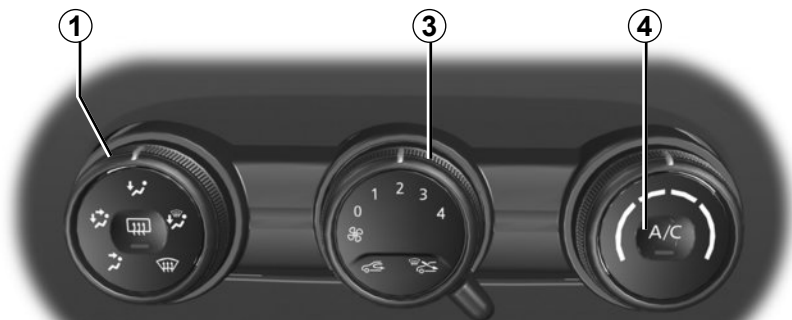
Lunette arrière dégivrante

Moteur tournant, appuyez sur la commande **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Suivant véhicule, cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques extérieurs.

Suivant véhicule, l'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après une durée déterminée par le système, le témoin s'éteint ;
- en appuyant de nouveau sur la commande **2**, le témoin s'éteint.



Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La commande **4** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur 0.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).



Pare-brise dégivrant

Moteur tournant, appuyez sur le contacteur **7** (le témoin intégré s'allume).

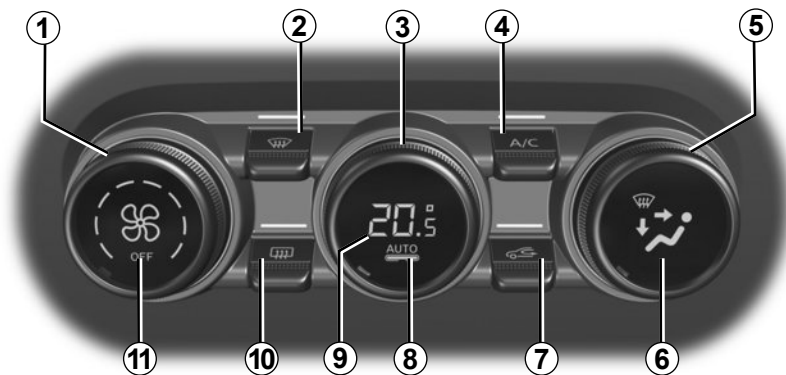
Cette fonction assure le dégivrage-désembuage du pare-brise (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **7**.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/4)

43355



Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 2 Fonction « voir clair ».
- 3 Réglage de la température de l'air.
- 4 Mise en service ou arrêt de l'air conditionné.
- 5 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 6 Afficheur mode répartition de l'air.
- 7 Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air.

8 Mode automatique.

9 Afficheur température.

10 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

11 Afficheur de la vitesse de ventilation.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **8**. Le témoin intégré à la touche **8** s'allume.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **1** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.



Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **3** en fonction de la température désirée.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (« Lo » et « Hi »).

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

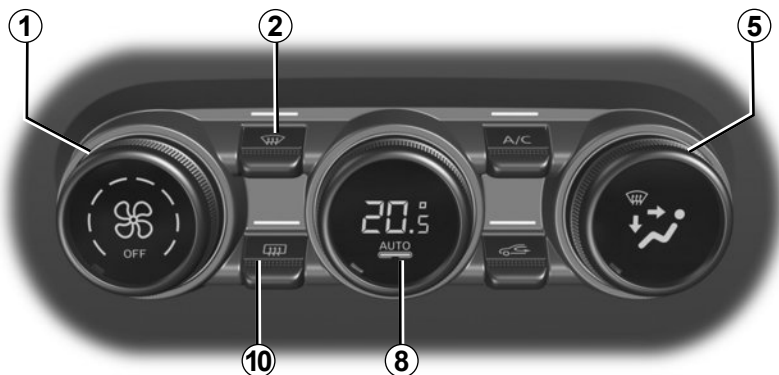
Appuyez sur la touche **4** pour forcer l'activation (le témoin au-dessus s'allume) ou l'arrêt de l'air conditionné (le témoin au-dessus s'éteint).

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.



43355

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **2**, le témoin au-dessus s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **10** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin au-dessus s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **2** ou **8** ou ajustez la vitesse de ventilation en tournant la commande **1**.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **10**, le témoin au-dessus s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **10**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **5** en fonction de la répartition d'air souhaité. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.

Il est possible de combiner deux positions à la fois.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement, dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin au-dessus de la touche **7**.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Nota :

- pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur ;
- le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **7**, le témoin au-dessus s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche **7** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **7**.

Arrêt du système

Tournez la commande **1** sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démar- rer tournez de nouveau la commande **1** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche **8**.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique. Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, ECO conduite » en chapitre 2.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des visibles. Sinon arrêtez le système.

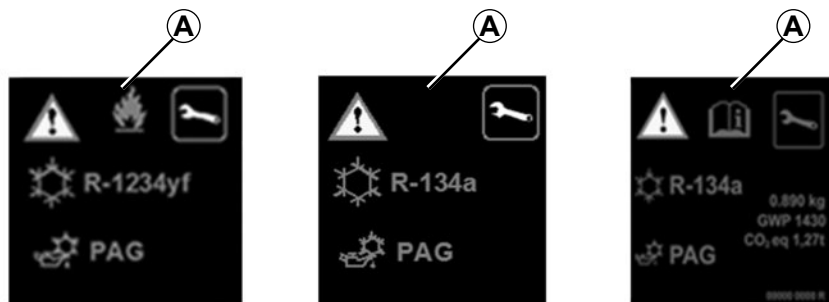
Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) contient des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

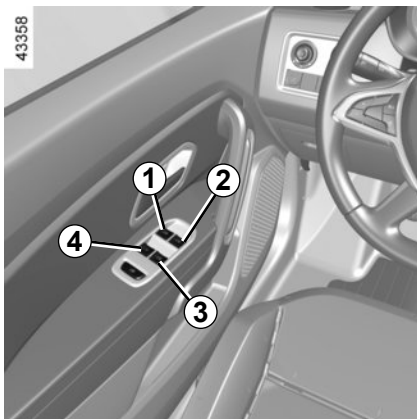
GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO₂).

CO₂ eq
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO₂.

LÈVE-VITRES (1/3)

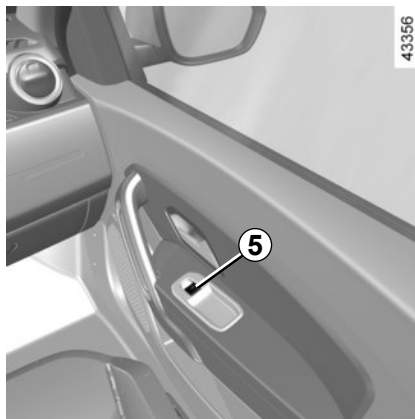


Lève-vitres électriques

Contact mis, et suivant véhicule, moteur tournant, appuyez sur le contacteur pour baisser la vitre au niveau souhaité.

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

Le système fonctionne après coupure moteur jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



De la place conducteur

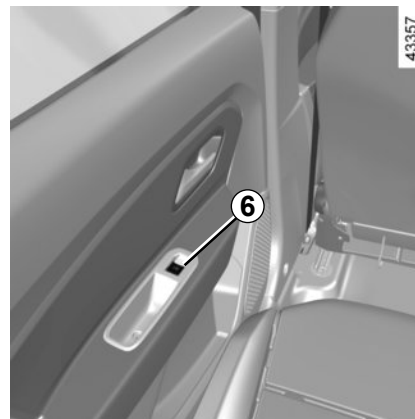
Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- **3** ou **4** pour les passagers arrière.

De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **5**.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



Des places arrière

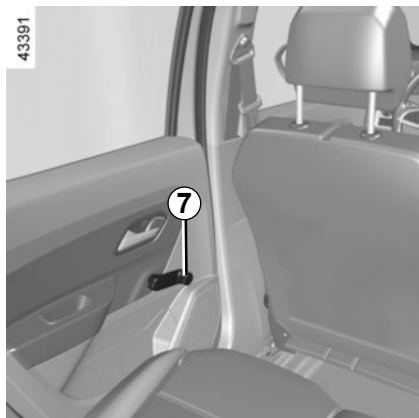
Agissez sur le contacteur **6**.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

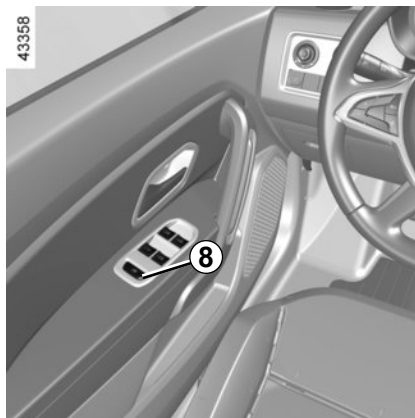
Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES (2/3)



Lève-vitres manuels arrière

Tournez la manivelle **7** pour baisser ou lever la vitre jusqu'à la hauteur désirée.



Sécurité occupants arrière

Suivant véhicule, le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur **8**.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES (3/3)

Mode impulsionnel

Lorsque le véhicule en est équipé, le mode impulsionnel s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Il équipe uniquement la vitre avant conducteur.

- Appuyez à fond et brièvement sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- Soulevez à fond et brièvement le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Particularités

Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Si vous manipulez le contacteur pendant que la vitre est en mouvement, elle s'arrête de fonctionner.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : tirez sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre, maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant 3 secondes environ puis faites descendre la vitre, maintenez le contacteur (toujours côté ouverture) pendant 3 secondes environ. La vitre remonte complètement toute seule et le système est réinitialisé.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

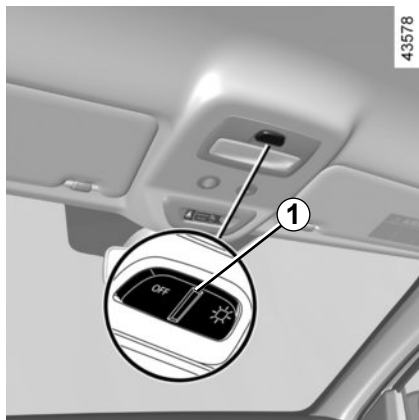


Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitres.

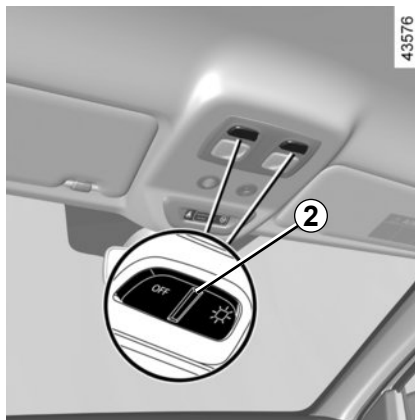
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/2)



Plafonnier

En appuyant sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

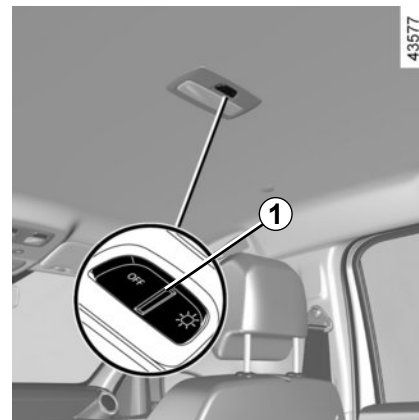


Spots de lecture

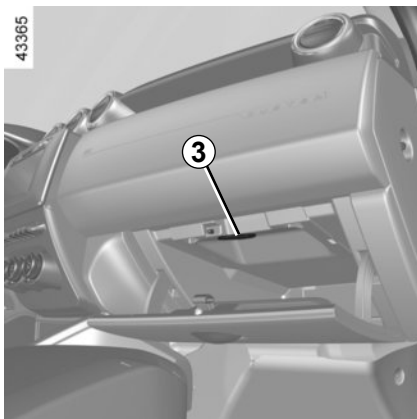
(suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

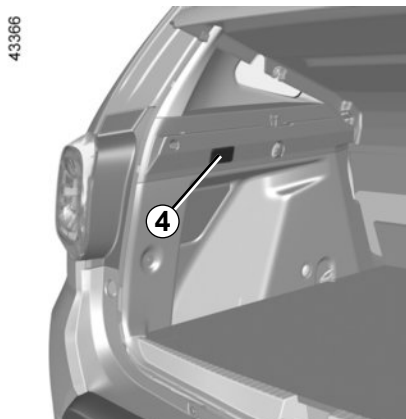


ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/2)



Éclaireur de boîte à gants 3

L'éclaireur 3 s'allume à l'ouverture du portillon.



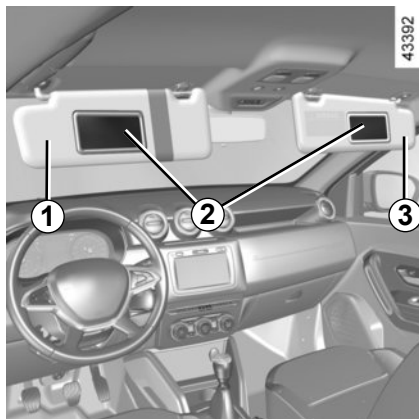
Éclaireur de coffre 4

L'éclaireur 4, s'allume à l'ouverture du coffre.

Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (suivant véhicule)

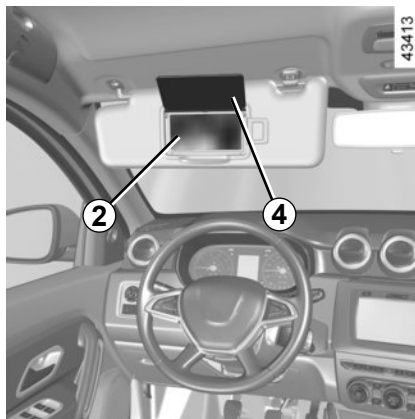
- le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 30 secondes.
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage de 3 à 30 minutes environ.
- si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact, il y a extinction progressive de l'éclairage.

PARE-SOLEIL, POIGNÉE DE MAINTIEN



Pare-soleil 1 et 3

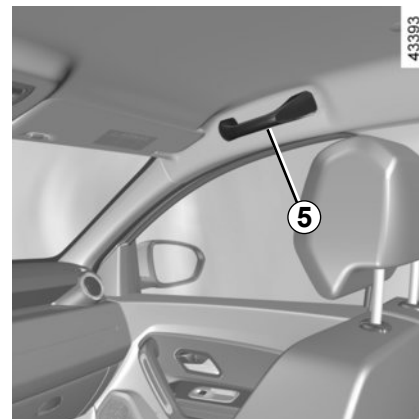
Abaissez le pare-soleil **1** ou **3** sur le pare-brise ou déclippez-le et tournez-le sur la vitre latérale.



Miroirs de courtoisie 2

Suivant véhicule, les pare-soleil sont équipés d'un miroir de courtoisie.

Soulevez le couvercle **4**.

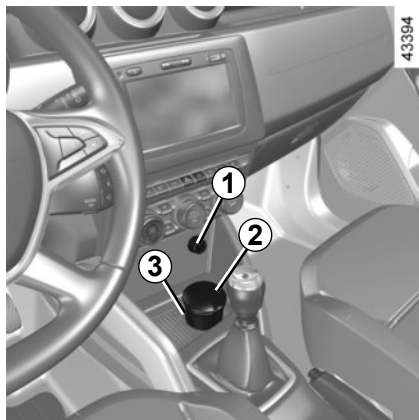


Poignée de maintien 5

Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

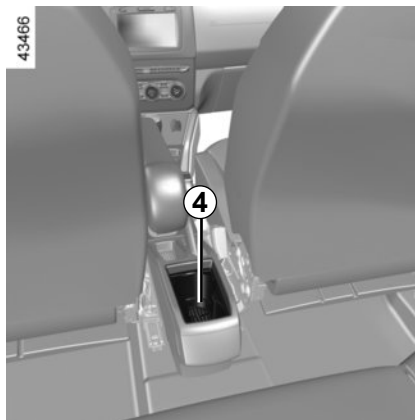
CENDRIERS, ALLUME-CIGARES, PRISE D'ACCESSOIRES (1/2)



Allume-cigares 1

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **1**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.



Cendrier

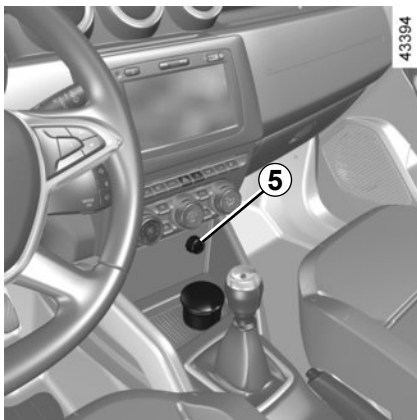
Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements **3** ou **4**.

Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle **2**.

Pour le vider, prenez le cendrier et videz-le.

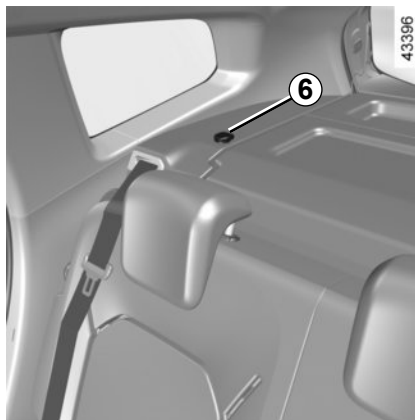
Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

CENDRIERS, ALLUME-CIGARES, PRISE D'ACCESSOIRES (2/2)



Prises d'accessoires 5 et 6

Les prises sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

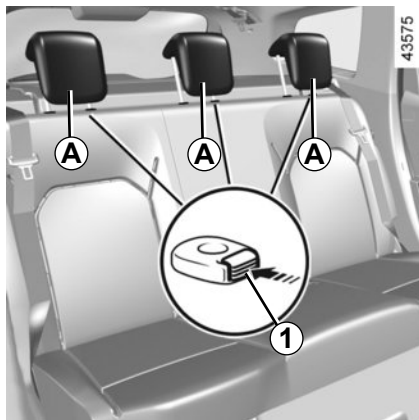


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (1/2)



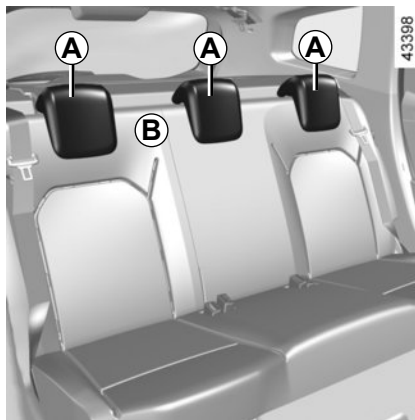
Version cinq places

Position d'utilisation de l'appui-tête A

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête A

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.



Pour remettre en place l'appui-tête

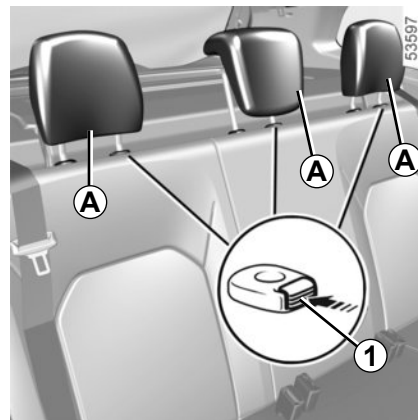
A

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur le bouton **1**, descendez l'appui-tête et vérifiez leur bon verrouillage.

Position de rangement de l'appui-tête A

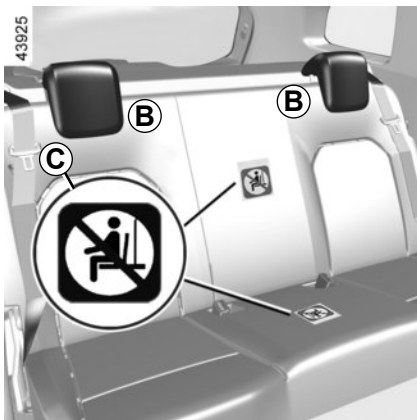
Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée (position B) est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

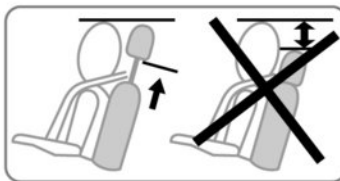
APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (2/2)



Version quatre places

Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales.

L'étiquette C vous rappelle l'interdiction d'installer tout occupant en dehors des places prévues.

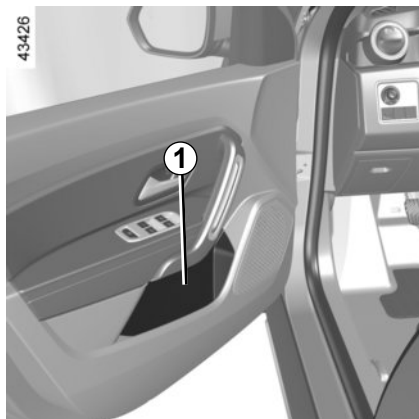


La position de l'appui-tête complètement abaissée (position B) est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

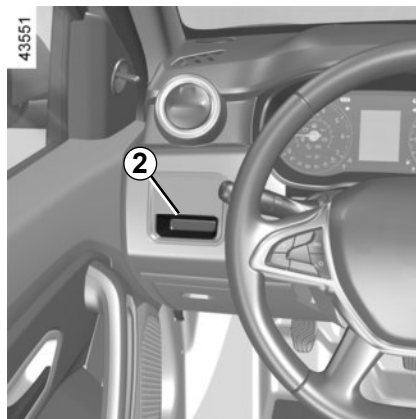


L'appui-tête étant un élément de sécurité, veuillez à sa présence et à son bon positionnement.

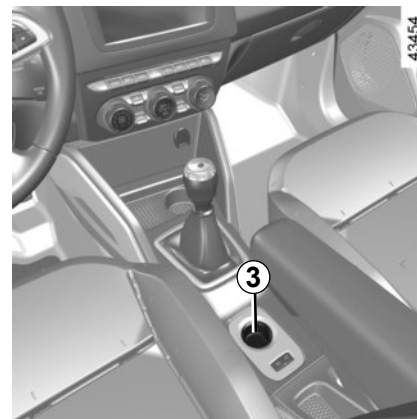
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/5)



Vide-poches portes avant 1



Vide-poches de planche de bord 2



Rangement central 3

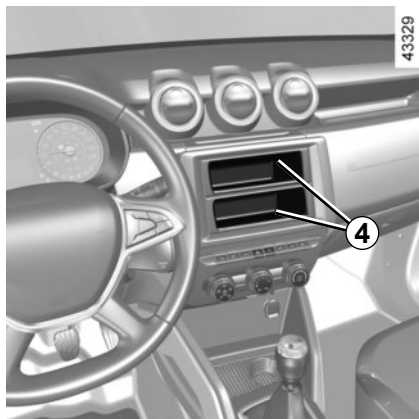


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

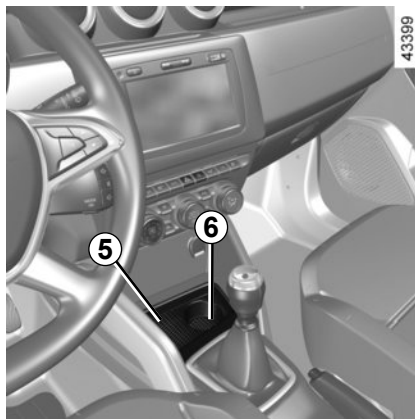


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/5)

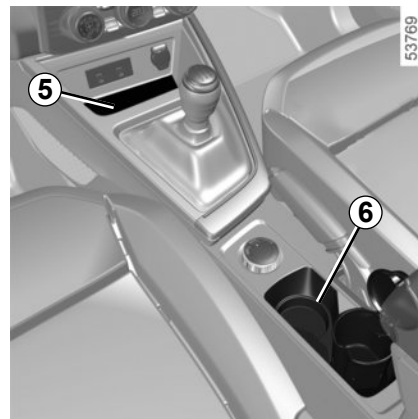


Vide-poches console centrale 4
(ou emplacement radio)



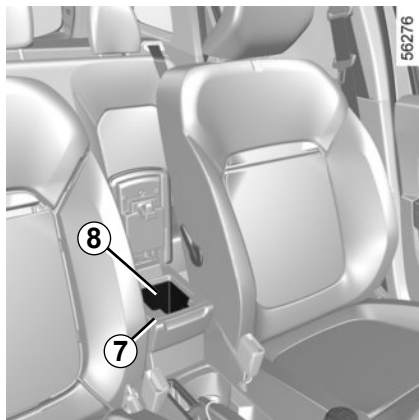
Rangement central 5

Emplacement pour gobelet ou cendrier 6



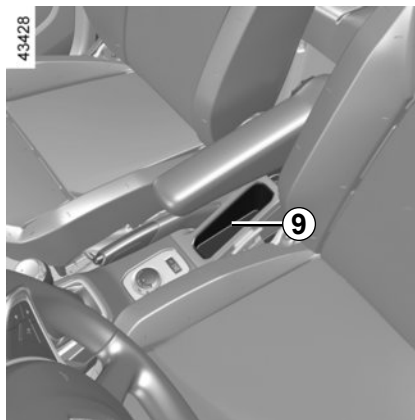
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/5)

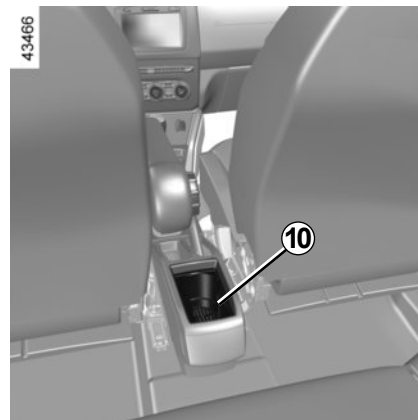


Vide-poches de console centrale 8

Accoudoir coulissant 7 en position arrière, soulevez-le.



Rangement central 9



Porte-gobelets 10

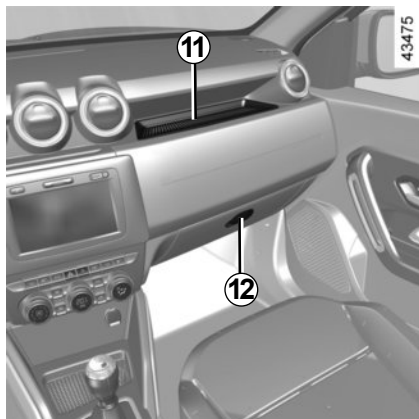
Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le gobelet ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

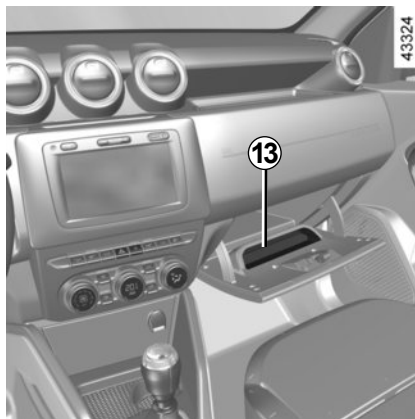
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/5)



Rangement supérieur de planche de bord 11

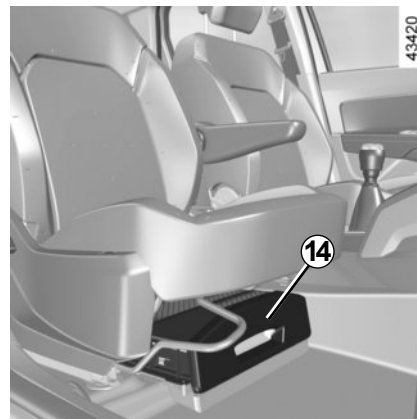
Boîte à gants côté passager

Pour ouvrir, tirez la palette 12.



Cette boîte à gants peut accueillir des documents de format A4...

À l'intérieur du portillon, un emplacement 13 est prévu pour des stylos, des cartes...

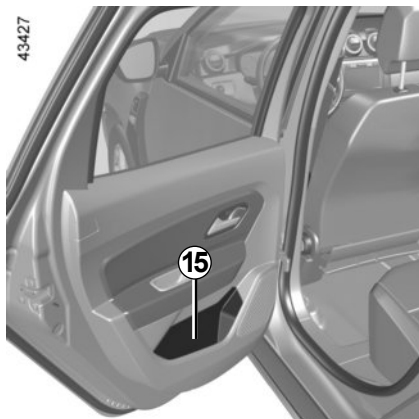


Tiroir de rangement sous siège passager 14

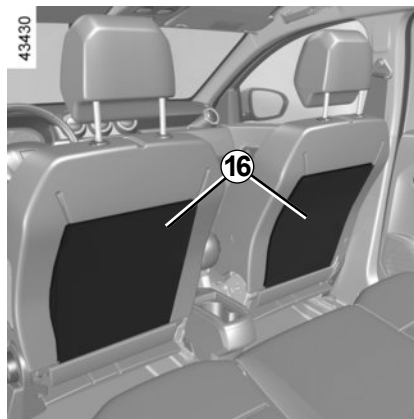


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/5)



**Vide-poches de porte
arrière 15**

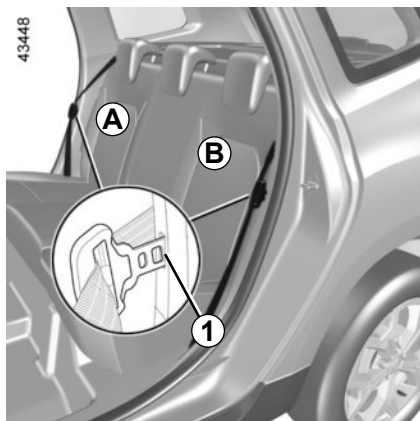


**Poches de rangement sièges
avant 16**



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

BANQUETTE ARRIÈRE (1/3)



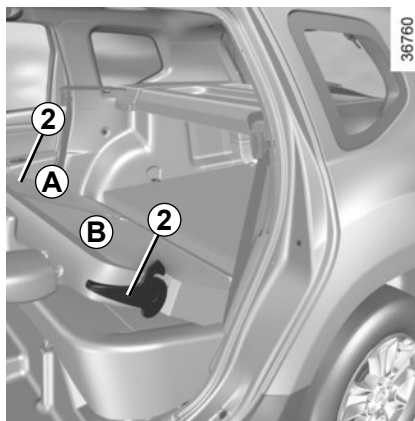
Version cinq places

Pour rabattre le dossier A ou B

- Insérez le pêne de la ceinture de siège arrière dans le logement 1 ;
- retirez ou abaissez complètement les appuis-tête (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 3) ;
- abaissez la poignée 2 ;
- abaissez le dossier.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour repositionner le dossier A ou B

- Relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

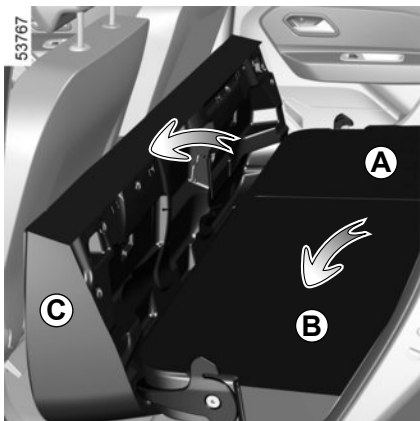
Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.



Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (partie du corps, animal, graviers, chiffon, jouets...).

BANQUETTE ARRIÈRE (2/3)



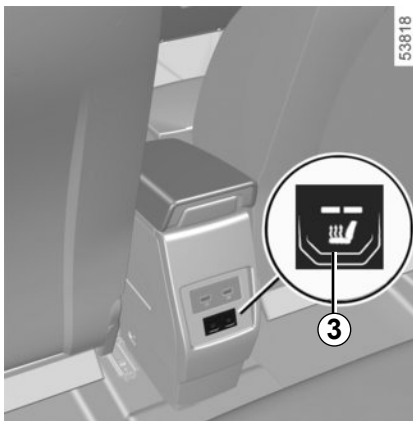
Pour rabattre l'assise C
(suivant véhicule)

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Basculez l'assise **C** contre les sièges avant.

Pour rabattre/repositionner le dossier A ou B

Procédez comme expliqué précédemment.



Sièges chauffants

(suivant véhicule)

Places latérales uniquement

Contact mis :

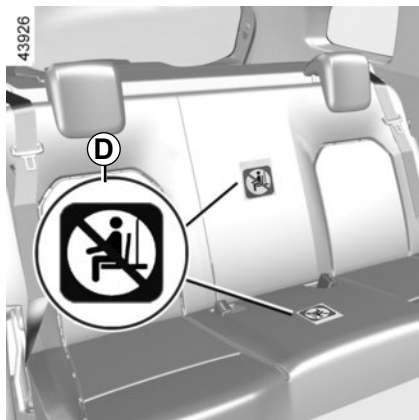
- un premier appui sur le contacteur **3** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

Le système règle automatiquement le niveau de température du siège. Lorsqu'il est activé, il détermine si le chauffage du siège est nécessaire ou pas.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

BANQUETTE ARRIÈRE (3/3)



Version quatre places

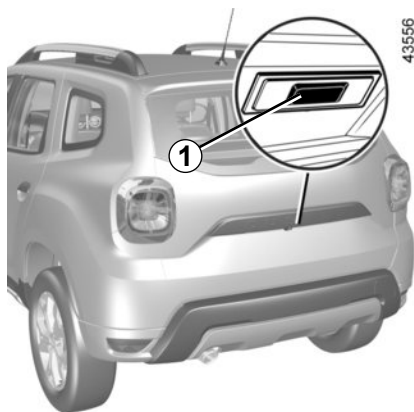
Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales.

L'étiquette D vous rappelle l'interdiction d'installer tout occupant en dehors des places prévues.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

COFFRE À BAGAGES

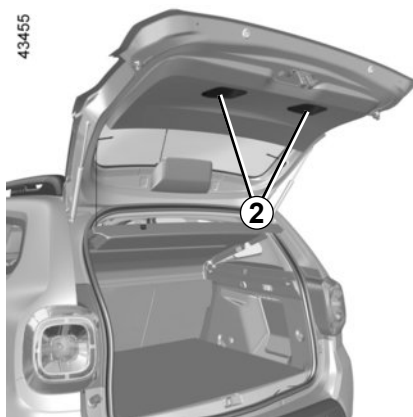


Pour ouvrir

Pressez le bouton **1** et soulevez la porte du coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.



Commande électrique

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur de l'épaule, lâchez la poignée intérieure et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (1/2)

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- les dossiers de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (exemple **A**) ;

43463



- Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (exemple **B**).

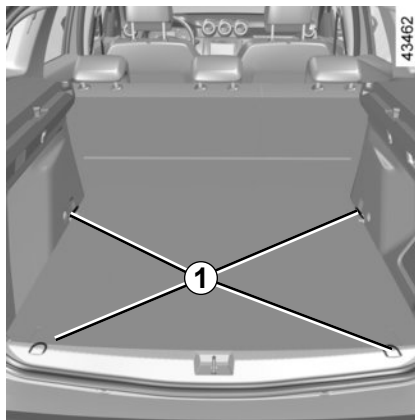
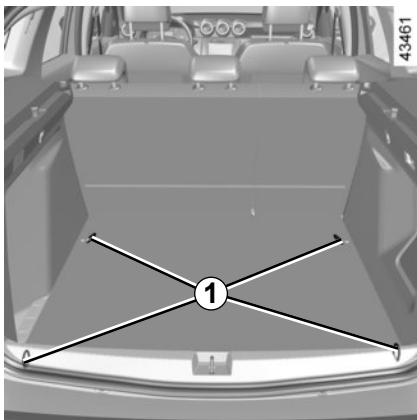
43465



Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (2/2)



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée :

Reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

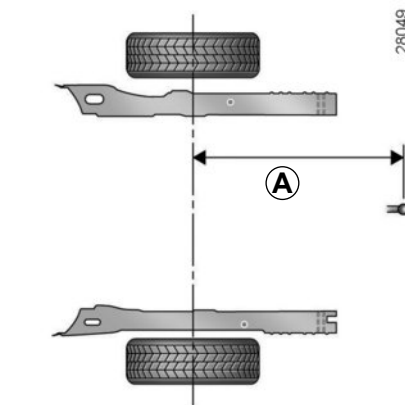
Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage : 25 kg.

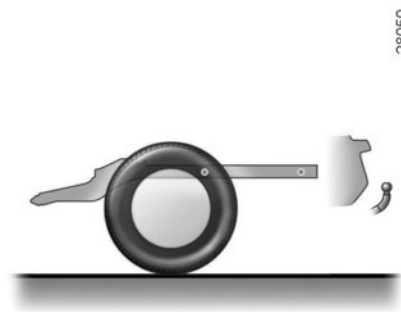
Il n'est pas permis d'installer un dispositif d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontable sans outils ou escamotable qui ne puisse pas être facilement enlevé ou repositionné en cas de non utilisation.

Pour le montage de l'attelage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



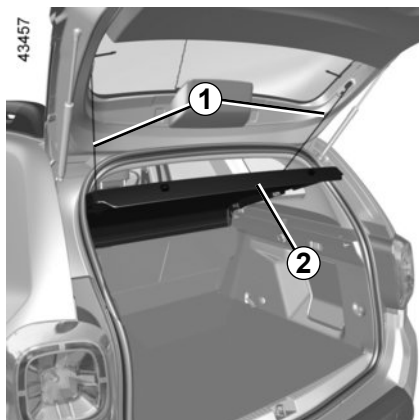
Cote maximum **A = 955 mm**



Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

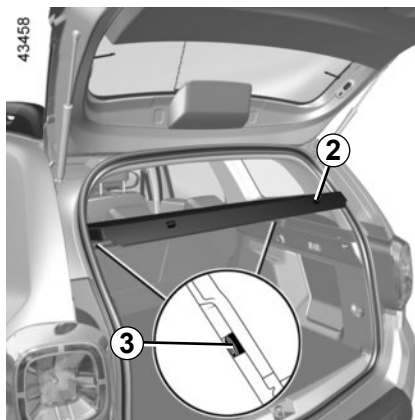
TABLETTE ARRIÈRE



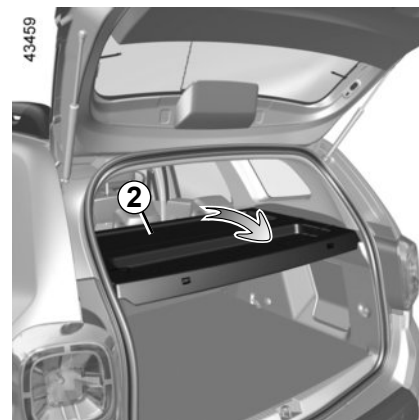
Dépose

Décrochez les deux cordons **1** de la porte de coffre.

La tablette **2** est composée de deux parties rigides.



Soulevez la tablette **2** à une hauteur intermédiaire pour déclipper les fixations **3** situées de chaque côté de la tablette.



Levez légèrement la tablette **2** et tirez-la vers vous en la tenant par les extrémités.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

BARRES DE TOIT, BECQUET (1/4)

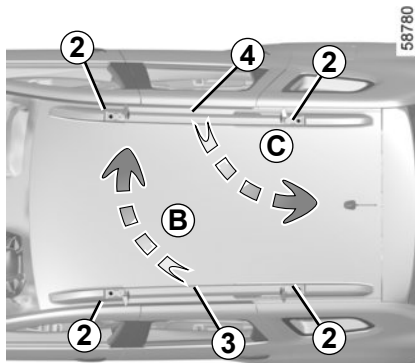


Barres de toit modulables

Lorsque le véhicule en est équipé, ce dispositif vous permet de positionner les barres de toit en position longitudinale ou en position transversale.

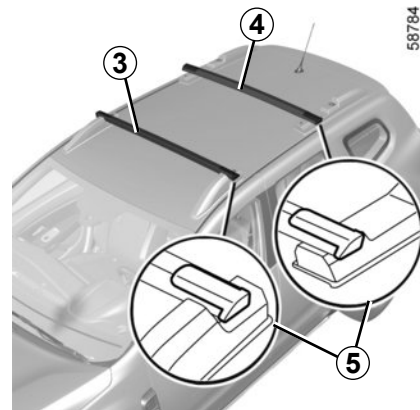
Pour mettre les barres en position transversale :

- déclipsez les capots rotatifs **1** et mettez-les en position verticale (mouvement **A**) ;
- dévissez les vis **2** à l'aide de l'outil type clé dynamométrique **6** (reportez-vous aux pages suivantes), situé dans la boîte à gants ;



- levez les barres **3** et **4** et installez-les en position transversale **5**. Pour cela, placez la barre **3** (mouvement **B**) en position avant puis, placez la barre **4** (mouvement **C**) en position arrière.

Nota : Veillez à ce que les barres **3** et **4** soient correctement positionnées.

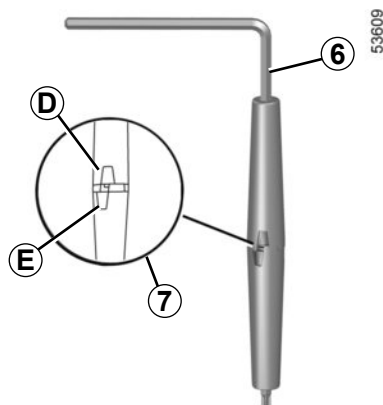


Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.



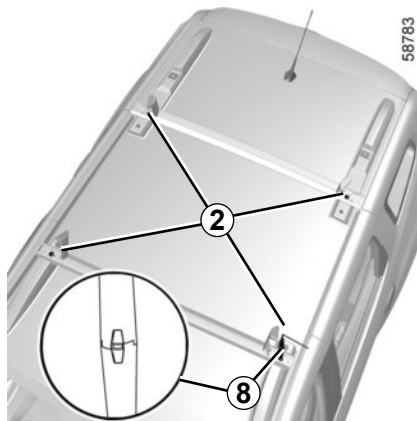
Il est interdit de fixer tout dispositif de portage sur le toit pour les véhicules non équipés d'origine avec des barres de toit longitudinales ou modulables.

BARRES DE TOIT, BECQUET (2/4)



- utilisez l'outil **6** pour visser les vis **2** : les repères **D** et **E** situés sur l'outil sont décalés (marquage **7**) ;
- serrez les vis **2** au maximum à l'aide de l'outil **6** jusqu'à ce que les repères **D** et **E** situés sur l'outil **6** soient en vis à vis (marquage **8**) ;
- reclippez les capots rotatifs **1**.

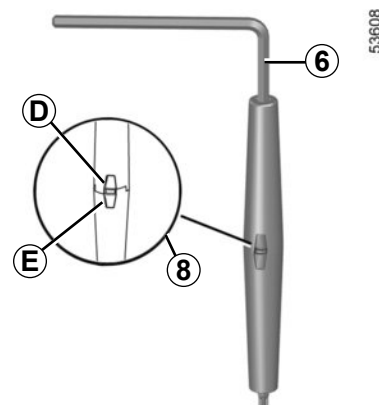
Nota : Les barres **3** et **4** ne sont pas interchangeables.



Il est strictement interdit de mettre les barres de toit en position transversale (position de portage) lorsque le véhicule passe dans un portique de lavage.



Assurez-vous du bon positionnement et du verrouillage des deux barres de toit modulables.



Barres de toit en position transversale

La vitesse maximale doit être limitée à 130 km/h.

BARRES DE TOIT, BECQUET (3/4)

Quand vous n'utilisez pas les barres en position transversale, il est préférable de les remettre en position longitudinale pour optimiser la consommation de carburant et éviter le bruit d'air.

En cas de perte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque, pour vous procurer les vis **2** et l'outil **6**.



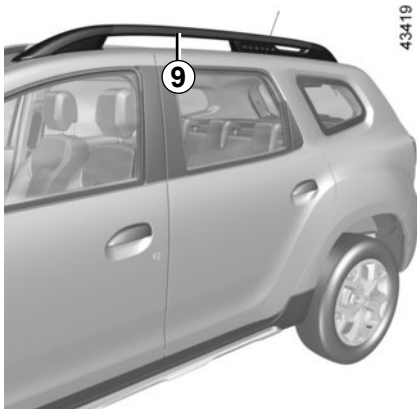
Les barres de toit modulables sont montées d'origine et homologuées par nos Services Techniques.

Elles sont livrées avec les vis **2** et l'outil **6**. Utilisez-les impérativement et exclusivement pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.



Vérifiez que les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit modulable soient bien disposés, uniformément répartis et arrimés.

BARRES DE TOIT, BECQUET (4/4)



Barres de toit longitudinales

Lorsque le véhicule en est équipé, vous pouvez transporter des bagages ou des dispositifs supplémentaires (porte-vélos, porte-skis...) :

- sur une galerie de toit ;
- sur des barres de toit transversales fixées obligatoirement sur les barres de toit longitudinales **9** ;
- directement sur les barres de toit longitudinales.

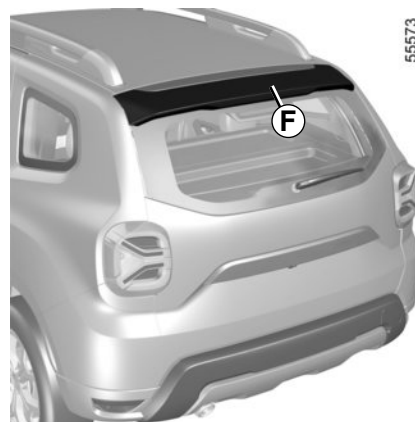
Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage de l'équipement et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage sur le toit pour les véhicules non équipés d'origine avec des barres de toit longitudinales ou modulaires.

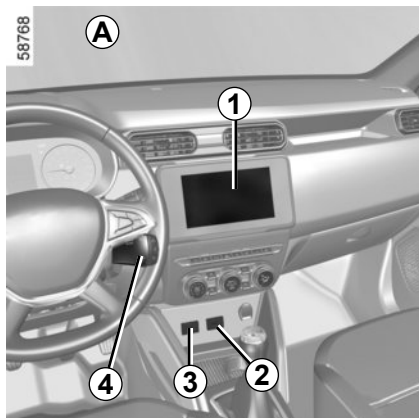


Becquet F



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/3)



Système multimédia A ou B

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

- 1 Écran multimédia ;
- 2 Prise multimédia ;
- 3 Prise de charge ;
- 4 Commandes sous volant.

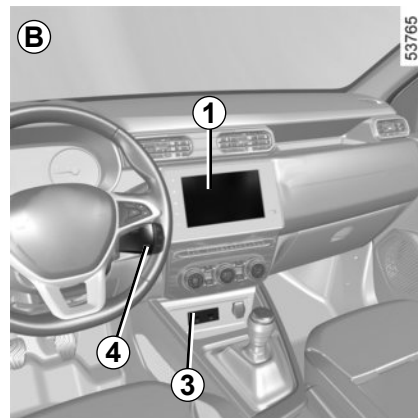
Consultez la notice de l'équipement pour en connaître le fonctionnement.

Prise multimédia 2

Vous pouvez utiliser la prise USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia ou la radio et depuis les commandes sous volant.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.



Prise de charge 3

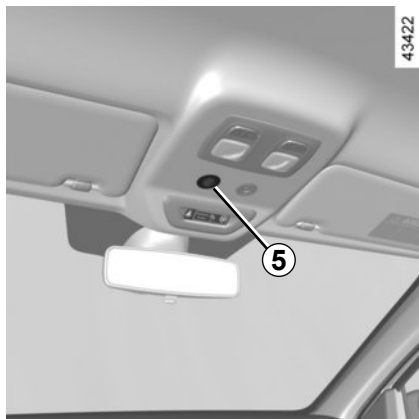
Les prises USB permettent de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

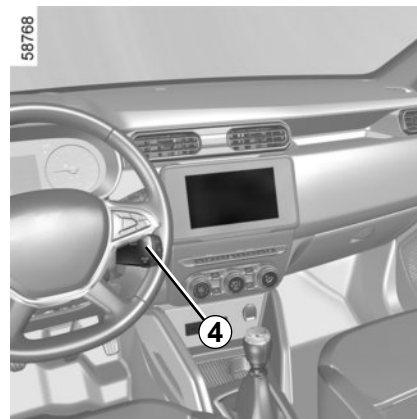
Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/3)



Commande intégrée de téléphone mains libres

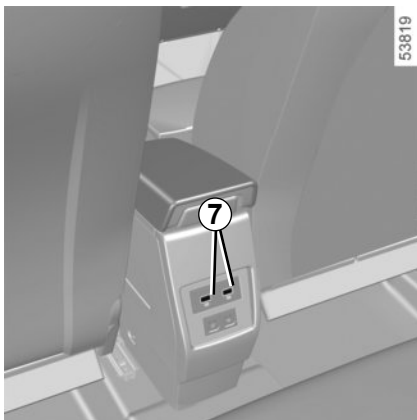
Servez-vous du micro **5** ou, suivant véhicule, **6** et de la commande sous volant **4**.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (3/3)



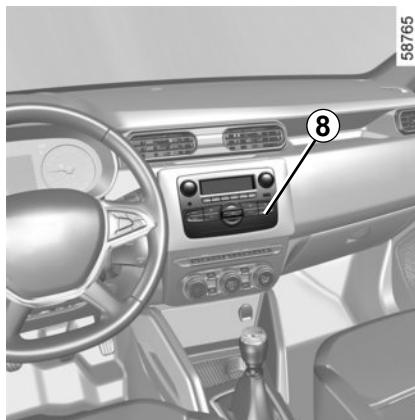
Prises arrière 7

Les prises USB permettent uniquement de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.



Radio 8

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur.	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.4
Niveau huile moteur : appoint, remplissage	4.6
Niveaux	4.10
Liquide de freins.	4.10
Liquide de refroidissement moteur.	4.11
Filtres.	4.13
Pressions de gonflage des pneumatiques.	4.14
Batterie	4.16
Entretien de la carrosserie.	4.18
Entretien des garnitures intérieures.	4.21

CAPOT MOTEUR (1/2)



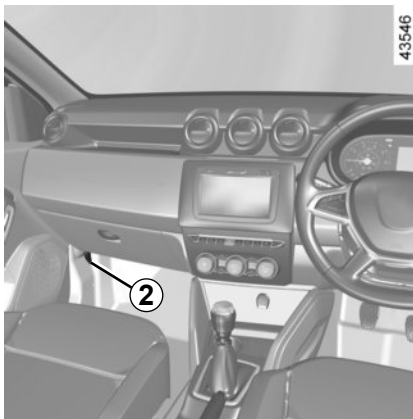
Pour ouvrir, tirez la manette **1** ou suivant véhicule, la manette **2**.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



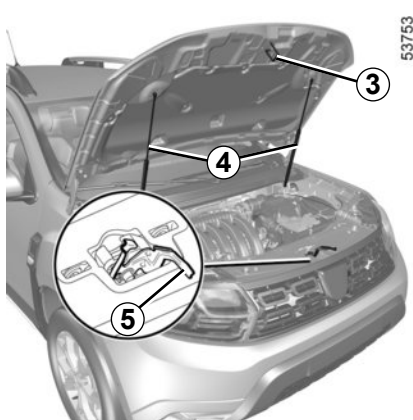
Ne jamais activer la fonction démarrage du moteur à distance ou sa programmation avant l'ouverture du capot moteur ou lorsque ce dernier est ouvert.

Risques de brûlures et de blessures graves.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

CAPOT MOTEUR (2/2)



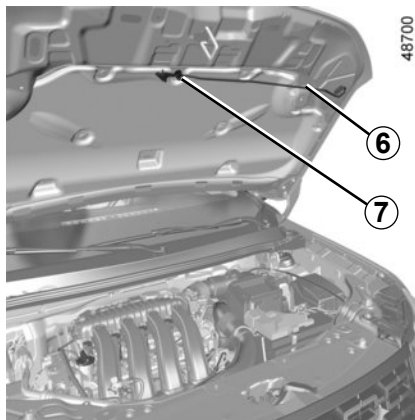
Déverrouillage de la sécurité du capot

Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et dégagez le crochet **3** en poussant vers la gauche la palette **5**.

Ouverture du capot moteur

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **4**.

Suivant véhicule, levez le capot, dégrafez la béquille **6** de sa fixation **7** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **8**.



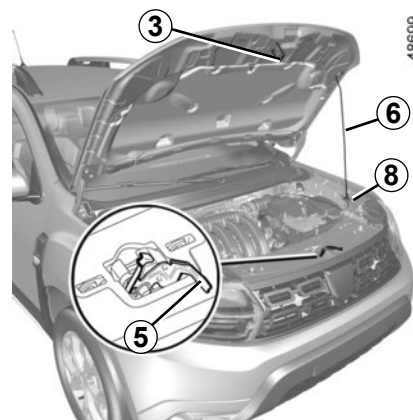
Fermeture du capot moteur

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Suivant véhicule, pour refermer le capot, replacez la béquille **6** dans la fixation **7**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Remplissage huile moteur

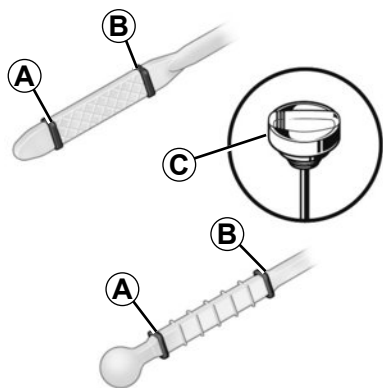
Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)



- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

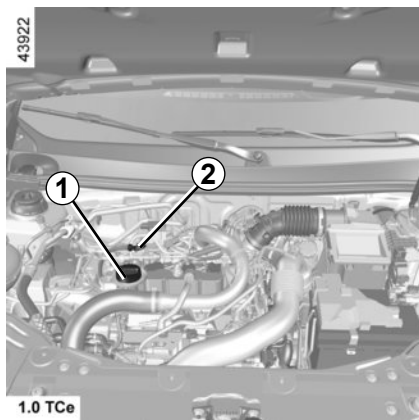


Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/4)



Appoint/remplissage

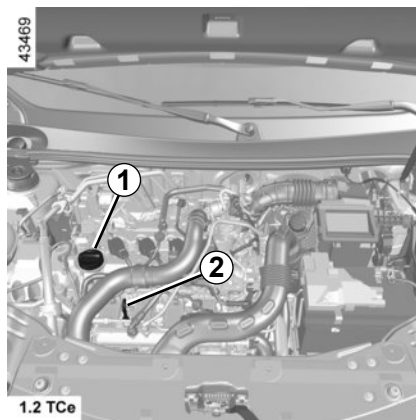
Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre la jauge **2** et le bouchon **1**.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

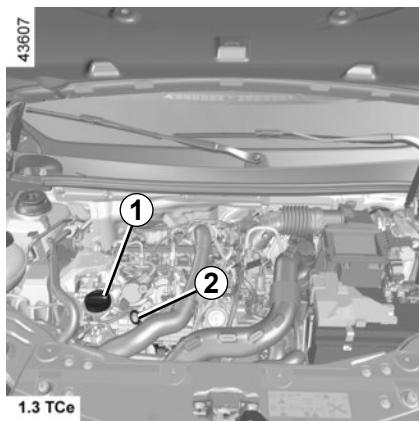


Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

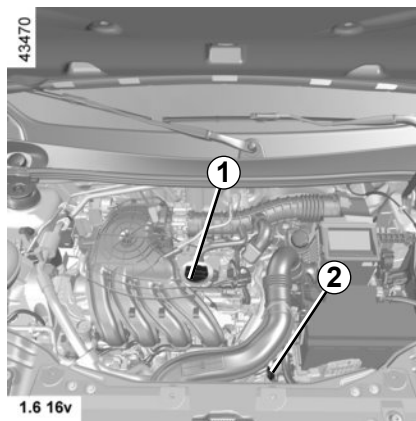
NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/4)



Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre la jauge **2** et le bouchon **1**.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Remplissage huile moteur

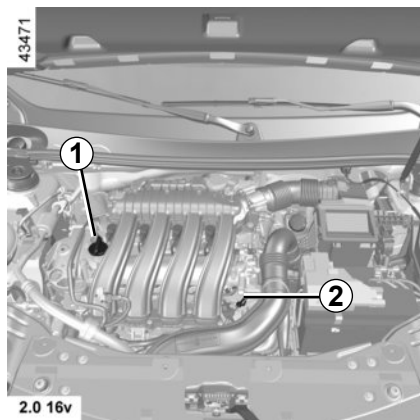
Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (3/4)

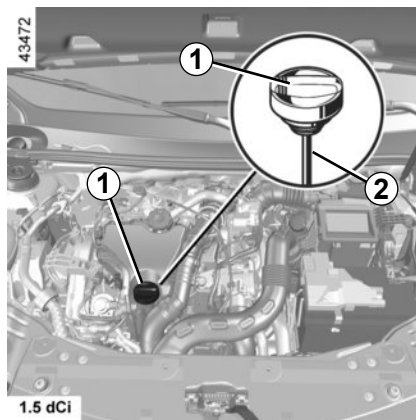


En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Remplissage et/ou contrôle du niveau du huile : attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (4/4)

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

Réinitialisation de l'alerte après vidange (suivant véhicule)

Si vous effectuez la vidange moteur par vous-même, il sera nécessaire de réinitialiser l'alerte vidange moteur. Pour cela, pendant les dix secondes suivant la mise sous contact :

- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur ;
- tout en restant appuyé sur la pédale d'accélérateur, appuyez trois fois consécutives sur la pédale de frein.

La réinitialisation est effective lorsque

le témoin  s'éteint. Si ce n'est pas le cas, recommencez l'opération.

Cas particulier : si vous vidangez avant l'alerte vidange moteur dépassée, il est également nécessaire de réinitialiser

l'alerte. Dans ce cas, le témoin  s'allume pendant environ 5 secondes pour confirmer la réinitialisation.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

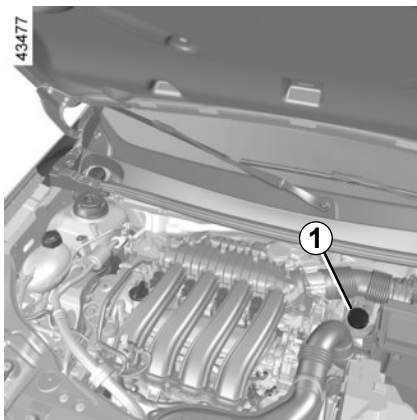


Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

Niveau

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** » indiquée sur le bocal de liquide de freins **1**.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

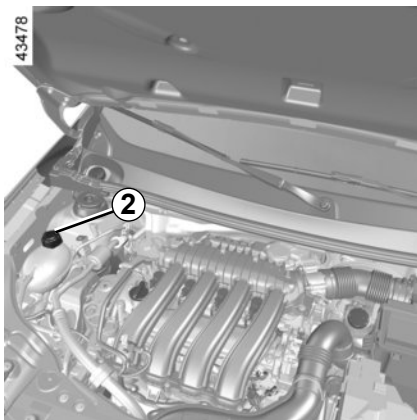
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

NIVEAUX (2/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal **2**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité de contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



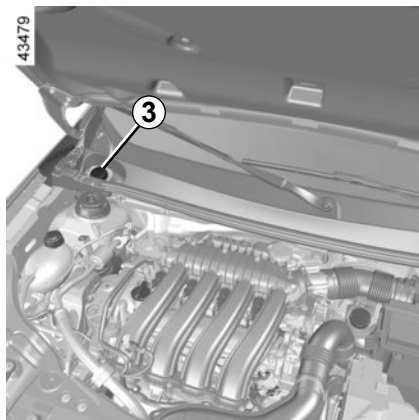
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAUX (3/3)



Réservoir lave-vitres

Remplissage : Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Ce réservoir alimente les lave-vitres avant et arrière.

Liquide : Produit lave-vitres (en hiver, utilisez un produit antigel).

Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Gicleurs : pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

Nota : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

FILTRES

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Filtre habitacle

Si votre véhicule n'est pas équipé d'origine d'un filtre habitacle, il est possible d'en installer un ultérieurement.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

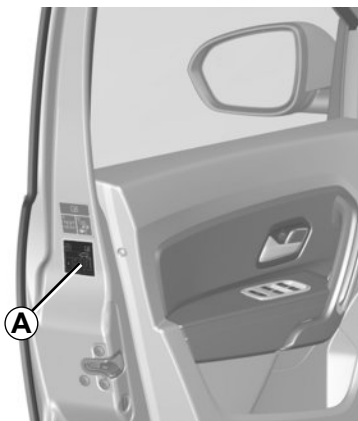


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

43407



Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



43481

B			
	C	D	E
	C	D	E
F		G	

La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette dépendent du véhicule.

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression de gonflage pour les roues avant.

E : pression de gonflage pour les roues arrière.

F : dimension du pneumatique équipant la roue de secours.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque** : la vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage, ...) le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

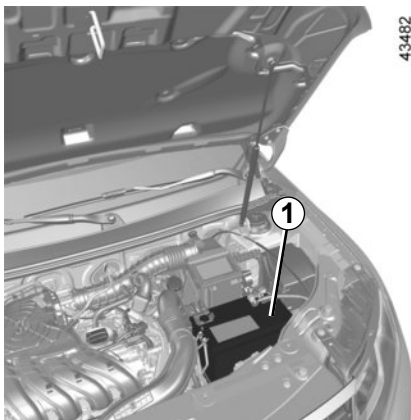
Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

BATTERIE (1/2)



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

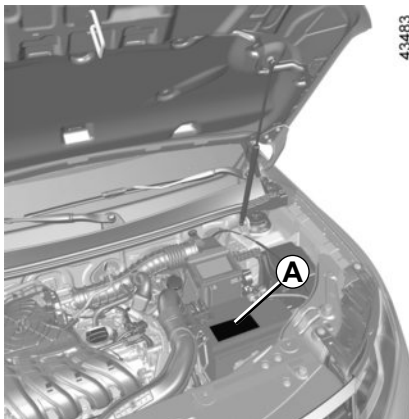


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

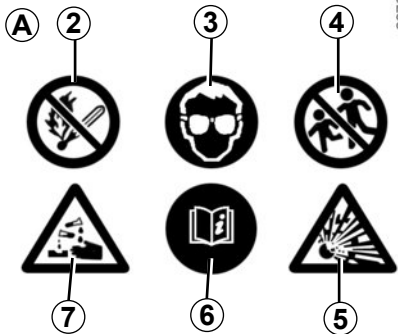
- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur à l'arrêt...

BATTERIE (2/2)



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 Flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3 Protection obligatoire de la vue ;
- 4 Tenir éloigné des enfants ;
- 5 Matières explosives ;
- 6 Se reporter à la notice ;
- 7 Matières corrosives.

Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services

Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).
Frotter de manière intensive.
Passer le véhicule sous un portique de lavage.
Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.
Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...).
Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.
Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.
Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et absorbez l'excédent.

Ecran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent rester propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teintures est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



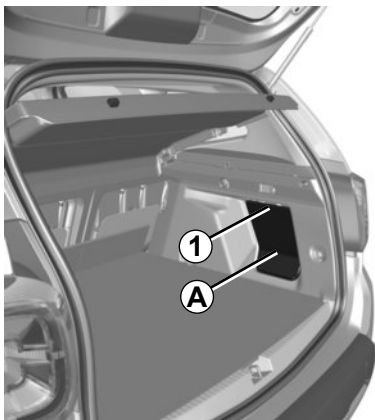
Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou un pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Outils	5.2
Crevaision, Roue de secours	5.3
Kit de gonflage des pneumatiques	5.6
Enjoliveurs, Jantes	5.10
Changement de roue	5.11
Pneumatiques	5.13
Remplacement des lampes	5.17
Feux avant	5.17
Feux de brouillard	5.20
Feux arrière	5.22
Répétiteurs latéraux	5.28
Éclairage intérieur	5.29
Fusibles	5.33
Batterie : dépannage	5.37
Télécommande à radiofréquence : piles	5.40
Carte « mains libres » : pile	5.42
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.44
Remorquage : dépannage	5.45
Prééquipement radio	5.49
Accessoires	5.50
Anomalies de fonctionnement	5.51

OUTILS



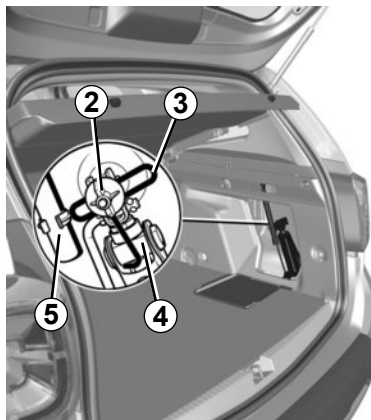
Accès aux outils

La présence des différents outils dépend du véhicule.

Les outils sont situés dans le coffre.

Déclippez la trappe **A** en passant la main dans la poignée **1**. Retirez la trappe.

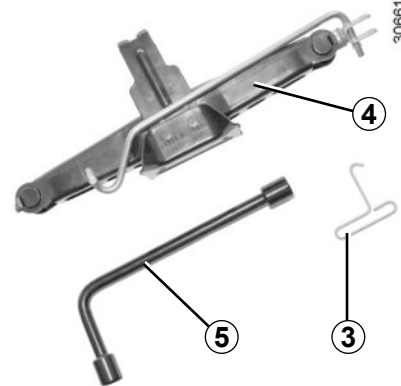
Après l'utilisation des outils, veuillez à bien fermer la trappe **A**.



Cric 4

Pour utiliser le cric, dévissez l'écrou **2**. Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.

Vissez l'écrou pour fixer le cric.



Clé de roue 5

Permet le blocage/déblocage des vis de roue et suivant véhicule, l'accès à la roue de secours.

Clé d'enjoliveur 3

Permet de retirer les enjoliveurs de roue.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veuillez à bien replacer les outils dans leurs logements : **risque de blessures**.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/3)

En cas de crevaison

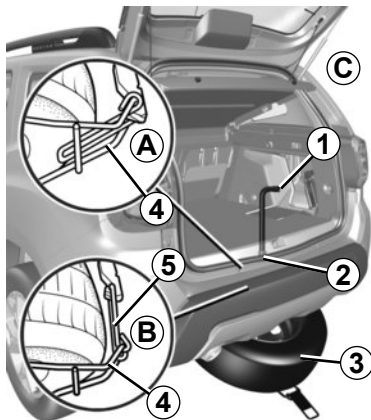
Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours (reportez-vous aux pages suivantes).



Ne touchez pas l'échappement, **risque de brûlures**.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



43495

Roue de secours version 4x2 (2WD)

(suivant véhicule)

Elle est placée dans le berceau 4 sous le véhicule C ou dans le coffre D.

Pour sortir la roue de secours 3 :

- Ouvrez la porte du coffre ;
- dévissez la vis 2 avec la clé de roue 1, reportez-vous au paragraphe « Outils » de ce chapitre ;
- décrochez le berceau 4 (exemple A) ou suivant véhicule, décrochez le berceau 4 en le prenant par la poignée 5 (exemple B) ;

- dégagez la roue de secours 3.

Pour ranger la roue 3 dans le berceau

- Rangez la roue crevée dans le berceau 4 ;
- pour remettre le berceau 4 dans sa position initiale, procédez en sens inverse et vissez la vis à l'aide de la clé de roue 1 pour remonter l'ensemble ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leurs logements : **risque de blessures**.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/3)



Pour sortir la roue de secours 9 :

- Ouvrez la porte du coffre ;
- pliez le tapis du coffre 6 ;
- suivant véhicule, dégagez la pièce 7 ;
- dévissez la fixation centrale 8 ;
- retirez la roue de secours 9.

Nota : assurez-vous que la roue de secours ou la roue crevée et le bac de roue soient toujours en place pour la bonne tenue du tapis de coffre.



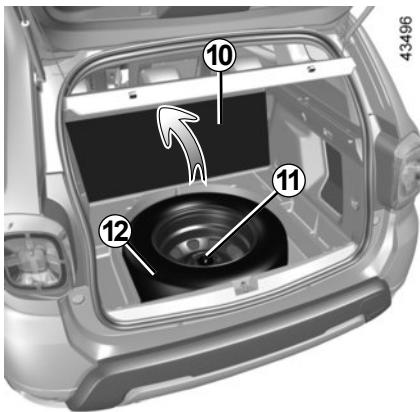
Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leurs logements : **risque de blessures**.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...), le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (3/3)



Roue de secours version 4x4 (4WD)

Elle est placée dans le coffre.

Pour y accéder :

- Ouvrez la porte du coffre ;
- pliez le tapis du coffre **10** ;
- dévissez la fixation centrale **11** ;
- retirez la roue de secours **12**.

Nota : assurez-vous que la roue de secours ou la roue crevée et le bac de roue soient toujours en place pour la bonne tenue du tapis de coffre.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicules équipés d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

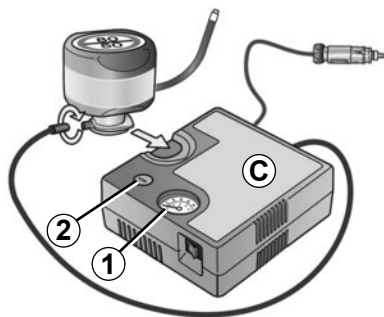
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)

35749



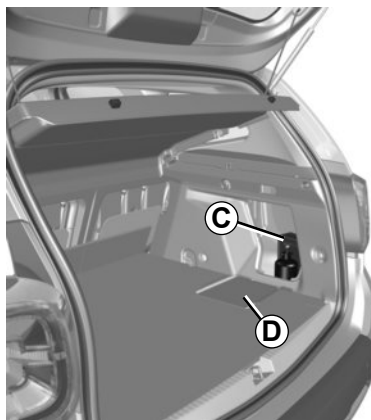
Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit **C** situé dans le coffre en version 4x2 ou dans le bac de roue de secours sous le tapis de coffre en version 4x4.

Cette image peut être non contractuelle avec le kit fourni dans le véhicule.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

43516



Pour la version 4x2 déclipsez la trappe **D**.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...), le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/4)

Moteur tournant, frein de parking serré,

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques ») ;
- après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **1**) ;

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **1** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, puis la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **2**.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



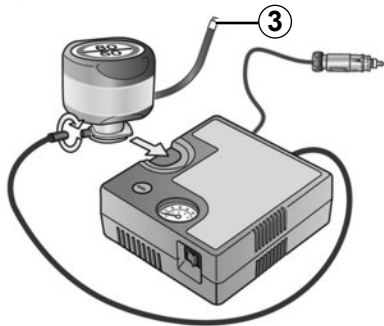
Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/4)

35749



Une fois que le pneumatique correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage en plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.

- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 km/h à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 km, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée, (voir l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un Représentant de la marque : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

ENJOLIVEURS, JANTES

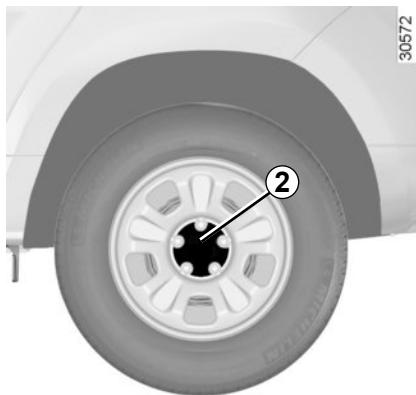
43497



Enjoliveur central avec vis de roues apparentes (Enjoliveur 1)

L'accès aux vis est direct.

30572



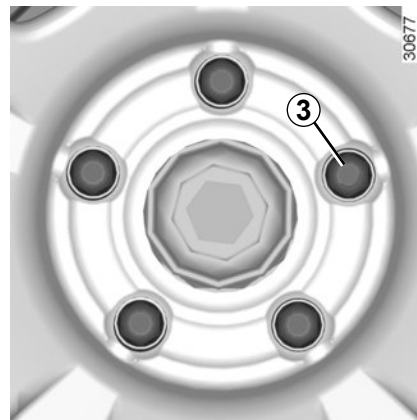
Enjoliveur central avec vis de roues apparentes (Enjoliveur 2)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur en engageant le crochet à proximité d'une vis de roue (reportez-vous au paragraphe « Outils »).

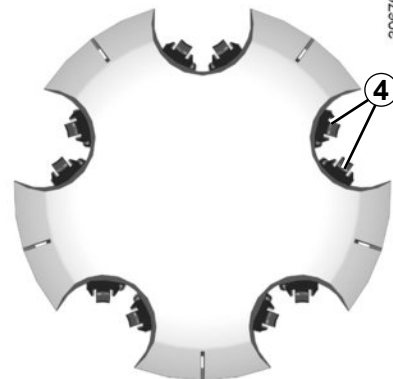
Pour le remettre, orientez les crochets 4 par rapport aux vis 3.

Enfoncez les crochets de maintien de l'enjoliveur.

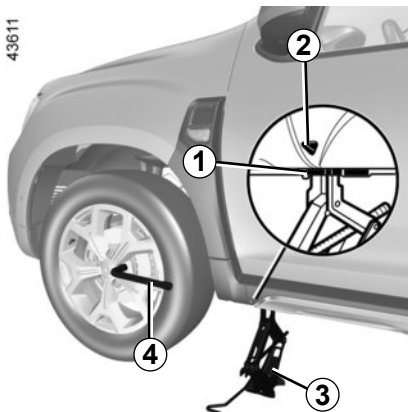
30677



30676



CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur, reportez-vous au paragraphe « Enjoliveurs - Jantes » de ce chapitre. Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue 4. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

Présentez le cric 3 horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle 1, le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche 2.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.

Démontez les vis.

Retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

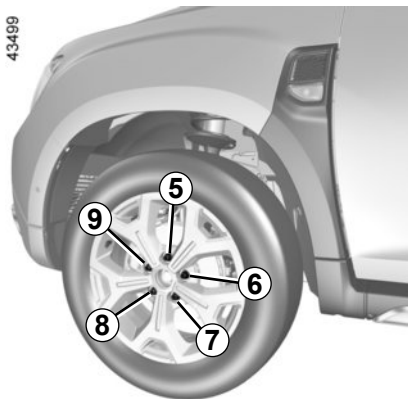
Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position P pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)



Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement en commençant par le côté **5**, puis **7**, **9**, **6** et terminez par **8**, faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...), le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

Nota : assurez-vous que la roue de secours ou la roue crevée et le bac de roue soient toujours en place pour la bonne tenue du tapis de coffre.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leurs logements : **risque de blessures**.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

PNEUMATIQUES (1/4)

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état. Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/4)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes

entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation : ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.

Votre véhicule est équipé de roues de grande taille. Celles-ci sont plus sensibles à un défaut d'équilibrage. En cas de vibrations en roulage, consultez un Représentant de la marque.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine entièrement vissés.

PNEUMATIQUES (3/4)

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...) le voyant  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Crevaisson » et « Changement de roue » en chapitre 5.



Changement de roue

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

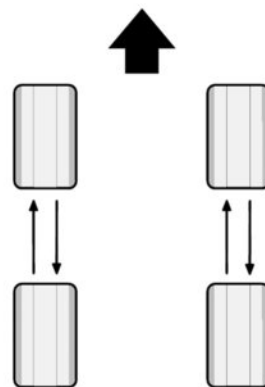
Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de direction ;
- la monte de chaînes.



30715

Permutation des roues

Version 4x4

Il est recommandé de permuter les roues régulièrement de manière à uniformiser l'usure des pneumatiques.

Permutez selon le schéma ci-dessus, reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule pour connaître la périodicité.

Version 4x2

Cette pratique est déconseillée.

PNEUMATIQUES (4/4)

Utilisation hivernale

Chaînes

Version 2 roues motrices (2WD)

Installez les chaînes à neige sur les roues avant.

Version 4 roues motrices (4WD)

Installez les chaînes à neige soit sur les roues avant, soit sur les quatre roues.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **peut rendre impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermogommages »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

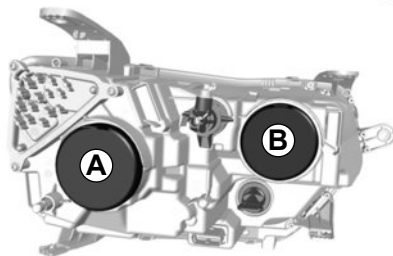
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum ou, selon pays, toutes les roues du véhicule.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/3)



Feu de croisement

Déposez le cache **A**.

Basculez le porte-lampe **3** pour le déclipper et remplacez la lampe.

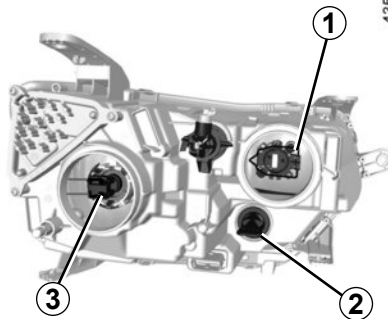
Type de lampe : H7.

Après le remplacement de la lampe, veuillez-vous assurer que les feux soient réglés par un professionnel.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Avant le remplacement de la lampe, pour le feu de croisement ou le feu de route, veillez à bien repérer son positionnement initial dans son logement. Après le changement, assurez-vous que la lampe changée soit remise en place à l'identique dans son logement. Clippez le cache.

Feu de route

Déposez le cache **B**.

Basculez le porte-lampe **1** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H1.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

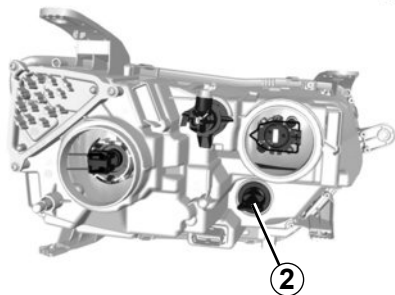
Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/3)



Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** pour atteindre la lampe.

Type de lampe : PY21W.



Feu de jour, feu de position avant à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

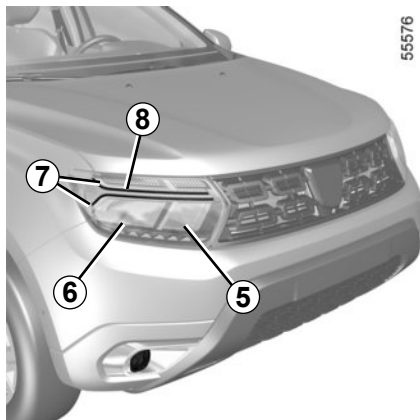


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (3/3)



55576

Feu de route 5

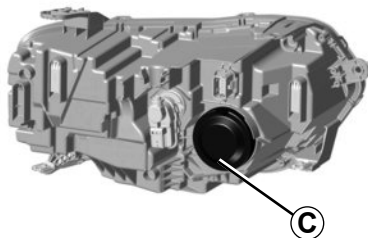
(suivant véhicule)

Déposez le cache **C**.

Déclippez le connecteur **9**, sortez l'ensemble de son logement puis dégagez la lampe.

Type de lampe : H1.

Avant le remplacement de la lampe, veillez à bien repérer son positionnement initial dans son logement. Après le changement, assurez-vous que la lampe changée soit remise en place à l'identique dans son logement. Clippez le cache.



55574

Feu de croisement 6 à LED

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

Feu de jour/de position 7 à LED

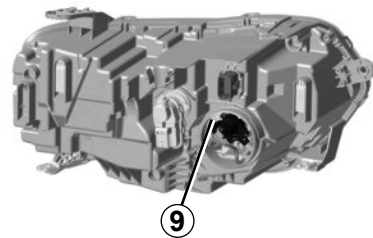
(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

Indicateur de direction 8 à LED

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.



55575

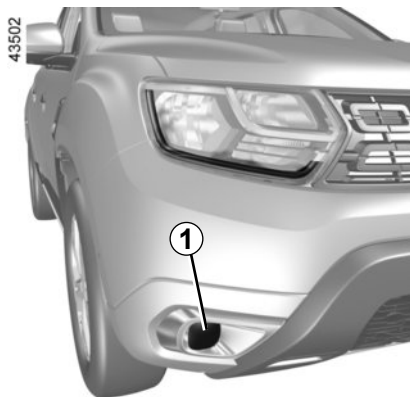


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

FEUX DE BROUILLARD : remplacement des lampes (1/2)



Feux de brouillard avant 1

- Accédez au porte-lampe en dépliant la trappe 2 ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.

Type de la lampe : H16

ou H11 (suivant véhicule).



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

FEUX DE BROUILLARD : remplacement des lampes (2/2)



Feu de brouillard arrière 3

(suivant véhicule)

Accédez au porte-lampe situé sous le bouclier arrière, puis dévissez-le en tournant vers le centre du véhicule et sortez la lampe.

Type de lampe : P21W.



Ne touchez pas l'échappement.

Risque de brûlures.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**



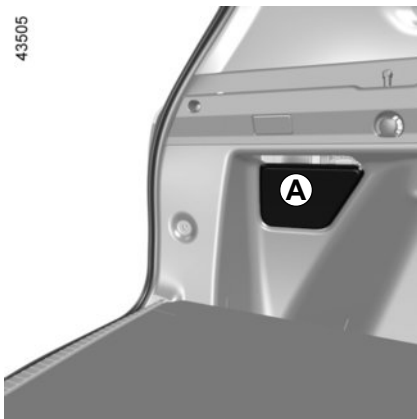
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/6)

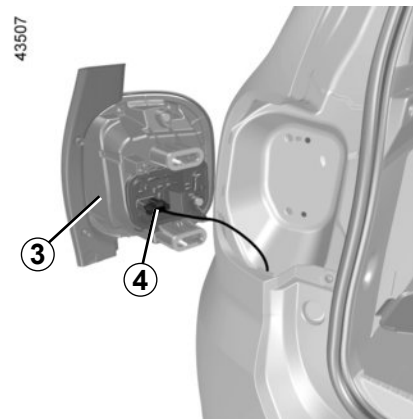
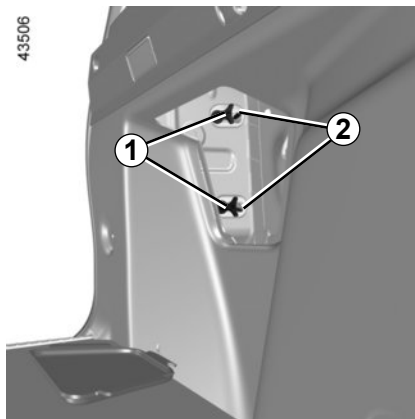


Feux indicateur de direction/ de position et de stop

Ouvrez la porte du coffre et enlevez le cache **A**. Dévissez les écrous **1** et déverrouillez les clips **2**, puis dégagez le bloc de feux **3** par l'extérieur.

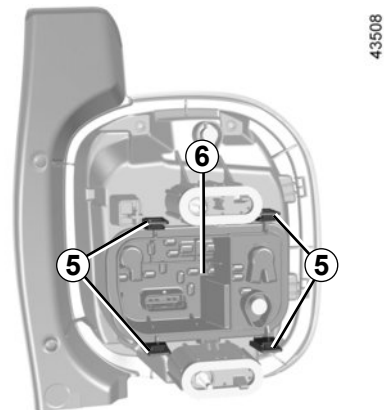
Dégagez le connecteur **4** et déverrouillez les clips **5** pour démonter le porte-lampes **6**.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

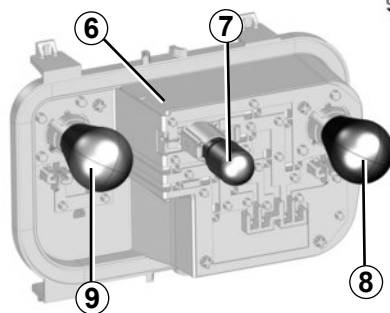


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/6)



7 Feu indicateur de direction

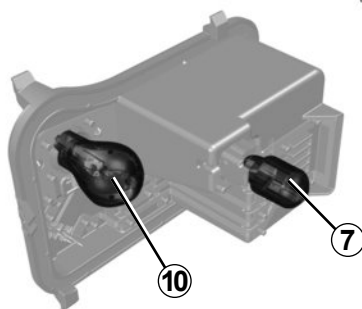
Type de la lampe : WY16W.

8 Feu de position

Lampe forme poire à ergots deux filaments **P21/5W**.

9 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments **P21/5W**.



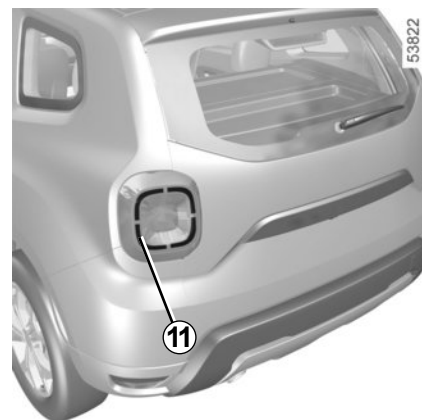
10 Feu de stop (suivant véhicule)

Type de la lampe : P21W.



Ne touchez pas l'échappement.

Risque de brûlures.

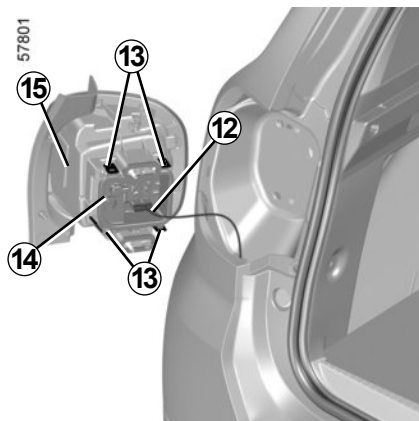


Feu de position à LED 11

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (3/6)

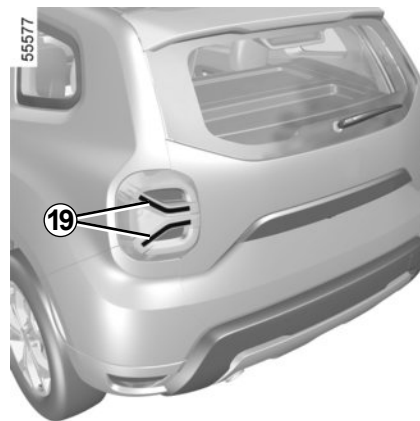
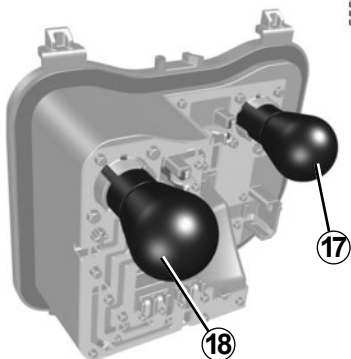
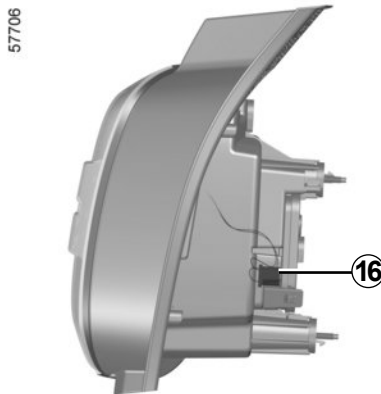


Feux indicateur de direction/ de position et de stop

(suivant véhicule)

Ouvrez la porte du coffre et enlevez le cache **A**. Dévissez les écrous **1** et déverrouillez les clips **2**, puis dégagez le bloc de feux **15** par l'extérieur.

Dégagez le connecteur **12** et déverrouillez les clips **13** pour démonter le porte-lampe **14**. Dégagez le connecteur position **16**.



Feu de stop 17

Type de lampe : P21W.

Feux indicateur de direction 18

Type de lampe : PY21W.

Feu de position à LED 19

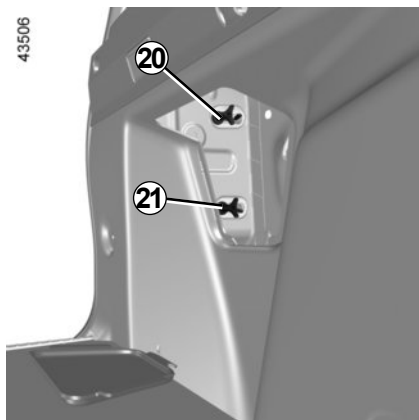
Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (4/6)



Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage, vissez d'abord l'écrou **20** et ensuite l'écrou **21**.



Feu de recul 22 (suivant véhicule)

Accédez au porte-lampe situé sous le bouclier arrière, puis dévissez-le en tournant vers le centre du véhicule et sortez la lampe.

Type de la lampe : P21W.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage. Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (5/6)



Troisième feu de stop à LED 23

Consultez un Représentant de la marque.



Éclaireur de plaque d'immatriculation 24 à LED (suivant véhicule)

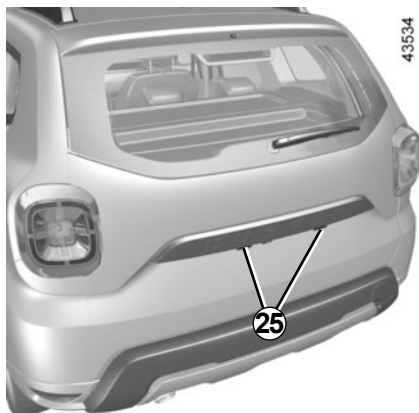
Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (6/6)



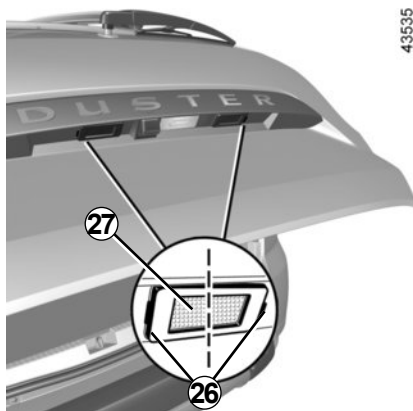
Éclaireur de plaque d'immatriculation 25

Déclipsez l'éclaireur **25** en pressant la languette **26** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Déclipsez le diffuseur **27** et sortez la lampe **28**.

Type de la lampe 28 : W5W.

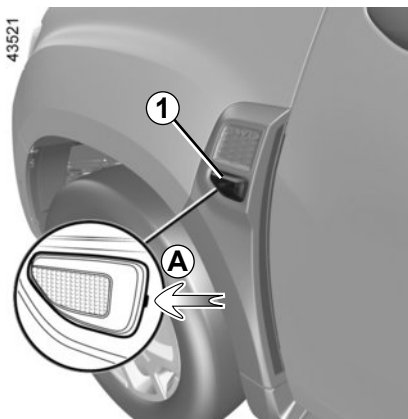
Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

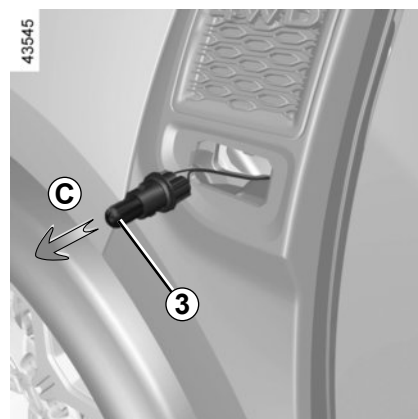
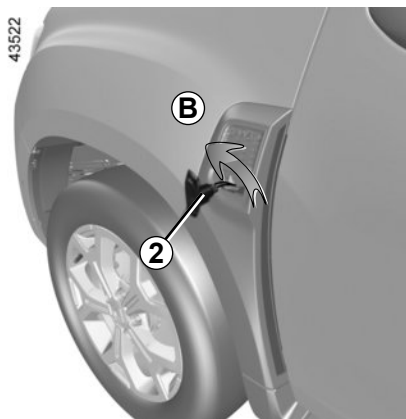
RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



Déclipez le répéteur **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat positionné en **A** et basculez le répéteur vers l'extérieur du véhicule.

Tournez d'un quart de tour (mouvement **B**) le porte-lampe **2** et sortez la lampe **3** (mouvement **C**).

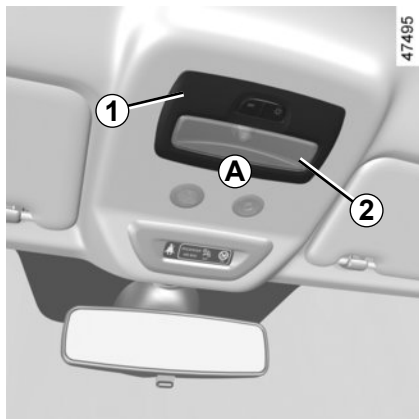
Type de lampe : WY5W ou, suivant véhicule, **W5W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

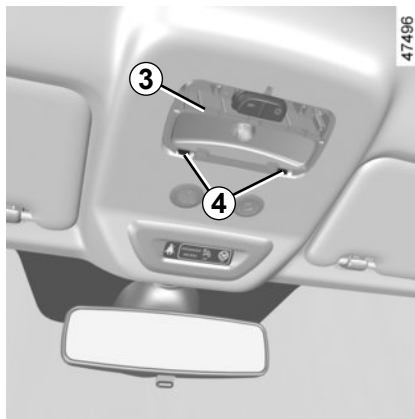
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/4)



Plafonnier avant 1

- Déclippez le diffuseur 2 à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en A ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe 3 par les languettes 4 ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 5 : W5W.



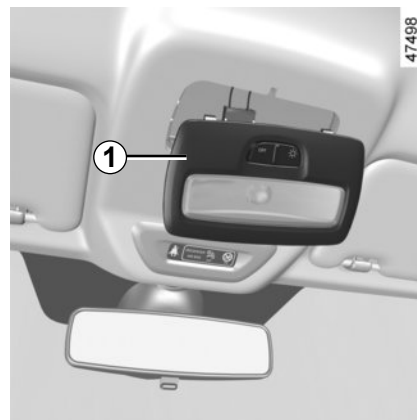
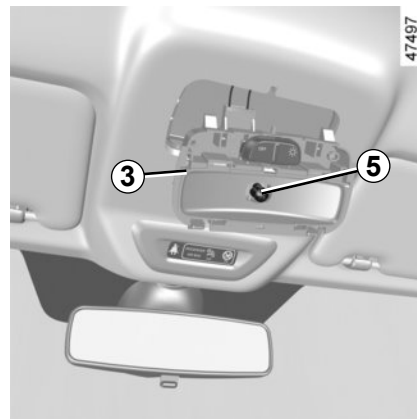
Remontage

- Clippez le diffuseur 2 sur le porte-lampe 3 ;
- clippez le plafonnier 1 jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.

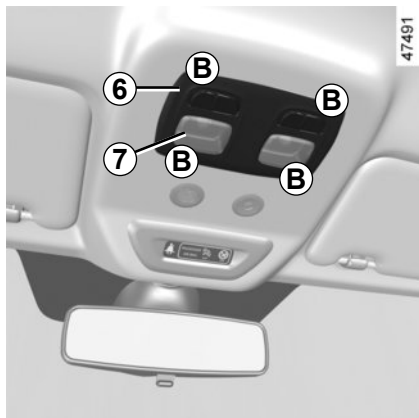


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/4)

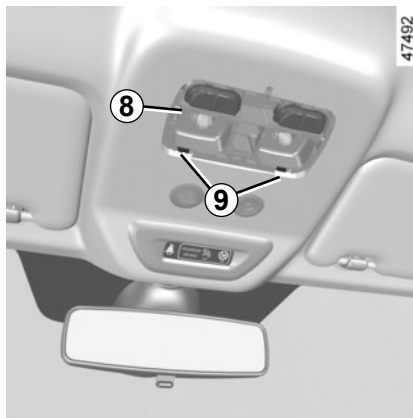


Spots de lecture avant 6

(suivant véhicule)

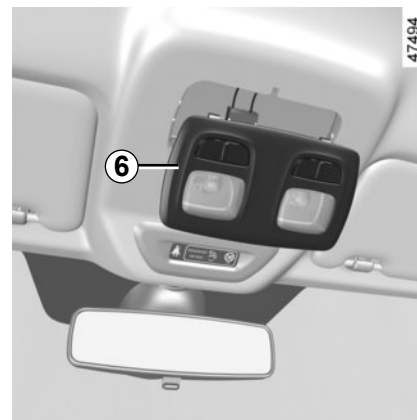
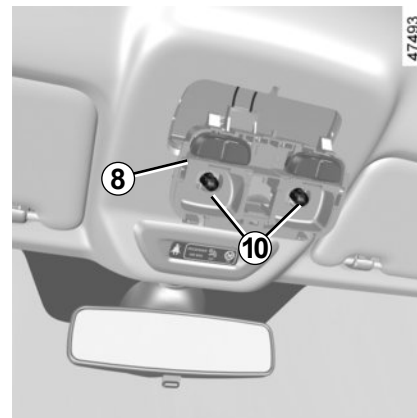
- Déclipez le diffuseur **7** à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en **B** ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe **8** par les languettes **9** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe **10** : W5W.

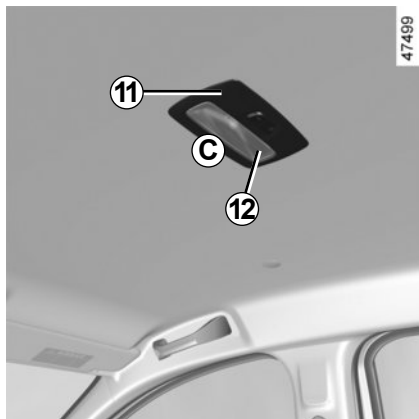


Remontage

- Clippez le diffuseur **7** sur le porte-lampe **8** ;
- clippez le bloc des spots de lecture **6** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc des spots de lecture et de son bon verrouillage.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/4)

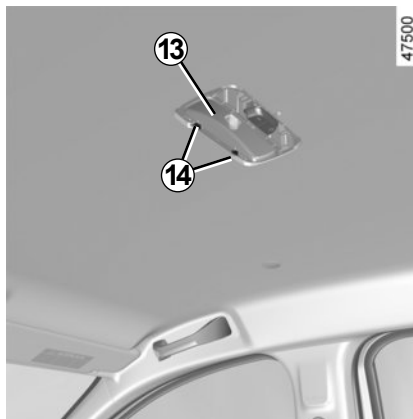


Spot de lecture arrière 11

(suivant véhicule)

- Déclippez le diffuseur **12** à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en **C** ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe **13** par les languettes **14** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe **15** : W5W.



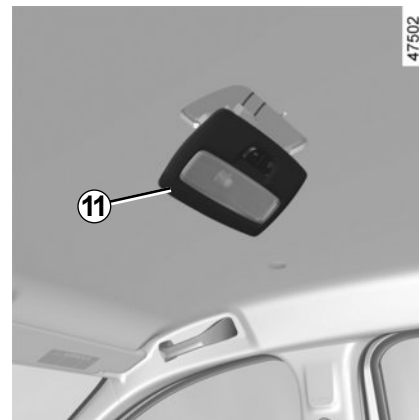
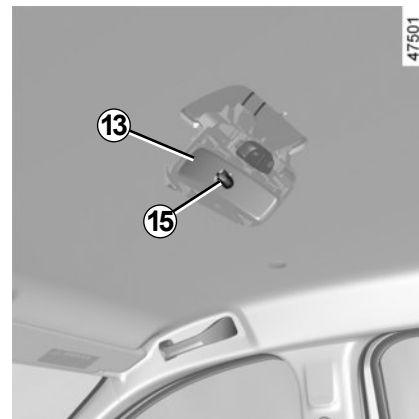
Remontage

- Clippez le diffuseur **12** sur le porte-lampe **13** ;
- clippez le bloc du spot de lecture **11** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.

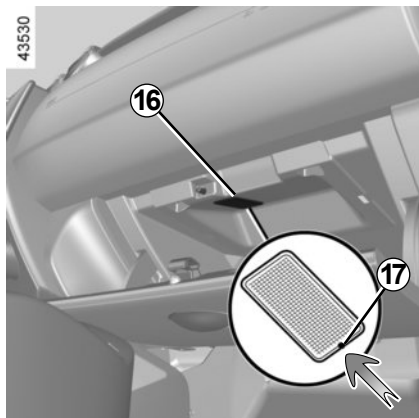


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (4/4)

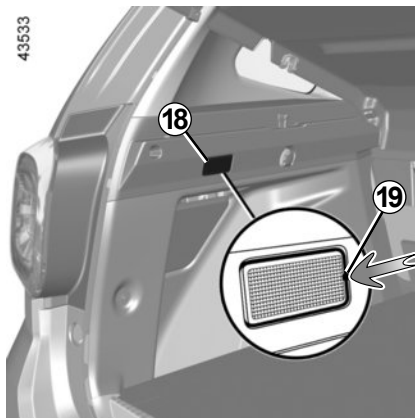


Éclaireur de boîte à gants 16 (suivant véhicule)

Déclipsez l'éclaireur **16** à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette **17** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte.

Déconnectez l'éclaireur.

Type de la lampe : W5W.

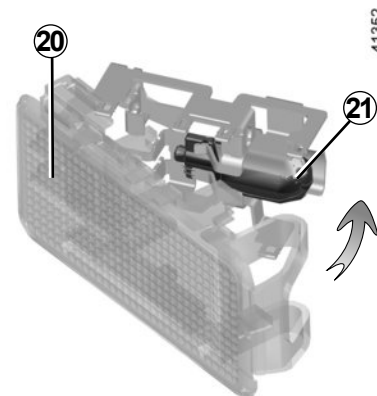


Éclaireur de coffre 18

Déclipsez l'éclaireur **18** à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette **19** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.

Déconnectez l'éclaireur.

Type de la lampe : W5W.



Dégager le diffuseur **20** et accéder à la lampe **21**.

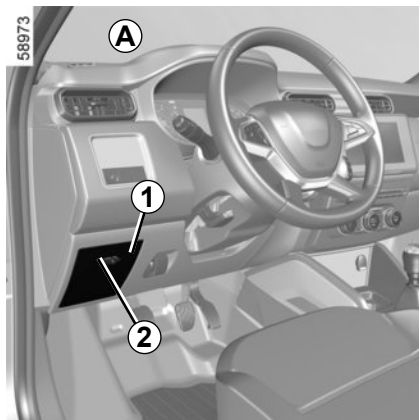
Type de la lampe 21: W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/4)

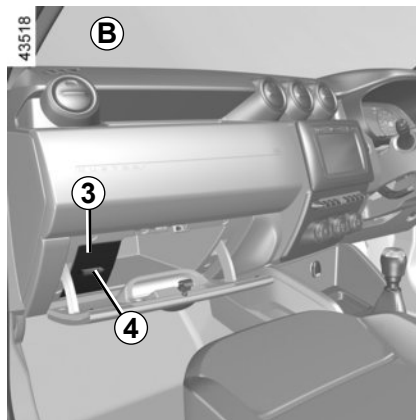


Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclipez la trappe **1** en vous aidant de l'encoche **2**, ou suivant véhicule, déclipez la trappe **3** en vous aidant de l'encoche **4**.

Suivant véhicule, pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe **1** ou **3** et détaillée en pages suivantes.



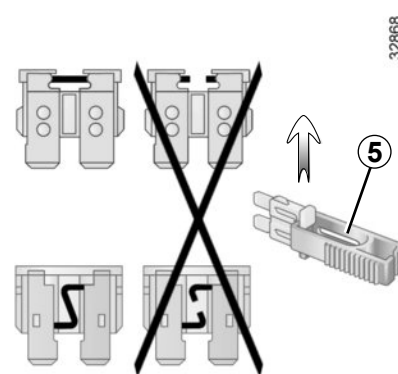
Pince 5

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **5**, située au dos de la trappe **1** ou **3**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/4)

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Avertisseur sonore, unité centrale alarme
	Lève-vitre impulsif avant, lève-vitres électrique avant
	Lève-vitres électrique arrière
	Essuie-vitre arrière, pompe lave-vitre
	Plafonnier, éclairage coffre, éclairage boîte à gants
	Unité gestion énergie, condamnation électrique, feux de stop, feux de route, feux de croisement, feux de jour, feux de brouillard, feux de position
	Multimédia, siège chauffant
	Transmission 4 roues motrices (4WD), boîte de vitesses automatique
	Indicateurs de direction
	GPL

Symbole	Affectation
	Condamnation automatique des portes
	Feux de route gauche, feux de croisement droit, feux de jour gauche, feux de brouillard arrière, feux de position
	Prise attelage
	Prise accessoires arrière
	ABS - ESC, contacteur de stop, contacteur embrayage, anti-démarrage
	Injection, tableau de bord, unité centrale habitacle
	Unité accès mains libres
	Airbag
	Capteur lumière, sécurité enfant
	Démarrreur

FUSIBLES (3/4)

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Essuie-vitre avant
	Ventilation habitacle
	Direction assistée
	Tableau de bord
	Lunette arrière chauffante, alerte ceinture, aide au parking, chauffage additionnel habitacle, régulateur/limiteur de vitesse
	Radio, tableau commande climatisation, ventilation habitacle, prise d'accessoires arrière
	Allume-cigares
	Rétroviseur dégivrant
	Commande rétroviseurs électriques
 	Feux de route droit, feux de croisement gauche, feux de jour droit, feux de brouillard avant, feux de position

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

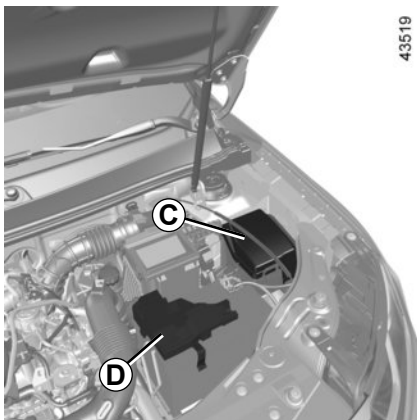
Habitacle **A**, l'étiquette d'affectation des fusibles est située à l'arrière de la trappe **1**.

Habitacle **B**, l'étiquette d'affectation des fusibles est située derrière la boîte à gants **3**.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

FUSIBLES (4/4)



Fusibles dans le compartiment moteur C et D

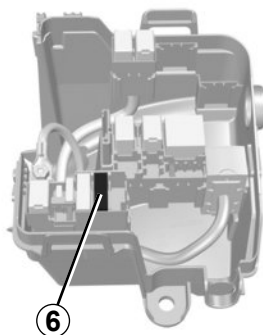
Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans les boîtiers **C** et **D**. Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

C



Fusible GPL dans le compartiment moteur C

Fusible GPL **6** : coupure circuit GPL ou coupure circuit GPL et circuit carburant essence.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (1/3)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers, ...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en + après contact.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/3)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

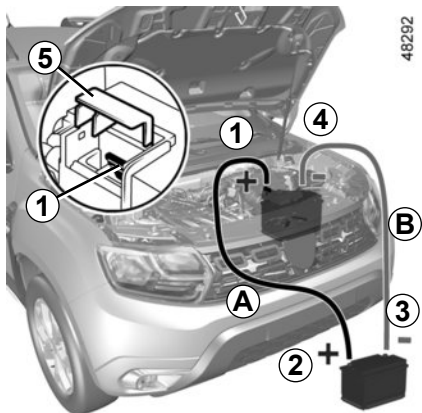
Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

En cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de la direction assistée doit être réalisée : reportez-vous au paragraphe « Volant de direction, Direction assistée » en chapitre 1).

BATTERIE : dépannage (3/3)



Soulevez le cache rouge **5** de la borne(+) **1**.

Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (–) **B** sur la borne (–) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (–) **4** de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (1/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

40618



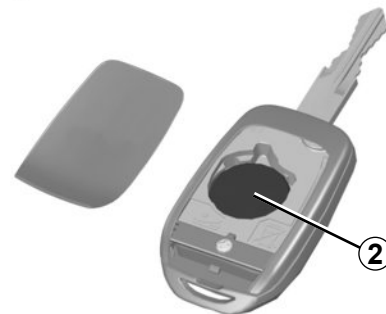
Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clipé et que la vis soit correctement serrée.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

40619



Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (2/2)

53757



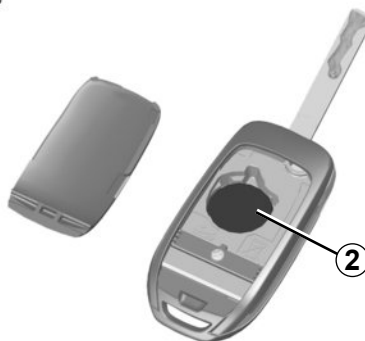
Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

53758



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

28913



CARTE «MAINS LIBRES» : pile (1/2)

Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

40303



Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

43532



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

CARTE «MAINS LIBRES» : pile (2/2)



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

**Danger de brûlure chimique
pouvant entraîner la mort.**

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

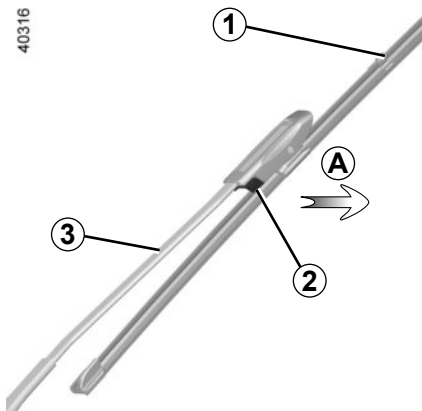
Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement



Balais d'essuie-vitre avant 1

Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 3, tirez la languette 2 (mouvement A) et poussez le balai vers le haut.

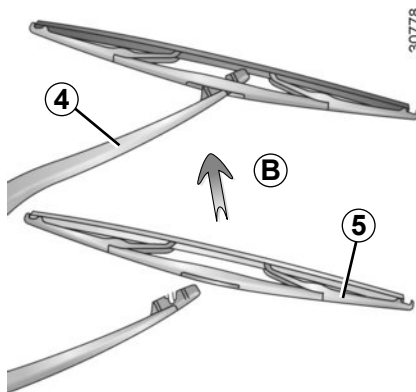
Remontage

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au clippage. Assurez-vous de son bon verrouillage. Le bras de l'essuie-vitre côté conducteur doit toujours être au dessus.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.



Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière 5

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 4 ;
- faites pivoter le balai 5 jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement B).

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Il sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/4)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un représentant de la marque.

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage et tournez-la en position «**Marche**». Suivant véhicule, positionnez la carte sur le symbole et appuyez **deux secondes** sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

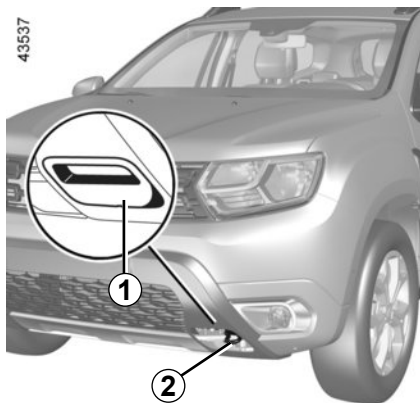
La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

REMORQUAGE : dépannage (2/4)



Points de remorquage avant et arrière

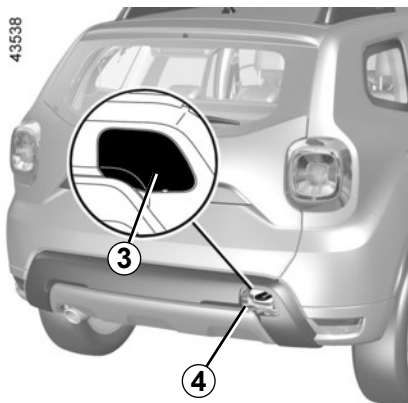
Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 4.

Déclipsez le cache avant **1** ou le cache arrière **3** en passant un outil type tournevis plat sous le cache.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.



Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

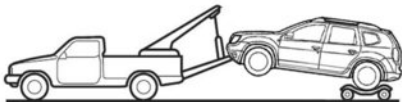


Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

REMORQUAGE : dépannage (3/4)



Véhicules 4 roues motrices (4WD)

Quelque soit le type de boîte de vitesses, vous ne devez pas remorquer un véhicule 4 roues motrices si l'une de ses 4 roues touche le sol.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Vous ne devez jamais remorquer le véhicule 4 roues motrices, quelque soit le mode sélectionné, si l'une de ses 4 roues touche le sol (sauf pour le dépannage hors route).

Risque d'endommagement mécanique.

Dépannage hors route

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue,... fixez un équipement de remorquage souple (sangle de remorquage ou un autre dispositif spécialement conçu à cet effet) au point de remorquage avant ou arrière (reportez-vous au paragraphe « Points de remorquage avant et arrière » en page précédente).

Pour les conditions d'utilisation de l'équipement de remorquage souple, consultez la notice du fabricant.

En cas d'enlèvement, le remorquage du véhicule **4x4 (4WD)** ne peut se faire que sur de courtes distances.

Risque d'endommagement mécanique.



En cas de dépannage hors route il est interdit d'utiliser une barre rigide pour remorquer un véhicule enlisé.

Risque d'endommagement mécanique.

REMORQUAGE : dépannage (4/4)

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Moteur à l'arrêt, le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou, exclusivement pour les véhicules **4x2 (2WD)**, le remorquer roues arrière soulevées.

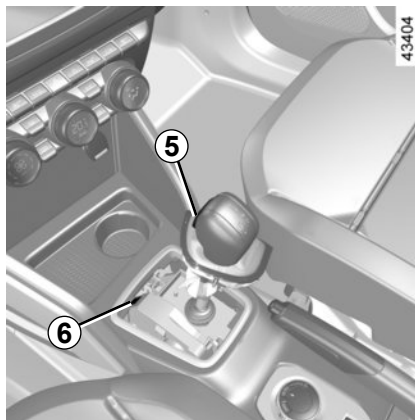
Exceptionnellement et exclusivement pour les véhicules **4x2 (2WD)**, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 50 km.

En cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le coffre, comme ils étaient à l'origine.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

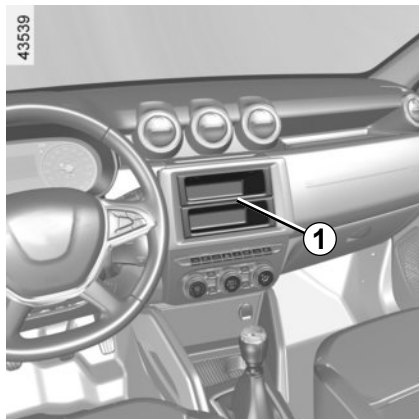


À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **6** et appuyez simultanément sur le bouton **5** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



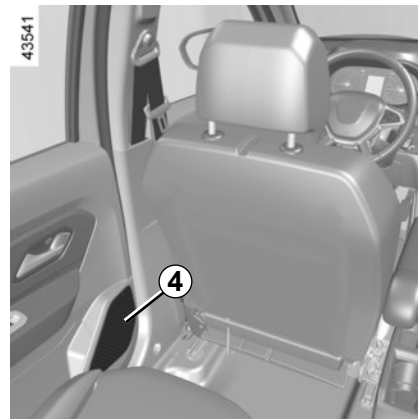
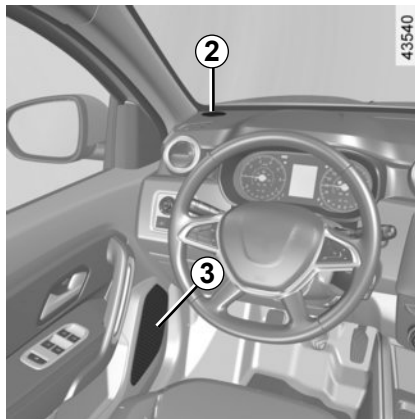
Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un prééquipement composé d'emplacements pour :

- la radio **1** ;
- des haut-parleurs avant **2** et **3** ;
- des haut-parleurs arrière **4**.

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

Emplacement radio 1

Déclipsez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et –, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio. Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée : reportez-vous aux paragraphes « Equipement multimédia » et « Cendriers, allume-cigares, prises accessoires » en chapitre 3. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/9)

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).
	Le message « Placer carte sur symbole + START » apparaît au tableau de bord.	Placez la carte sur le symbole de démarrage jusqu'à l'extinction du message au tableau de bord puis appuyez sur le bouton de démarrage dans les 2 secondes environ suivant l'extinction du message.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/9)

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte, reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1, puis placez la carte sur le symbole 4 , reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec carte » en chapitre 2, et appuyez sur le bouton 2 pour synchroniser la carte.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/9)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/9)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.
	La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/9)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Faites un appui long sur le bouton de démarrage.
	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).
	Circuit défectueux.	

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/9)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Version diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée peut provenir de la régénération du filtre à particules.	Reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions diesel » en chapitre 2.
	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur : appoint, remplissage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/9)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (8/9)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : remplacement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (9/9)

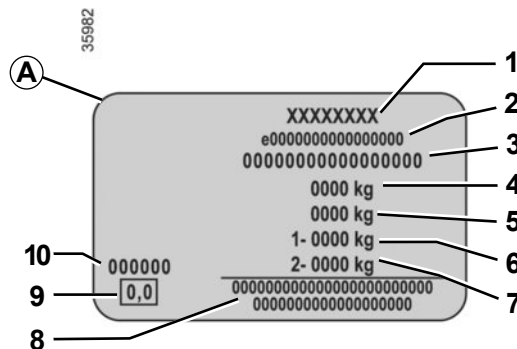
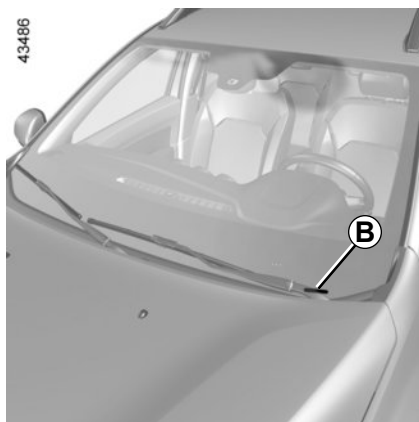
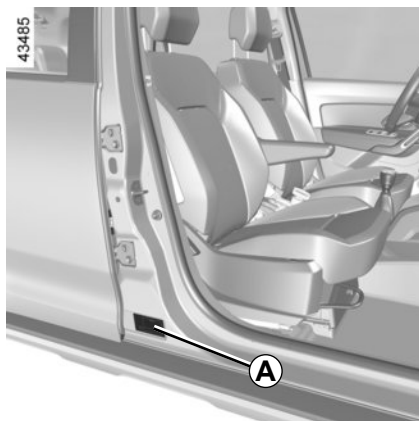
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.



Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaque d'identification véhicule	6.2
Informations techniques pour les secours	6.3
Identification moteur	6.4
Dimensions	6.6
Caractéristiques moteurs	6.7
Masses/Charge remorquable	6.9
Pièces de rechange et réparations	6.10
Justificatifs d'entretien	6.11
Contrôle anticorrosion	6.17

PLAQUE D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur **A** sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

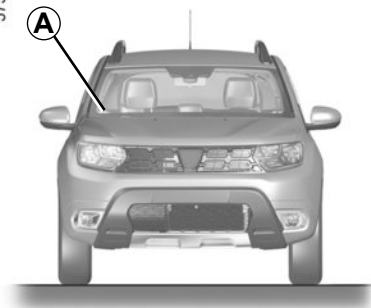
Plaque constructeur A

- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.
- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

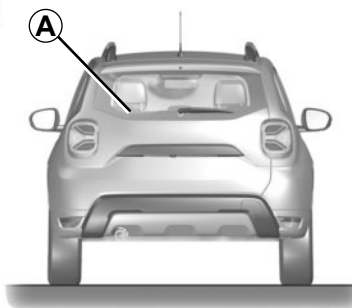
- 5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
- 9 Emission échappement Diesel.
Suivant véhicule, cette information n'est pas indiquée sur la plaque constructeur mais sur l'étiquette opacité fumée moteur : reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions diesel » en chapitre 2.
- 10 Référence peinture (code couleur).

INFORMATIONS TECHNIQUES POUR LES SECOURS

57591



57729



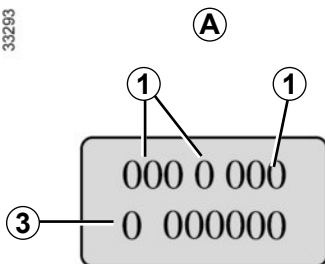
Le QR code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

IDENTIFICATION MOTEUR (1/2)

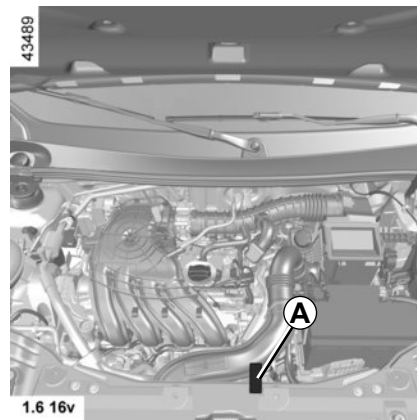
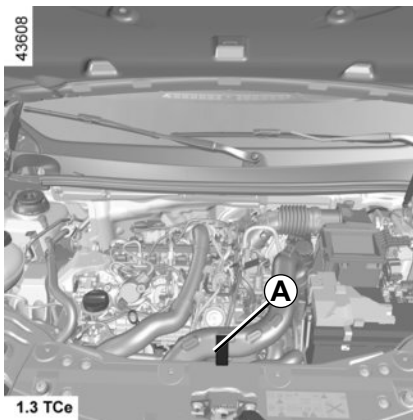
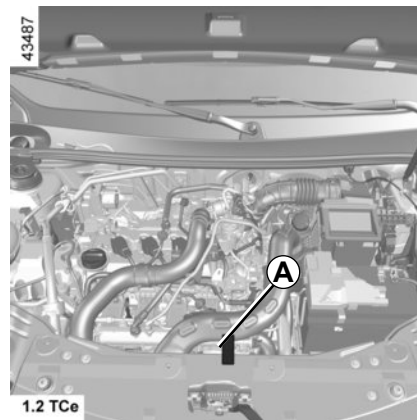
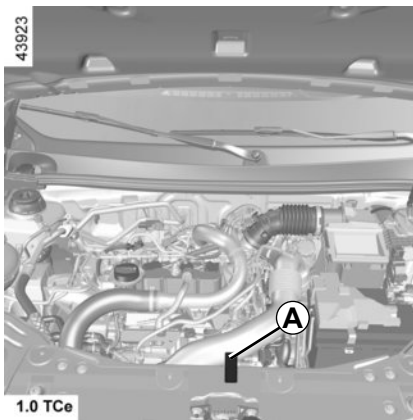
33293



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

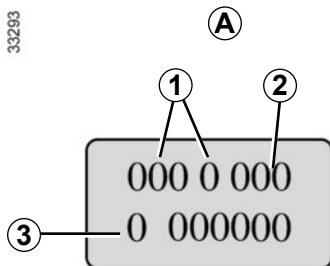
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro de série du moteur.



IDENTIFICATION MOTEUR (2/2)

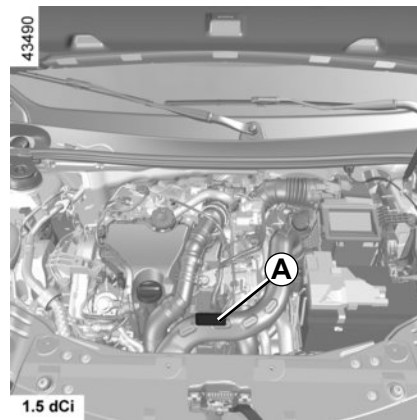
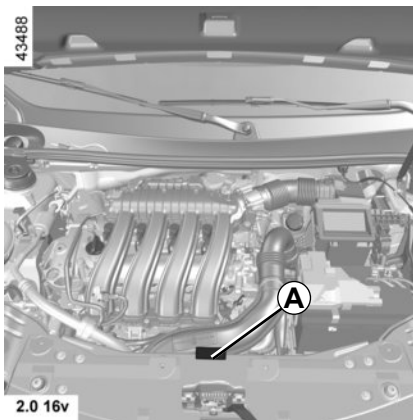
33293



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

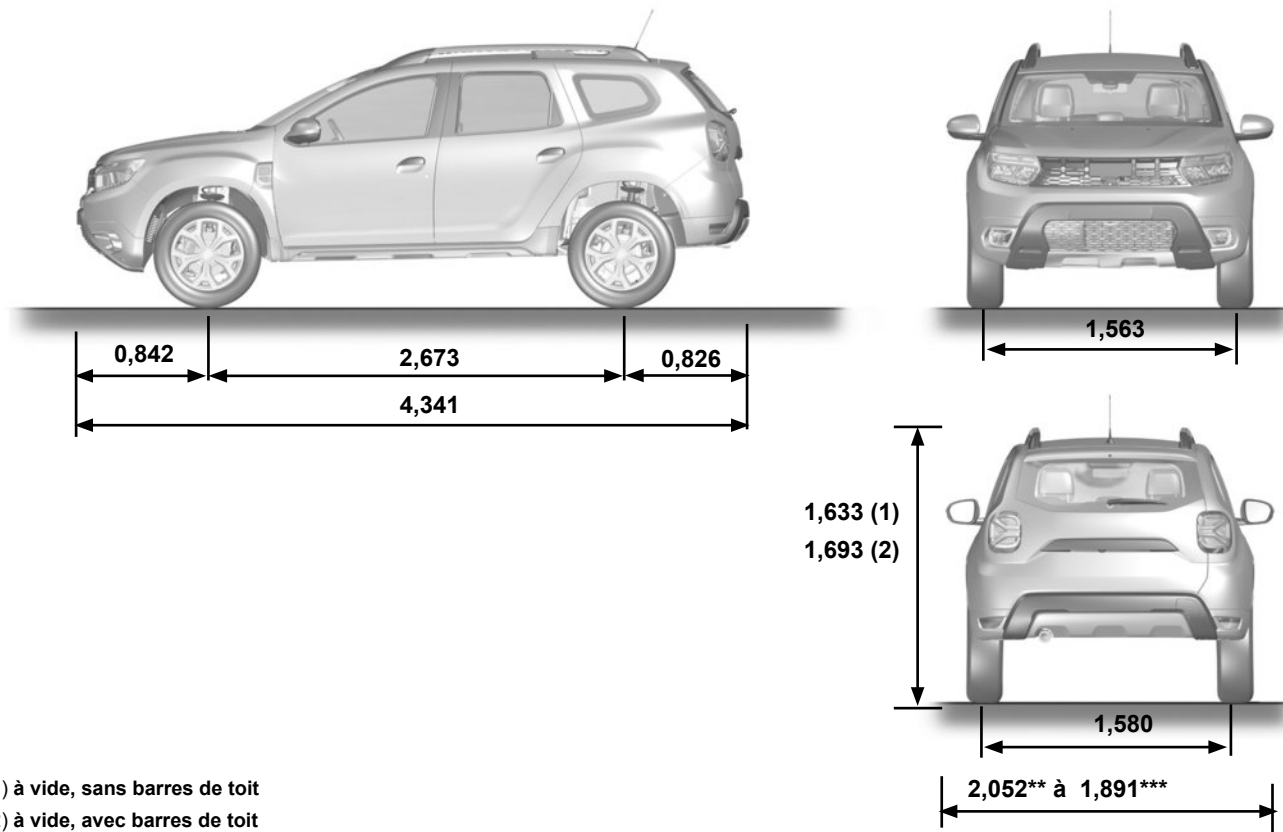
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro de série du moteur.



DIMENSIONS (en mètres)

58839



(1) à vide, sans barres de toit

(2) à vide, avec barres de toit

** avec rétroviseurs déployés

*** avec rétroviseurs repliés

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (1/2)

Versions	1.0 TCe	1.2 TCe	1.3 TCe	1.6 16V	2.0 16V	1.5 dCi
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	H4Dt	H5Ft	H5H Turbo	H4M	F4R	K9K
Cylindrée (cm ³)	999	1 198	1332	1598	1998	1461
Type de carburant Indice d'octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.					Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez le Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.					

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (2/2)

Versions	1.0 TCe	1.2 TCe	1.3 TCe	1.6 16V	2.0 16V	1.5 dCi
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	H4Dt	H5Ft	H5H Turbo	H4M	F4R	K9K
Cylindrée (cm³)	999	1 198	1332	1598	1998	1461
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).			Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.			 Carburant diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
			Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.			 Carburant diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
						 Carburant diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7% d'esters méthyliques d'acides gras en volume.

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Versions	4x2	4x4
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe "Plaques d'identification" en chapitre 6)	
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC	
Masse Remorque non Freinée*	625	675
Charge admise sur le point d'attelage*	75	
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris le dispositif de portage)	

*Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, ...).

Le remorquage est interdit lorsque le calcul $MTR - MMAC$ est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous au Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

Report de charge (versions 4x2 uniquement)

Suivant législation locale, lorsque la Masse Maxi Autorisée en Charge du véhicule n'est pas atteinte, il est possible de reporter jusqu'à 300 kg sur la remorque freinée dans la limite de la Masse Totale Roulante du véhicule.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D’ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D’ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

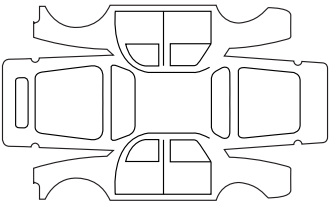
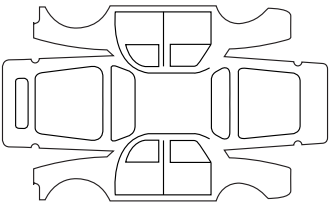
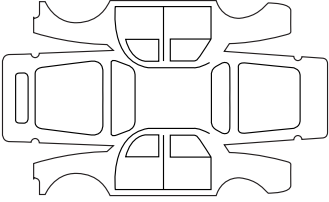
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

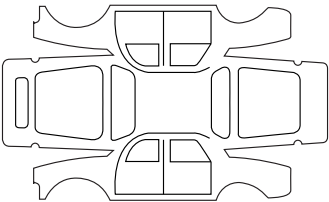
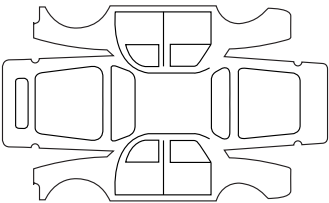
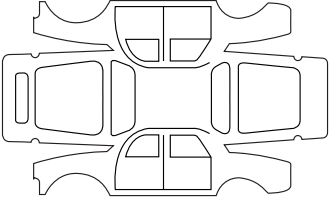
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

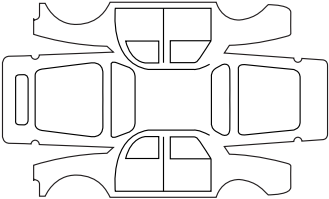
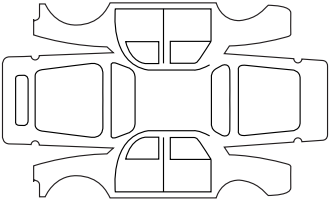
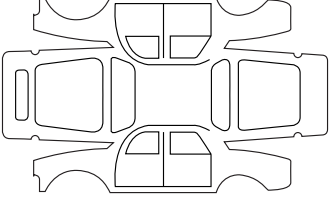
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

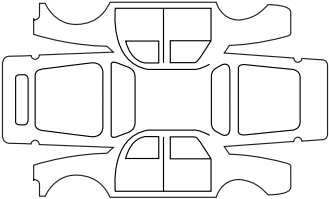
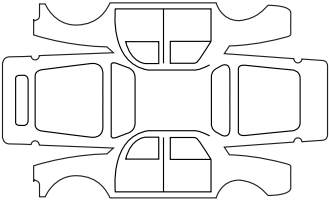
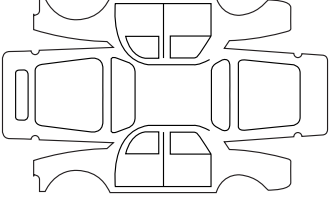
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

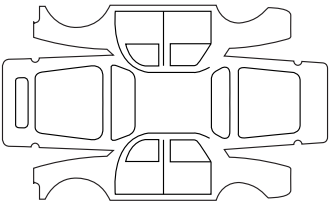
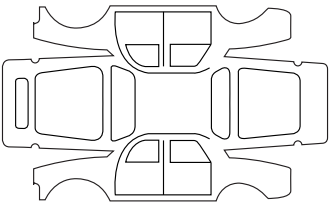
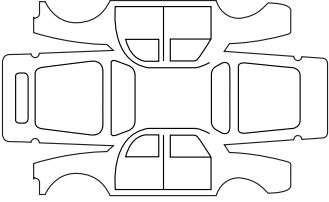
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		



INDEX ALPHABÉTIQUE (1/6)

4 roues motrices (4WD).....	2.37 → 2.41
A	
ABS	2.42 → 2.46
accessoires.....	5.50
accoudoir	3.29
avant.....	1.19 → 1.21
additif (réactif).....	1.114 → 1.118
aérateurs	3.2 → 3.4
aide au démarrage en côte.....	2.42 → 2.46
aide au parking.....	2.62 → 2.68
aides à la conduite.....	2.73 → 2.78
air conditionné.....	3.2 → 3.14
airbag	
désactivation airbag passager avant	1.51
airbag.....	1.28 → 1.34
alarme sonore.....	1.99
alarme sonore de survitesse	1.76 – 1.77
allume-cigares	3.21 – 3.22
aménagements.....	3.25 → 3.29
ampoules	
remplacement.....	5.17 → 5.32
angle mort : avertisseur	2.69 → 2.72
anneaux d'arrimage	3.34 – 3.35
anneaux de remorquage	5.45 → 5.48
anomalies de fonctionnement.....	5.51 → 5.59
antibrouillards	1.99
antipatinage	2.42 → 2.46
antipollution	
conseils.....	2.30
antivol (contacteur).....	2.2
appareils de contrôle	1.70 → 1.79, 1.95 – 1.96, 1.98 → 1.101
appel d'urgence	2.79 → 2.81
appuis-tête.....	1.18, 3.23 – 3.24
assistance à la conduite.....	2.73 → 2.78
assistance au freinage d'urgence.....	2.42 → 2.46

assistance de direction.....	1.91
avertisseur d'angle mort.....	2.69 → 2.72
avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	2.32 → 2.35
avertisseur sonore	1.97
avertisseurs lumineux.....	1.97

B

balais d'essuie-vitres	1.104 → 1.107, 5.44
banquette arrière	3.30 → 3.32
barres de toit.....	3.38 → 3.41
batterie	4.16 – 4.17
dépannage	5.37 → 5.39
becquet.....	3.41
boîte à gants.....	3.28
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.58 → 2.61, 5.48
bouchon de réservoir carburant.....	1.108 → 1.113
bouchon de réservoir réactif.....	1.114 → 1.118
bouton de démarrage/arrêt moteur.....	2.7 → 2.12

C

caméra de recul.....	2.66 → 2.68
caméra multivues	2.73 → 2.78
capacité du réservoir additif.....	1.114 → 1.118
capacité du réservoir carburant.....	1.108 → 1.113
capacités organes mécaniques	4.4, 4.16
capot moteur.....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs	6.7 – 6.8
caractéristiques techniques	6.2, 6.7 → 6.10
caravanage.....	6.9
carburant	
conseils d'économie	2.25 → 2.29
consommation	2.25 → 2.29
qualité	1.108 → 1.113, 6.7 – 6.8
remplissage	1.108 → 1.113
carte : pile.....	5.42 – 5.43

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/6)

carte : utilisation.....	1.5 → 1.11
carte « mains libres » : pile.....	5.42 – 5.43
carte « mains libres » : utilisation	1.8 → 1.11
catalyseur	2.17 – 2.18
ceintures de sécurité	1.22 → 1.34
cendriers.....	3.21 – 3.22
changement de carburant en roulage.....	2.21 → 2.24
changement de lampes	5.17 → 5.32
changement de roue.....	5.11 – 5.12
changement de vitesses.....	2.36, 2.58 → 2.61
charges remorquables.....	6.9
chauffage.....	3.2 → 3.14
clé d'enjoliveur.....	5.2
clé de roue.....	5.2
clé de secours	1.5 → 1.7
clé/télécommande à radiofréquence utilisation.....	1.2
clés	1.2 – 1.3
clignotants	1.97, 5.17 → 5.19
climatisation.....	3.2 → 3.13
coffre à bagages.....	3.33 → 3.35
commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.42 → 3.44
commandes.....	1.54 → 1.69, 1.68 – 1.69
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.15
condamnation des portes	1.12 → 1.14
conditionnement d'air	3.5 → 3.14
conduite 2.2 → 2.12, 2.17 → 2.20, 2.25 → 2.29, 2.36 → 2.65, 2.73 → 2.78	
conseils antipollution	2.30
conseils de conduite	2.25 → 2.29
conseils pratiques.....	1.111, 3.36, 5.2 → 5.5, 5.10 → 5.39, 5.44 → 5.49
consommation de carburant.....	3.13
contacteur de démarrage	2.2
contrôle anticorrosion	6.17 → 6.21
contrôle dynamique de conduite : ESC	2.42 → 2.46

crevaisson	5.3 → 5.5, 5.11 – 5.12
cric.....	5.2, 5.11 – 5.12

D

décondamnation des portes	1.12 → 1.14
dégivrage/désembuage pare-brise.....	3.5 → 3.8
dégivrage/désembuage de lunette arrière.....	3.5 → 3.8
dégivrage/désembuage de pare-brise.....	3.9 → 3.12
démarrage	2.3 → 2.6
démarrage du moteur à distance.....	1.2 – 1.3
démarrage moteur	2.2, 2.7 → 2.16
désactivation airbag passager avant.....	1.51
désembuage pare-brise.....	3.9 → 3.12
vitre arrière.....	3.9 → 3.12
dimensions	6.6
direction à assistance variable	1.91
direction assistée.....	1.91
dispositifs complémentaires à la ceinture avant...1.28 → 1.32, 1.34	
dispositifs de retenue enfants.....	1.35 → 1.42

E

éclairage : extérieur.....	1.6, 1.98 → 1.101, 5.17 → 5.28
intérieur.....	3.18 – 3.19, 5.29 → 5.32
ECO conduite	1.70 → 1.75, 2.25 → 2.29
économies de carburant.....	2.25 → 2.29
écrans écran multimédia	2.73 → 2.78
enfants.....	1.5, 1.10 – 1.11, 1.16 – 1.17
enfants (sécurité).....	1.5, 1.9, 3.15 → 3.17
enjoliveurs	5.10
entretien.....	2.30

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/6)

entretien :

carrosserie	4.18 → 4.20
garnitures intérieures	4.21 – 4.22
mécanique	4.4 – 4.5, 4.10, 4.16, 6.11 → 6.16
environnement	2.31
équipements multimédia	3.42 → 3.44
ESC : Contrôle dynamique de conduite	2.42 → 2.46
essuie-vitres	1.104 → 1.107
balais	5.44

F

fermeture des portes	1.12 → 1.14, 1.16 – 1.17
----------------------------	--------------------------

feux :

de brouillard	1.99, 5.20 – 5.21
de croisement	1.98, 5.17 → 5.19
de détresse	1.97
de direction	1.97, 5.17 → 5.19
de jour	5.17
de position	1.98, 5.17 → 5.19
de recul	5.22
de route	1.98, 5.17 → 5.19
de stop	5.22
réglage	1.102 – 1.103

filtre	4.13
--------------	------

à gazole	1.111, 4.13
----------------	-------------

filtre :

à air	4.13
à particules	2.18, 2.20
habitacle	4.13

fonction Stop and Start	2.13 → 2.16
-------------------------------	-------------

frein à main	2.36
--------------------	------

freinage d'urgence	2.42 → 2.46
--------------------------	-------------

fusibles	5.33 → 5.36
----------------	-------------

G

galerie	
barres de toit	3.38 → 3.41
garnitures intérieures	
entretien	4.21 – 4.22
gicleurs	1.106
gonflage des pneumatiques	4.14 – 4.15
GPL . 1.35, 1.78 – 1.79, 1.82 – 1.83, 1.112 – 1.113, 2.4 → 2.7, 2.21 → 2.24, 5.34 → 5.36	

H

haut-parleurs	
emplacement	5.49
heure	1.95 – 1.96
huile moteur	4.4 – 4.5

I

identification du véhicule	6.2
incidents	
anomalies de fonctionnement	5.51 → 5.59
indicateurs :	
de direction	1.97
de tableau de bord	1.78 – 1.79
installation radio	5.49
Isofix	1.49 – 1.50

J

jauge d'huile moteur	4.4 – 4.5
justificatifs d'entretien	6.11 → 6.16

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.6 → 5.9
--	-----------

L

lampes	
remplacement	5.17 → 5.32

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/6)

lavage	4.18 → 4.20
lave-vitre	1.104 → 1.107
levage du véhicule	
changement de roue	5.2 → 5.5, 5.10 → 5.12
lève-vitres	3.15 → 3.17
levier de sélection de boîte automatique	2.58 → 2.61
levier de vitesses	2.36
limiteur de vitesse	2.47 → 2.51
liquide de freins	4.10
liquide de refroidissement moteur	4.11

M

marche arrière	
passage	2.36
masses	6.9
messages au tableau de bord	1.78 → 1.90
miroirs	3.20
mise en route du moteur	2.3 → 2.12
mise en veille du moteur	2.13 → 2.16
mise sous contact du véhicule	2.9
mode ECO	2.25 → 2.29
montre	1.95 – 1.96
moteur	
caractéristiques	6.7 – 6.8

N

navigation	3.42 → 3.44
nettoyage :	
intérieur véhicule	4.21 – 4.22
niveau d'huile moteur	4.6 → 4.9
niveaux	4.4 – 4.5, 4.10 → 4.12
niveaux :	
liquide de refroidissement	4.11

O

ordinateur de bord	1.78 → 1.90
--------------------------	-------------

ouverture des portes	1.12 → 1.14, 1.16 – 1.17
----------------------------	--------------------------

P

pare-brise dégivrant	3.9 → 3.12
pare-soleil	3.20
particularité des véhicules diesel	2.19 – 2.20
particularité des véhicules essence	2.17 – 2.18
particularité des versions GPL	2.21 → 2.24
peinture	
entretien	4.18 → 4.20
référence	6.2
pièces de rechange	6.10
pile (télécommande)	5.40 – 5.41
piles	5.42
plafonnier	3.18 – 3.19
planche de bord	1.54 → 1.69, 1.68 – 1.69
plaques d'identification	6.2
plaques d'identification moteur	6.4 – 6.5
pneumatiques	2.32 → 2.35, 4.14 – 4.15, 5.13 → 5.16
poids	6.9
poignée de maintien	3.20
poire de réamorçage carburant	1.111
portes	1.15 → 1.17
portes / porte de coffre	1.5 → 1.7
position de conduite	
réglages	1.22 → 1.27
poste de conduite	1.54 → 1.69, 1.68 – 1.69
pot catalytique	2.17 – 2.18
pour la sécurité des enfants	3.15 → 3.17
prééquipement radio	5.49
pression des pneumatiques	2.32 → 2.35, 4.14 – 4.15, 5.14
prétensionneurs	1.28 → 1.32
prise	
prise(s) multimédia	3.42 → 3.44
prise accessoires	3.21 – 3.22
projecteurs	1.98 → 1.103

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/6)

additionnels	5.20 – 5.21
réglage	1.102 – 1.103
protection anticorrosion	4.18

Q

QR Code	6.3
qualité	
carburant	1.108 → 1.113
qualité d'huile moteur	4.6 → 4.9
qualité réactif	1.114 → 1.118

R

radar de recul	2.62 → 2.65
radio	3.42 → 3.44
prééquipement	5.49
rangements	3.25 → 3.29
réactif (réservoir)	1.114 → 1.118
réactif remplissage	1.114 → 1.118
réglage de la position de conduite	1.22 → 1.27
réglage des projecteurs	1.102 – 1.103
réglage des sièges avant	1.19 → 1.21
réglage électrique de la hauteur des faisceaux ..	1.102 – 1.103
réglage position de conduite	1.22 → 1.27
régulateur - limiteur de vitesse	2.47 → 2.57
régulateur de vitesse	2.52 → 2.57
régulation de la température	3.9 → 3.14
rehausse siège enfant	1.35 → 1.37
remorquage	6.9
attelage	3.36
dépannage	5.45 → 5.48
répétiteurs latéraux	5.28
réservoir	
liquide de freins	4.10
liquide de refroidissement	4.11
réservoir carburant	1.108 → 1.113
réservoir réactif	1.114 → 1.118

réservoir réactif capacité	1.114 → 1.118
retenue complémentaire aux ceintures	1.28 → 1.32
retenue enfants	1.35 → 1.42, 1.45 – 1.46, 1.49 – 1.50
rétroviseurs	1.93 – 1.94
rodage	2.2
roue de secours	5.3 → 5.5, 5.13 → 5.16

S

SCR : réduction catalytique sélective	1.114 → 1.118
sécurité enfants	1.2, 1.9 → 1.11, 1.16 – 1.17, 1.35 → 1.42, 1.45 – 1.46, 1.49 – 1.50
sièges	
chauffant	3.30 → 3.32
sièges arrière	
fonctionnalités	3.30 → 3.32
sièges avant	
réglage	1.18 → 1.21
sièges chauffants	1.19 → 1.21
sièges enfants	1.35 → 1.42, 1.45 – 1.46, 1.49 – 1.50
signal danger	1.97
signalisation éclairage	1.98 → 1.101
spots d'éclairage	3.18 – 3.19
Stop and Start	2.13 → 2.16
système antiblocage des roues : ABS	2.42 → 2.46
système de navigation	3.42 → 3.44
système de retenue enfants	1.35 → 1.42, 1.45 – 1.46, 1.49 – 1.50

T

tableau de bord	1.70 → 1.90
tablette arrière	3.37
télécommande de verrouillage	1.2 → 1.4
télécommande de verrouillage des portes	
piles	5.40 – 5.41
téléphone	3.42 → 3.44
témoins de contrôle	1.70 → 1.90

INDEX ALPHABÉTIQUE (6/6)

température extérieure	1.96
transport d'enfants.....	1.35 → 1.42, 1.45 – 1.46, 1.49 – 1.50
transport d'objets	
dans le coffre	3.34 – 3.35
trappe	
à carburant.....	1.108 → 1.113

V

ventilation	3.9 → 3.14
air conditionné	3.2 → 3.4
climatisation	3.5 → 3.8
verrouillage des portes	1.4 → 1.11
vidange	4.6 → 4.9
vide-poches	3.25 → 3.29
vitres	3.15 → 3.17
volant de direction	
réglage	1.91 – 1.92
volant de direction chauffant.....	1.91

W

warning	1.97
---------------	------



9 991 057 06 S

AX

Réf 999105706S / édition française
NU 1271-11 - 03, 2023

